

# Guide de planification et d'évaluation des programmes éducatifs

Lieux  
historiques  
et autres  
institutions  
muséales

Michel Allard  
Marie-Claude Larouche  
Anik Meunier  
Pierre Thibodeau



Patrimoine  
canadien Canadian  
Heritage

Parcs  
Canada Parks  
Canada

Les Éditions  
**LOGIQUES**







# **GUIDE**

## *de planification et d'évaluation des programmes éducatifs*

**Lieux historiques  
et autres institutions  
muséales**



**Michel Allard**

**Marie-Claude Larouche**

**Anik Meunier**

**Pierre Thibodeau**

**GUIDE**

*de planification  
et d'évaluation  
des programmes éducatifs*

**Lieux historiques  
et autres institutions  
muséales**

**Les Éditions  
LOGIQUES**

## Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Guide de planification et d'évaluation des programmes éducatifs: lieux historiques et autres institutions muséales (Documents)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-89381-564-2

1. Musées – Aspect éducatif. 2. Lieux historiques – Programmes d'interprétation. 3. Histoire – Musées – Aspect éducatif. 4. Musées – Planification. 5. Musées – Évaluation. I. Allard, Michel, 1940- . II. Collection. III. Collection: Documents (Éditions Logiques)

AM7.G86 1998 069'.15 C98-940868-X

LOGIQUES est une maison d'édition agréée et reconnue par les organismes d'État responsables de la culture et des communications.

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada, le ministère du Patrimoine canadien et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec pour leur appui à notre programme de publication.

Le genre masculin est employé dans ce document dans le seul but d'alléger le texte.

Révision linguistique: Chantal Tellier, Nathalie Prince, Corinne de Vailly

Mise en pages: Philippe Langlois

Couverture: Christian Campana

Photo de la couverture: Parcs Canada/Jacques Beardsell

Distribution au Canada:

**Logidisque inc.**, 1225, rue de Condé, Montréal (Québec) H3K 2E4

Téléphone: (514) 933-2225 • Télécopieur: (514) 933-2182

Distribution en France:

**Librairie du Québec**, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris

Téléphone: (33) 1 43 54 49 02 • Télécopieur: (33) 1 43 54 39 15

Distribution en Belgique:

**Diffusion Vander**, avenue des Volontaires, 321, B-1150 Bruxelles

Téléphone: (32-2) 762-9804 • Télécopieur: (32-2) 762-0662

Distribution en Suisse:

**Diffusion Transat s.a.**, route des Jeunes, 4 ter., C.P. 1210, 1211 Genève 26

Téléphone: (022) 342-7740 • Télécopieur: (022) 343-4646

Les Éditions LOGIQUES

1247, rue de Condé, Montréal (Québec) H3K 2E4

Téléphone: (514) 933-2225 • Télécopieur: (514) 933-3949

Site Web: <http://www.logique.com>

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'éditeur, est illicite. Cette représentation ou reproduction illicite, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par la Loi sur les droits d'auteur.

## Guide de planification et d'évaluation des programmes éducatifs – Lieux historiques et autres institutions muséales

© Les Éditions LOGIQUES inc., 1998

Publié avec l'autorisation de la ministre du Patrimoine canadien  
et du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux.

Dépôt légal: Deuxième trimestre 1998

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

QS-F-278-000-FF-A1

ISBN 2-89381-564-2

LX-681

# T A B L E

## *des matières*

<b>Table des annexes</b> .....	<b>8</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>La démarche d'évaluation</b> .....	<b>15</b>
<b>Les préalables à l'évaluation</b> .....	<b>25</b>
<b>L'élaboration du programme éducatif</b> .....	<b>31</b>
<b>La mise en œuvre du programme éducatif</b> .....	<b>57</b>
<b>L'impact du programme éducatif</b> .....	<b>73</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>77</b>
<b>Index des annexes</b> .....	<b>79</b>
<b>Les annexes</b> .....	<b>81</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>233</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>239</b>

### LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b> Cadre théorique pour la planification et l'évaluation d'un programme éducatif (adapté de G. Dussault) .....	<b>11</b>
<b>Figure 2</b> Démarche proposée pour l'évaluation d'un programme éducatif muséal .....	<b>16</b>
<b>Figure 3</b> Modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques mis en œuvre auprès des publics scolaires ..	<b>100</b>
<b>Figure 4</b> Modèle systémique de la situation pédagogique (adapté de R. Legendre) .....	<b>113</b>

# T A B L E

## *des annexes*

<b>Annexes</b>	<b>Titre de l'annexe</b>	
<b>1</b>	Glossaire . . . . .	83
<b>2</b>	Modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs . . . . .	99
<b>3</b>	Grille d'élaboration d'un programme éducatif . . . . .	101
<b>4</b>	Grille d'analyse de la mise en valeur d'un lieu historique . . . . .	105
<b>5</b>	Objectifs de l'intégrité commémorative . . . . .	107
<b>6</b>	Modèle pédagogique implicite à un programme éducatif . . . . .	113
<b>7</b>	Grille descriptive du regroupement social des visiteurs . . . . .	117
<b>8</b>	Typologie des visiteurs . . . . .	119
<b>9</b>	Cadre de présentation d'un programme éducatif . . . . .	125
<b>10</b>	Grille d'analyse d'un programme éducatif selon les objectifs des programmes d'études de sciences humaines . . . . .	127
<b>11</b>	Modèle d'un programme éducatif liant l'école et une institution muséale . . . . .	131
<b>12</b>	Grille d'analyse des activités de préparation et de prolongement . . . . .	133
<b>13</b>	Questionnaire sur la satisfaction de l'enseignant ou du responsable du groupe . . . . .	137
<b>14</b>	Grille d'analyse de la facture des documents . . . . .	145
<b>15</b>	Grille d'analyse du programme éducatif par rapport à un programme d'études . . . . .	147
<b>16</b>	Identification des exigences de la fonction de guide-interprète . . . . .	149
<b>17</b>	Fiche de suivi de la visite . . . . .	155
<b>18</b>	Grille d'analyse du style d'intervention des guides . . . . .	157
<b>19</b>	Grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre à l'institution muséale . . . . .	159
<b>20</b>	Guide d'entretien avec un guide . . . . .	167
<b>21</b>	Mesure du degré d'autonomie du visiteur . . . . .	171
<b>22</b>	Compilation des données de fréquentation des groupes scolaires . . . . .	173
<b>23</b>	Grille de saisie des informations recueillies lors d'une réservation par un groupe scolaire . . . . .	177
<b>24</b>	Questionnaire sur l'attitude envers la discipline historique . . . . .	179
<b>25</b>	Questionnaire sur l'attitude envers l'institution muséale . . . . .	185
<b>26</b>	Exemple d'un questionnaire cognitif . . . . .	191
<b>27</b>	Protocoles d'élaboration, d'administration et d'analyse des résultats d'un questionnaire cognitif . . . . .	199
<b>28</b>	Questionnaires d'entretien avec un visiteur . . . . .	211
<b>29</b>	Définition d'une politique éducative . . . . .	221
<b>30</b>	Indice de participation du visiteur . . . . .	223
<b>31</b>	Définition des objectifs d'un programme éducatif . . . . .	225
<b>32</b>	Tableau-synthèse de l'évaluation d'un programme éducatif . . . . .	227

# INTRODUCTION

Cet ouvrage se veut d'abord un moyen d'améliorer la qualité des programmes éducatifs offerts dans les lieux historiques régis par Parcs Canada et dans les institutions muséales. Il vise notamment à cerner les apprentissages des visiteurs et à vérifier si les objectifs des programmes ont été atteints. Mais, plus qu'un guide d'évaluation, cet ouvrage est aussi un guide de planification des programmes éducatifs.

La rédaction de ce guide a été précédée d'une recherche bibliographique sur l'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques<sup>1</sup>. Les résultats de cette recherche indiquaient clairement qu'il n'existait pas d'études générales d'évaluation des programmes éducatifs propres à ces institutions<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, il ne restait plus qu'à élaborer un guide qui puisse prendre en compte les multiples dimensions de l'expérience de visite dans un lieu historique ou dans une institution muséale, ce à quoi Parcs Canada et le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées de l'Université du Québec à Montréal se sont engagés<sup>3</sup>.

---

1 Allard, M., S. Boucher et L. Forest. (1994). *L'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques, bibliographie commentée*. Réalisée par le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées, de l'Université du Québec à Montréal, pour Parcs Canada, région du Québec, ministère du Patrimoine canadien. Montréal: Société des musées québécois, 163 p.

2 En publiant le rapport *Excellence and Equity: Education and the Public Dimension of Museums* (1992), l'American Association of Museums [AAM] mettait au premier plan le rôle éducatif des musées, clamant l'importance que le musée formule clairement son engagement en faveur du public. En 1995, l'AAM publiait en outre *Public Institutions for Personal Learning. Establishing a Research Agenda* (Falk et Dierking, dir.). En 1997, le Department of National Heritage du Royaume-Uni déposait un rapport sur l'éducation muséale, intitulé *Common Wealth, Museums and Learning*, et réitérait l'importance de la recherche et de l'évaluation. Ces deux derniers rapports font les mêmes constats: peu de musées évaluent l'efficacité éducative de leurs expositions et programmes éducatifs. Au Canada, le rapport intitulé *L'éducation au cœur des musées canadiens* (Fortier, Herbert, Lamarche, 1997), déposé à l'Association des musées canadiens, proposait une nouvelle définition du rôle éducatif du musée, accordant une place importante à l'évaluation de la qualité des relations entretenues avec le public.

3 La thèse de doctorat en sciences de l'éducation de Marie-Claude Larouche (1998), déposée à l'Université de Paris V et intitulée *Prolégomènes à l'élaboration d'un modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux mis en œuvre auprès des publics scolaires québécois*, expose le cadre d'analyse ayant supporté l'élaboration de ce guide. Cette thèse a bénéficié de l'appui du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), du gouvernement québécois. On trouvera à l'ANNEXE 2 un schéma du modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs.

Expérimenté à chacune des étapes de son élaboration, cet ouvrage est un outil résolument utilitaire dont la validité a été vérifiée tant dans les lieux historiques que dans les musées de sociétés, de sciences et techniques et d'art. Toutefois, le guide étant destiné initialement aux lieux historiques, certains aspects leur sont propres.

Le guide peut s'appliquer à tous les types de clientèles (enfants, adolescents, adultes) qui participent, seuls, en famille, en groupes scolaires ou organisés, à différents types de programmes éducatifs qui vont des activités d'animation à la visite autonome. Il propose une réflexion globale qui tient compte de plusieurs éléments: la thématique, le milieu, les stratégies et les moyens utilisés par les guides, les caractéristiques des visiteurs, etc. Ces éléments peuvent être analysés isolément et dans leurs interrelations.

Le présent guide permet d'abord d'évaluer un programme en proposant un cadre théorique et méthodologique de collecte de données relatives à son élaboration, à sa mise en œuvre et à la mesure de son impact. Ces données, une fois traitées, peuvent servir à établir un jugement sur sa qualité. De plus, ce guide concourt à la planification générale dudit programme en facilitant sa conception, son suivi et sa révision.

Cet ouvrage prend la forme d'un questionnaire en plus de quatre-vingts points abordant les trois principales phases d'un programme, soit son élaboration, sa mise en œuvre et la mesure de son impact (voir la figure 1). Les instruments de collecte de données sont regroupés en annexes<sup>4</sup>, facilitant ainsi l'administration du questionnaire.

La démarche proposée est la suivante. L'évaluateur doit répondre à quelques questions dites préalables. Ensuite, il répond à des questions se rapportant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'impact du programme.

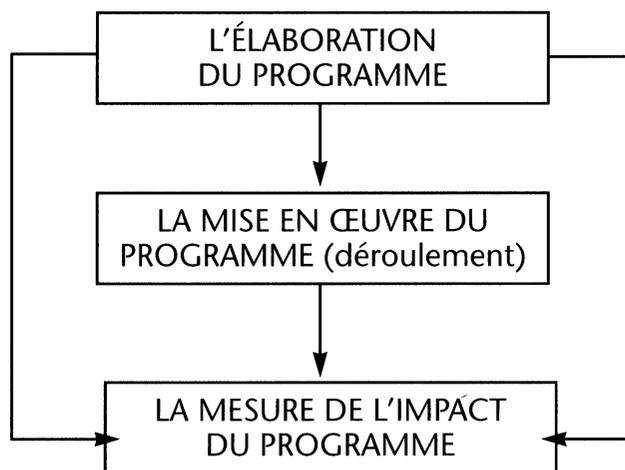
Il est normal que les questions ne s'appliquent pas à toutes les situations. Il faut les choisir selon les buts spécifiques de l'évaluation. Les instruments en annexes peuvent être utilisés intégralement, adaptés à la situation, ou encore, servir à l'élaboration de nouveaux outils.

En compilant et en analysant les résultats obtenus pour chacune des dimensions du programme, l'évaluateur est en mesure de se prononcer sur sa qualité globale. Il peut vérifier s'il existe des écarts entre le programme tel qu'il a été élaboré, la façon dont il se déroule et l'impact qu'il produit. En d'autres termes, le programme se déroule-t-il tel

---

<sup>4</sup> Les annexes sont proposées à titre indicatif. Elles ne peuvent convenir à toutes les situations. Aussi, il peut arriver qu'il n'y ait aucun outil disponible pour un aspect précis de l'évaluation.

que prévu? Atteint-il ses objectifs? Les visiteurs s'approprient-ils la thématique? La figure suivante illustre les trois dimensions auxquelles se rattachent la planification et l'évaluation d'un programme éducatif muséal.



**Figure 1**

Cadre théorique pour la planification et l'évaluation d'un programme éducatif  
*Adapté de Dussault, G. (1986). «Dossier». Réseau. p. 14.*

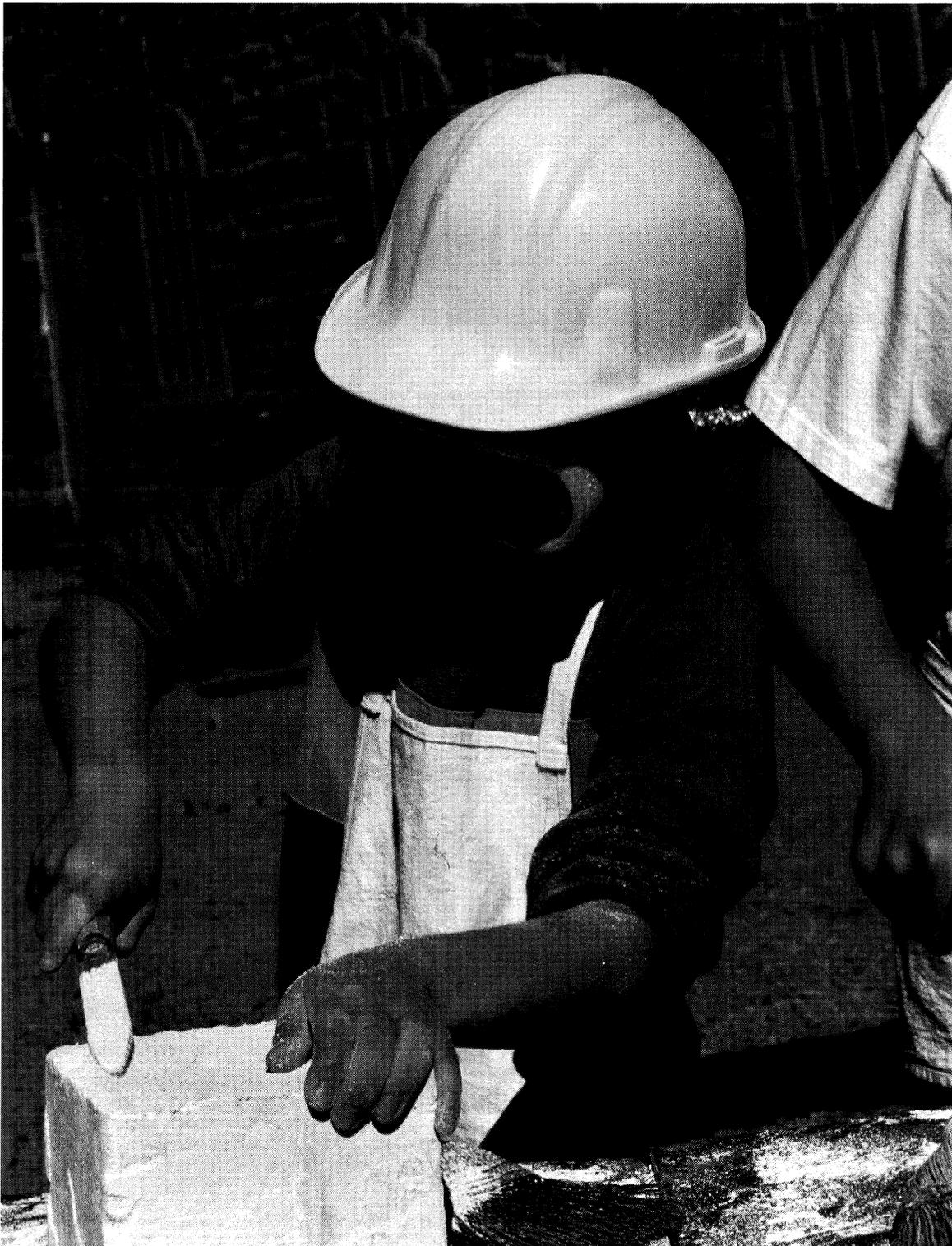
Le présent guide se veut un instrument:

- simple, par des questions faciles à comprendre;
- souple, car on pourra l'utiliser en tout ou en partie selon la nature des informations recherchées et du budget disponible;
- général, car à l'exception des questions exigeant l'élaboration d'instruments spécifiques au programme évalué, il peut s'appliquer à toutes les institutions muséales.

Démarche susceptible de fonder des décisions, l'évaluation doit se pratiquer en visant un objectif d'amélioration. Elle provoque des changements et, surtout, remet en cause des pratiques. À cet égard, elle s'insère dans un processus d'autocritique, de valorisation et de professionnalisation des services dispensés par l'institution.

Les auteurs seront heureux de recevoir toute suggestion susceptible d'améliorer la qualité du présent ouvrage. Il appartient à tous de contribuer à son développement afin que les meilleurs services possibles soient offerts aux visiteurs des institutions muséales.





Activité de la taille de la pierre au lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy.  
Photo : Parcs Canada / Jacques Beardsell



# LA DÉMARCHE

## *d'évaluation*

### **COMMENT UTILISER CE GUIDE?**

**L**e présent guide comporte quatre sections. La première réunit les questions dites PRÉALABLES; la deuxième, celles relatives à l'ÉLABORATION du programme éducatif. Les sections trois et quatre, quant à elles, regroupent respectivement les questions propres à la MISE EN ŒUVRE et à l'IMPACT du programme. Une trentaine d'annexes regroupent les instruments de collecte de données qui faciliteront la tâche de l'évaluateur.

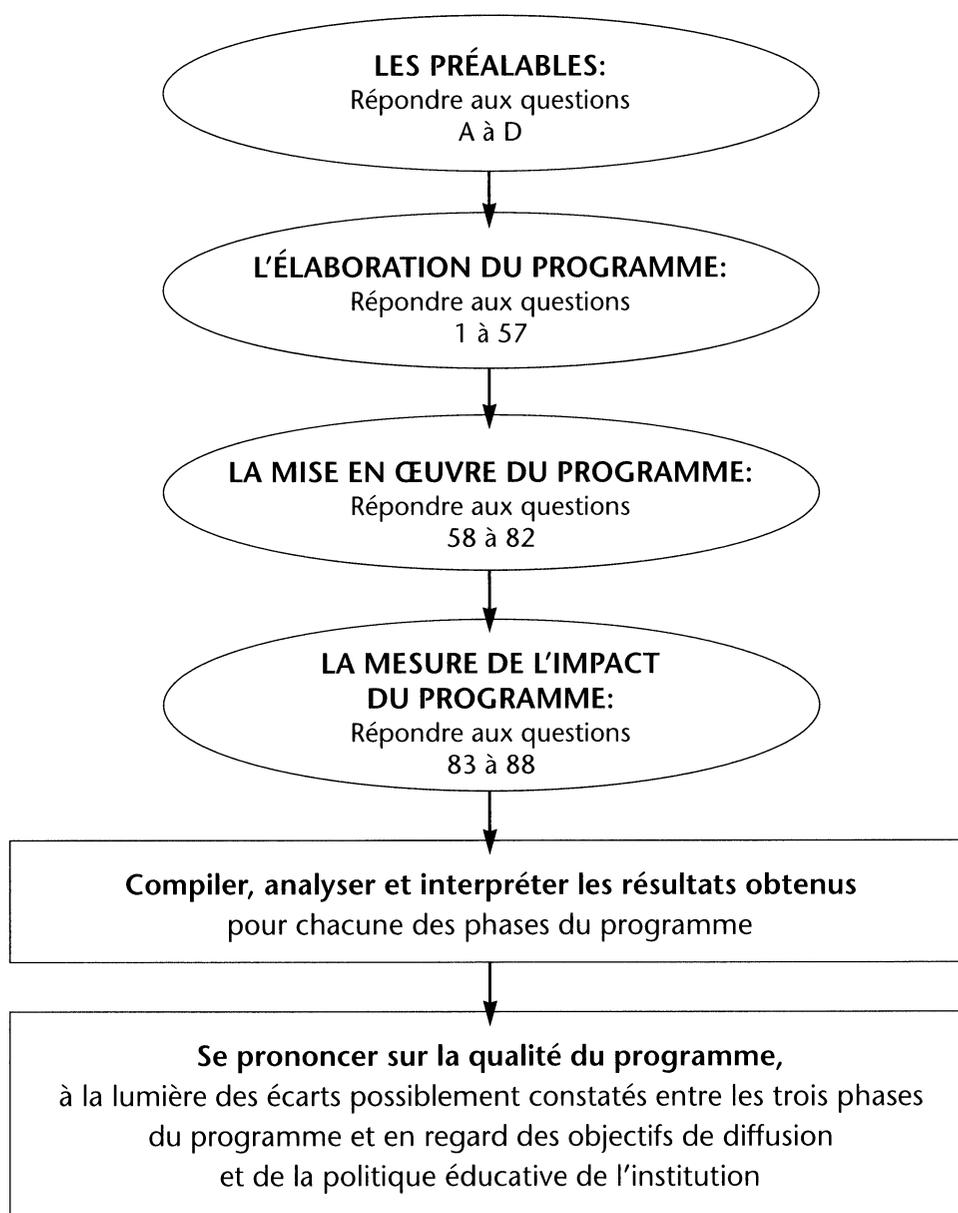
Avant d'entreprendre la démarche d'évaluation, une simple participation aux activités du programme éducatif permettra de recueillir, de façon informelle, un certain nombre d'impressions, liées notamment aux contraintes inhérentes à son déroulement, et s'avéreront précieuses pour l'interprétation des résultats.

Une mise en garde s'impose. Le présent guide ne saurait être assimilé à un moyen détourné d'évaluer le personnel, car l'évaluation ne porte pas sur les individus, mais plutôt sur les actions entreprises afin de faire connaître et apprécier une thématique aux visiteurs. À cet effet, il convient de réunir, dès les débuts du processus d'évaluation, les membres du personnel de l'institution afin de leur expliquer le but visé et les opérations qui en découleront. Leur confiance et leur collaboration s'avèrent primordiales au succès de l'évaluation. De plus, cette opération pourra être confiée à une équipe plutôt qu'à un seul membre du personnel.

La démarche proposée (voir la figure 2) requiert de répondre aux questions des quatre sections. Les résultats sont ensuite compilés, analysés et interprétés relativement aux trois phases du programme (son élaboration, sa mise en œuvre et la mesure de son impact). Enfin, il devient possible de se prononcer sur la qualité du programme.

Rappelons qu'il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions du guide, mais de les administrer en tenant compte des objectifs initiaux de la démarche et des caractéristiques propres à chaque institution muséale.

Les questions marquées d'un astérisque (\*) ne s'appliquent qu'aux lieux historiques.



**Figure 2**

Démarche proposée pour l'évaluation d'un programme éducatif muséal

# COMMENT

## *répondre aux questions*

La gradation des questions est fonction du degré de complexité de la méthode de collecte de données requise pour y répondre. À cet égard, on distingue cinq degrés.

<u>Degré de complexité</u>	<u>Méthode de collecte</u>
<b>1</b>	Se référer à ses connaissances empiriques, à son expérience.
<b>2</b>	Consulter le glossaire de l'ANNEXE 1 pour connaître la définition du terme ou de l'expression en caractères gras.
<b>3</b>	Appliquer une grille d'analyse jointe en annexe.
<b>4</b>	Recueillir des données «sur le terrain» à l'aide d'un instrument de collecte de données proposé en annexe.
<b>5</b>	Élaborer un instrument de collecte de données en s'inspirant d'outils annexés et recueillir les données «sur le terrain».

Il est à noter que tous les termes et expressions du questionnaire **en caractères gras** sont définis dans le glossaire de l'ANNEXE 1.

Les pages suivantes présentent des exemples de la gradation des questions.

Le **degré 1** fait appel aux connaissances empiriques du répondant.

*Exemple:*

**QUESTION**

**A**

L'institution muséale reçoit-elle des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut poursuivre le processus d'évaluation.

Si la réponse est négative, le processus d'évaluation s'arrête.

**DEGRÉ 1**

Le **degré 2** requiert l'application d'une définition telle qu'on la trouve formulée dans le glossaire (ANNEXE 1).

*Exemple:*

**QUESTION**

**B**

Existe-t-il un **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut poursuivre l'évaluation.

Si la réponse est négative ou indéterminée, il faudrait au préalable élaborer un programme éducatif.

À cet égard, on peut consulter la grille de l'ANNEXE 3.

**DEGRÉ 2**

Le **degré 3** exige l'application d'une grille déjà élaborée et jointe en annexe.

*Exemple:*

**QUESTION**

**4**

Le **programme éducatif** est-il élaboré en tenant compte de l'âge des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour aider à répondre à cette question, l'ANNEXE 7 propose une grille descriptive du regroupement social des visiteurs.

**DEGRÉ 3**

Le **degré 4** exige l'administration d'un instrument de collecte de données déjà conçu et joint en annexe.

*Exemple:*

**QUESTION**

**86**

Après avoir pris part aux activités du **programme éducatif**, les visiteurs changent-ils d'**attitude** envers l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour répondre de façon adéquate à cette question, les visiteurs doivent être soumis à un prétest avant leur visite à l'institution muséale et à un post-test après leur visite.

On trouvera à l'ANNEXE 25 un exemple de questionnaire ayant pour objet l'attitude envers l'institution muséale.

**DEGRÉ 4**

Le **degré 5** nécessite l'élaboration, la validation et l'administration d'un instrument de collecte de données spécifique à l'institution muséale.

*Exemple:*

**QUESTION**

**87**

Les visiteurs qui ont participé aux activités du **programme éducatif** ont-ils réalisé des **acquis d'ordre cognitif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour répondre de façon adéquate à cette question, les visiteurs doivent être soumis à un prétest avant leur visite à l'institution muséale et à un post-test après leur visite. Chaque test doit être élaboré sinon par le personnel, du moins en étroite collaboration avec lui.

On trouvera à l'ANNEXE 26 un exemple de questionnaire cognitif et, à l'ANNEXE 27, des modèles de protocoles régissant leur conception, leur administration et leur analyse.

**DEGRÉ 5**

Quelques-uns des instruments proposés visent à recueillir les commentaires des guides. Ils supposent une enquête sur le terrain que nous ne saurions trop recommander, tant leur point de vue s'avère riche pour l'évaluation. Dans certaines institutions muséales du Québec, les guides sont d'ailleurs considérés comme les principaux agents de modification des programmes éducatifs. C'est dire leur importance.

Par ailleurs, lorsqu'une question exige de procéder à une enquête sur le terrain, l'on doit, de toute évidence, veiller à influencer le moins possible le déroulement des activités. Il devient alors impérieux de procéder méthodiquement. À cet égard, il faut planifier la collecte de données tant sur le plan matériel (des photocopies des différents questionnaires aux crayons nécessaires pour les remplir) que sur le plan temporel (en s'assurant, par exemple, de la disponibilité des différents intervenants que l'on désire interroger).

# COMMENT COMPILER

## *et interpréter les résultats*

Le tableau de l'ANNEXE 32 facilite la compilation des résultats obtenus pour chacune des questions traitées. De façon générale, il faut surveiller l'adéquation entre l'ÉLABORATION, la MISE EN ŒUVRE et l'IMPACT du programme éducatif. À la lumière des écarts probablement constatés entre ses trois phases, il devient possible de se prononcer sur la qualité du programme. Néanmoins, il appartient à l'évaluateur d'interpréter les résultats en fonction de ses objectifs initiaux.

En dernier lieu, c'est en se référant aux objectifs de diffusion et à la politique éducative de l'institution muséale que l'évaluateur pourra prendre une décision quant au maintien ou à la modification du programme existant.

Quelques aspects méritent d'être particulièrement surveillés, qui valent tout autant pour l'évaluation que pour la planification d'un programme éducatif.

### **1. La pertinence du programme évalué**

L'adéquation des assises du programme éducatif évalué et de l'énoncé de mission du musée ou du mandat commémoratif du lieu historique justifie sa pertinence (voir les questions préalables A, B, C et D).

### **2. La définition des objectifs de communication**

Les objectifs de communication d'un programme éducatif doivent être conçus en fonction de la capacité de compréhension des visiteurs. Ils doivent être suffisamment précis afin d'en permettre la mesure.

### **3. La concertation avec le milieu de l'éducation**

La concertation avec les intervenants du milieu de l'éducation lors de l'ÉLABORATION, de la MISE EN ŒUVRE et de la mesure de l'IMPACT du programme éducatif mérite une attention toute particulière si le programme est destiné à un public scolaire.

### **4. L'adéquation avec les programmes d'études**

L'adéquation du programme éducatif et des programmes d'études en vigueur dans les établissements d'enseignement s'avère essentielle afin d'harmoniser les ressources des institutions muséales et scolaires.

## **5. Le matériel de préparation et de prolongement de la visite**

Ce matériel aide l'enseignant à inscrire la visite dans une démarche d'apprentissage, et à convaincre la direction de l'établissement, et éventuellement le comité de parents, d'accorder l'autorisation de sortie.

## **6. La formation des guides**

La formation des guides doit comprendre des notions de gestion de groupes et d'animation; le programme éducatif doit être traité de façon spécifique. La formation continue des guides permet aussi de remédier aux difficultés rencontrées lors de la MISE EN ŒUVRE du programme.

## **7. La participation active des visiteurs**

La participation active des visiteurs apparaît très importante; chaque musée ou chaque lieu historique peut développer ses propres stratégies à cet égard. D'une part, la participation active contribue à renforcer l'intérêt des visiteurs; d'autre part, elle permet la mise en œuvre d'habiletés intellectuelles spécifiques et diversifiées. Finalement, elle favorise la rétention et la compréhension des messages.

## **8. Le suivi de la MISE EN ŒUVRE du programme**

Le suivi de la visite apparaît essentiel pour relever les difficultés rencontrées. De plus, le suivi permet de constater l'écart qui peut exister entre le programme élaboré et celui mis en œuvre.

## **9. L'enquête auprès des visiteurs**

Par l'enquête auprès des visiteurs, il est possible de mesurer la valeur éducative d'un programme sur les plans de l'acquisition de connaissances, du développement d'attitudes positives et de la compréhension de la thématique.

Dans les pages précédentes, nous avons exposé succinctement la démarche d'évaluation d'un programme éducatif. À l'évaluateur maintenant de l'appliquer.

Il est à noter que la démarche proposée fournit aussi les repères pour la planification d'un programme éducatif.



Démonstration de la manœuvre d'un canon au bastion Saint-Jean, lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie. Photo : Parcs Canada / Pierre Saint-Jacques



# LES PRÉALABLES

## *à l'évaluation*

### **Y A-T-IL MATIÈRE À ÉVALUER?**

**C**ette section traite de questions PRÉALABLES à l'évaluation. Il faut y répondre avant de poursuivre la réflexion. Elles abordent l'existence d'un public, la mise en œuvre d'un programme éducatif et ses fondements.

## L'existence d'un public

### QUESTION

**A**

L'institution muséale reçoit-elle des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut poursuivre le processus d'évaluation.

Si la réponse est négative, on met fin au processus.

DEGRÉ

**1**

## L'existence d'un programme éducatif

### QUESTION

**B**

Existe-t-il un programme éducatif?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut poursuivre l'évaluation.

Si la réponse est négative ou indéterminée, il faudrait au préalable élaborer un programme éducatif.

À cet égard, on peut consulter la grille de l'ANNEXE 3.

DEGRÉ

**2**

## Les assises historiques du programme éducatif

### QUESTION

**C\***

Dans le cas d'un **lieu historique**, peut-on prouver par des documents de sources premières ou secondes que les faits ou les événements commémorés s'y sont réellement déroulés?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut poursuivre le processus d'évaluation.

Une réponse négative ou indéterminée remet en cause l'**intégrité commémorative** du lieu, la pertinence d'élaborer un programme éducatif et encore plus, celle de l'évaluer.

DEGRÉ **2**

**Rappel:** Les questions marquées d'un astérisque (\*) ne s'appliquent qu'aux lieux historiques.

## Les fondements du programme éducatif

### QUESTION

**D**

L'**institution muséale** a-t-elle défini sa **mission** et, dans le cas d'un **lieu historique**, son **mandat commémoratif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut poursuivre le processus d'évaluation.

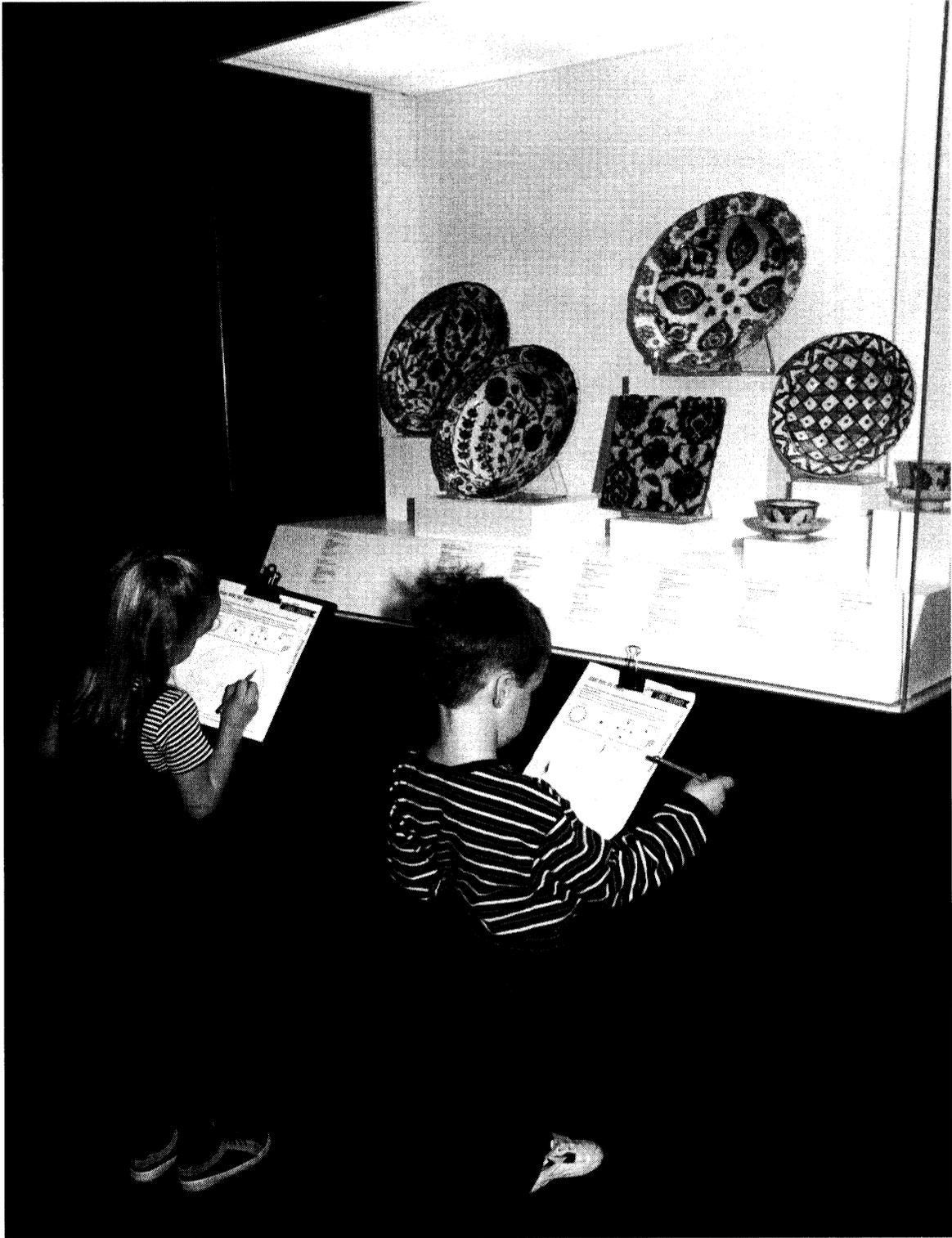
Si la réponse est négative, il faudrait demander au personnel de direction d'explicitier cette mission, afin de mieux saisir le contexte institutionnel du programme éducatif.

Dans le cas d'un lieu historique, si la réponse est indéterminée, on peut consulter l'ANNEXE 4, qui présente une grille d'analyse de la mise en valeur d'un lieu historique, et l'ANNEXE 5, qui réunit une liste d'objectifs de l'**intégrité commémorative**.

DEGRÉ **3**

## **EN BREF...**

Si l'on a répondu aux questions PRÉALABLES, on peut poursuivre l'évaluation. Sinon, la réflexion s'arrête ici. Il faudrait d'abord élaborer un programme éducatif, puis l'expérimenter et le valider. Ce guide peut justement servir à planifier un programme éducatif.



Observation des motifs décoratifs de la collection d'art islamique.  
Photo : Musée des beaux-arts de Montréal / Brian Merrett



# L'ÉLABORATION *du programme éducatif*

## **COMMENT LE PROGRAMME EST-IL ÉLABORÉ?**

Cette section traite de l'ÉLABORATION du programme éducatif. Elle réunit des questions ayant pour objet les prémisses, le public cible, la mise en valeur de l'institution muséale, la thématique privilégiée, l'arrimage avec le lieu et avec les expositions, le partenariat avec le milieu de l'éducation, l'offre de service éducatif.

# Les prémisses

## QUESTION

**1**

Le **programme éducatif** s'appuie-t-il sur un modèle théorique d'analyse d'une **situation pédagogique**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, l'évaluation sera d'autant plus aisée.  
Si la réponse est négative, la grille d'élaboration d'un programme éducatif présentée à l'ANNEXE 3 servira à identifier les fondements pédagogiques du programme éducatif.  
Si la réponse est indéterminée, on peut la clarifier à l'aide du modèle présenté à l'ANNEXE 6.

DEGRÉ

**2**

## QUESTION

**2**

Le **programme éducatif** est-il élaboré par un membre spécialisé du personnel (guide, contractuel ou bénévole)?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ

**2**

## Le public cible

### QUESTION

**3**

Le **programme éducatif** vise-t-il un public déterminé?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ **2**

### QUESTION

**4**

Le **programme éducatif** est-il élaboré en tenant compte de l'âge des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour aider à répondre à cette question, l'ANNEXE 7 propose une grille descriptive du regroupement social des visiteurs.

DEGRÉ **3**

### QUESTION

**5**

Le **programme éducatif** est-il élaboré en tenant compte du regroupement social des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour aider à répondre à cette question, l'ANNEXE 7 propose une grille descriptive du regroupement social des visiteurs.

DEGRÉ **3**

QUESTION

6

Le **programme éducatif** est-il élaboré en tenant compte des intérêts, des motivations, des connaissances, des représentations et des opinions préconçues des visiteurs à qui le programme est destiné?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

L'ANNEXE 8 propose quelques pistes de réflexion relatives aux différents types de visiteurs.

DEGRÉ

3

## La mise en valeur de l'institution muséale

QUESTION

7\*

Le programme éducatif est-il pertinent au **mandat commémoratif** du lieu historique défini dans l'énoncé d'**intégrité commémorative**?

- oui
- non

Si la réponse est positive, on peut poursuivre l'évaluation.

Si la réponse est négative, le programme éducatif apparaît peu conforme aux messages d'importance historique nationale et il faudrait éventuellement en réviser le contenu. L'ANNEXE 5 précise la portée de ces messages.

DEGRÉ

2

---

**QUESTION****8\***

Le lieu historique est-il doté d'une **thématique d'interprétation**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut poursuivre l'évaluation.  
Si la réponse est négative ou indéterminée, il faudra tenir compte de la dimension aléatoire (marginale) du programme évalué.

---

**DEGRÉ 2**

---

**QUESTION****9\***

Existe-t-il un écart entre le **mandat commémoratif** et la **thématique d'interprétation** du lieu historique?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on devra en tenir compte lors de l'interprétation des réponses à la question n° 88. De plus, il faudra procéder à l'ajustement de la thématique d'interprétation du lieu historique.

---

**DEGRÉ 2**

---

**QUESTION****10\***

La **thématique d'interprétation** du lieu historique recoupe-t-elle plusieurs périodes de l'histoire?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on peut présumer que la compréhension de la thématique par les visiteurs sera plus difficile. À cet égard, il faut bien mettre en relief les différentes périodes.

---

**DEGRÉ 2**

QUESTION

11

Quels sont les **modes d'intervention** privilégiés lors de la mise en valeur du lieu historique ou de l'institution muséale si elle occupe des bâtiments anciens?

- l'exposition simple des vestiges
- la restitution de volumes historiques
- la création de volumes expressifs
- autres, précisez:

Les modes d'intervention choisis influencent la compréhension de l'environnement bâti, de l'espace et de la thématique.

DEGRÉ 2

QUESTION

12

L'institution muséale est-elle dotée d'un outil d'**orientation conceptuelle**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, on présume que les visiteurs comprendront mieux la thématique de l'institution muséale ainsi que celle du programme évalué.

DEGRÉ 2

QUESTION

13

L'institution muséale est-elle dotée, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur des bâtiments, d'un plan ou d'un module d'**orientation physique** des lieux (généralement situé à l'entrée)?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

14

L'institution muséale est-elle dotée d'une **signalisation**, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

15

L'institution muséale dispose-t-elle d'aires intérieures et extérieures pour accueillir des groupes de visiteurs (sanitaires, vestiaires, lieux de restauration, etc.)?

- oui
- non

Si la réponse est négative, il ne faut pas s'étonner de la difficulté d'attirer des groupes de visiteurs.

DEGRÉ 1

QUESTION

16

L'aménagement de l'institution muséale facilite-t-il la circulation et comporte-t-il des aires de repos pour les groupes de visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est négative et que les visiteurs éprouvent une fatigue visible, il y aurait lieu de prévoir des pauses dans le circuit de visite.

DEGRÉ 1

# La thématique

## QUESTION

**17**

Quel type d'approche est privilégié lors de l'ÉLABORATION du programme éducatif?

- l'approche cognitive
- l'approche affective
- l'approche sensorielle
- difficile à déterminer
- je ne sais pas

Pour répondre à cette question, on pourra recourir au glossaire ainsi qu'à l'ANNEXE 6.

DEGRÉ

**3**

## QUESTION

**18**

Le programme éducatif est-il décrit dans un document spécifique?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, ce document doit servir de base à l'analyse de la phase d'élaboration.

Si la réponse est négative, cela signifie que le programme repose sur la tradition orale. Il conviendrait alors de le consigner sous forme écrite.

DEGRÉ

**2**

**QUESTION****19**

L'objectif général et le contenu du **programme éducatif** sont-ils énoncés sous une forme quelconque?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, il faut les noter, car ils orientent tout le processus d'évaluation. Il faut par ailleurs veiller à ce que l'objectif soit formulé de façon claire et rigoureuse. Advenant le cas où plusieurs objectifs seraient énoncés, leur nombre ne devrait pas excéder deux ou trois (voir l'ANNEXE 31).

Si la réponse est négative, une recherche s'impose auprès des membres du personnel afin de les préciser.

Par ailleurs, s'ils se transmettent oralement, il convient alors de les consigner.

**DEGRÉ 2****QUESTION****20**

Chacune des activités du **programme éducatif** comporte-t-elle un **scénario**?

- oui
- non
- je ne sais pas

**DEGRÉ 2****QUESTION****21**

Le scénario est-il élaboré selon un **modèle**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse indéterminée, on peut appliquer au programme le cadre de présentation de l'ANNEXE 9, les consignes de définition des objectifs de l'ANNEXE 31 ou encore la grille proposée à l'ANNEXE 3, et procéder, si nécessaire, aux modifications. Dans le cas d'une réponse négative, il faudrait élaborer des activités en tenant compte des annexes précédemment mentionnées.

**DEGRÉ 3**

---

**QUESTION****22**

Le **scénario** inclut-il des **objectifs** d'ordre cognitif?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse indéterminée, on peut appliquer au programme le cadre de présentation de l'ANNEXE 9, les consignes de définition des objectifs de l'ANNEXE 31 ou encore la grille proposée à l'ANNEXE 3, et procéder, si nécessaire, aux modifications. Dans le cas d'une réponse négative, il faudrait élaborer des activités en tenant compte des annexes précédemment mentionnées.

**DEGRÉ 3**

---

---

**QUESTION****23**

Le **scénario** inclut-il des **objectifs** d'ordre affectif?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse indéterminée, on peut appliquer au programme le cadre de présentation de l'ANNEXE 9, les consignes de définition des objectifs de l'ANNEXE 31 ou encore la grille proposée à l'ANNEXE 3, et procéder, si nécessaire, aux modifications.

Dans le cas d'une réponse négative, il faudrait élaborer des activités en tenant compte des annexes précédemment mentionnées.

**DEGRÉ 3**

---

QUESTION

24

Le **scénario** comporte-t-il des **objectifs** d'ordre sensoriel?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse indéterminée, on peut appliquer au programme le cadre de présentation de l'ANNEXE 9, les consignes de définition des objectifs de l'ANNEXE 31 ou encore la grille proposée à l'ANNEXE 3, et procéder, si nécessaire, aux modifications.

Dans le cas d'une réponse négative, il faudrait élaborer les activités en tenant compte des annexes précédemment mentionnées.

DEGRÉ **3**

QUESTION

25

Le **scénario** prévoit-il un horaire précis pour le déroulement des activités?

- oui
- non
- ne s'applique pas

DEGRÉ **2**

QUESTION

26

Le **scénario** comporte-t-il un itinéraire à suivre dans les salles d'exposition ou dans les lieux extérieurs?

- oui
- non
- ne s'applique pas

DEGRÉ **2**

QUESTION

27

Le **scénario** prévoit-il l'enchaînement de thèmes?

- oui
- non
- ne s'applique pas

DEGRÉ **2**

QUESTION

28

DEGRÉ 2

Trouve-t-on, dans le **programme éducatif**, des références précises au contenu disciplinaire?

- oui
- non
- ne s'applique pas

QUESTION

29

DEGRÉ 2

Le **programme éducatif** propose-t-il explicitement l'utilisation de **stratégies** telles que la visite guidée, le jeu de rôle, la démonstration, la manipulation, la mise en situation?

- oui
- non
- ne s'applique pas

Voir d'autres types de stratégies au glossaire.

QUESTION

30

DEGRÉ 2

Le **programme éducatif** prévoit-il explicitement le recours à des **procédés** tels que l'analogie, la comparaison, l'évocation?

- oui
- non
- ne s'applique pas

QUESTION

31

DEGRÉ 2

Le **programme éducatif** suggère-t-il l'emploi des **moyens** muséographiques de l'exposition tels qu'artefacts, panneaux, maquettes, bornes audio, diaporamas ou dispositifs multimédias?

- oui
- non
- ne s'applique pas

QUESTION

32

Le **programme éducatif** précise-t-il le matériel requis pour réaliser les activités (autre que celui utilisé dans les expositions)?

- oui
- non
- ne s'applique pas

DEGRÉ 2

## L'arrimage avec le lieu

QUESTION

33

Les activités du **programme éducatif** sont-elles conçues pour se dérouler dans les salles d'exposition ou dans les espaces extérieurs de l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

34

L'endroit prévu pour la tenue des activités convient-il à la taille des groupes de visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

35

Les activités du **programme éducatif** tiennent-elles compte des caractéristiques physiques du lieu muséal incluant l'architecture, l'ambiance, les odeurs, les sons et l'**esprit du lieu**?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

36\*

Les activités du **programme éducatif** proposent-elles une **représentation spatiale** du lieu, notamment de ses composantes physiques (structures, bâtiments, aménagements paysagers, etc.) et du type d'occupation qui leur est associé?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

37\*

Les activités du **programme éducatif** tiennent-elles compte de la **localisation spatiale** du lieu?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

38\*

Les activités du **programme éducatif** tiennent-elles compte de la **distribution spatiale** des phénomènes physiques et humains associés au lieu?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

QUESTION

39\*

Les activités du **programme éducatif** tiennent-elles compte de la **relation spatiale** du lieu avec son environnement physique et social (urbain, rural ou autre)?

- oui
- non
- je ne sais pas

DEGRÉ 2

# L'arrimage avec les expositions

## QUESTION

40

Y a-t-il adéquation entre la **thématique du programme éducatif** et le **mandat commémoratif** du lieu historique ou, selon le cas, la **mission** de l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas

Une réponse positive valide le programme éducatif sous cet aspect.  
Une réponse négative entraîne le rejet du programme éducatif, du moins dans sa forme actuelle.

Une réponse indéterminée commande une analyse plus approfondie.  
Habituellement, il est possible de se prononcer sur l'adéquation ou l'inadéquation du programme à partir des documents publiés par l'institution muséale ou le lieu historique.

DEGRÉ **2**

## QUESTION

41\*

Dans le cas d'un lieu historique, y a-t-il adéquation entre la **thématique du programme éducatif** et la **thématique d'interprétation**?

- oui
- en partie
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

Une réponse positive valide le programme éducatif.  
Une réponse négative entraîne la révision du contenu.  
Une réponse indéterminée commande une analyse plus approfondie.  
Habituellement, il est possible de se prononcer sur l'adéquation ou l'inadéquation du programme à partir des documents publiés par le lieu historique.

DEGRÉ **2**

## Le partenariat avec le milieu de l'éducation

### QUESTION

42

L'institution muséale entretient-elle des relations formelles avec des enseignants, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école ou d'autres intervenants externes lors de la phase d'ÉLABORATION du programme éducatif?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, ces relations doivent être maintenues et consolidées pour assurer la qualité du programme éducatif.

Dans le cas d'une réponse négative, il faut les développer.

Dans le cas d'une réponse indéterminée, il faut enquêter auprès du personnel afin de savoir si des relations informelles sont établies avec les intervenants du milieu scolaire.

DEGRÉ 2

### QUESTION

43

Les activités du programme éducatif destinées à un public scolaire sont-elles liées en tout ou en partie aux programmes d'études du ministère de l'Éducation ou à ceux d'un autre ministère?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, il faut conserver ces activités, car les programmes de l'institution muséale et les programmes de l'établissement d'enseignement deviennent complémentaires. S'il s'avère impossible d'établir un lien avec les programmes d'études, il faut s'interroger sur la pertinence des activités.

On peut consulter la grille de l'ANNEXE 10 conçue pour analyser un programme éducatif en fonction d'un programme d'études.

DEGRÉ 3

QUESTION

44

Les thèmes abordés dans les activités du **programme éducatif** sont-ils traités par les **programmes d'études**?

- oui
- non
- je ne sais pas

À cet égard, on peut consulter la grille de l'ANNEXE 10. Si la réponse est positive, cela représente une avenue possible pour la planification d'un nouveau programme éducatif destiné à un public scolaire précis.

Si la réponse est négative, on peut chercher à harmoniser le programme éducatif avec les programmes d'études.

DEGRÉ

3

QUESTION

45

Le **programme éducatif** propose-t-il du matériel pédagogique pour la réalisation en classe d'**activités de préparation et de prolongement** à la visite?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, le programme éducatif élaboré semble susceptible de convenir à une clientèle scolaire.

Dans le cas d'une réponse négative, il apparaît souhaitable de concevoir des activités de préparation et de prolongement de la visite.

Voir à ce sujet le tableau de l'ANNEXE 11 et la grille de l'ANNEXE 12.

Par ailleurs, il est possible que les enseignants qui visitent régulièrement l'institution muséale aient eux-mêmes conçu des activités de préparation ou de prolongement. Le questionnaire sur la satisfaction de l'enseignant envers un programme éducatif (ANNEXE 13) comporte des questions à cet égard.

DEGRÉ

2

QUESTION

46

Les **activités de préparation et de prolongement** du **programme éducatif** sont-elles liées aux programmes d'études en vigueur dans un établissement d'enseignement?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

Pour vérifier la qualité des activités de préparation et de prolongement déjà élaborées ou pour en concevoir de nouvelles, on peut consulter le tableau de l'ANNEXE 11 et la grille de l'ANNEXE 12.

DEGRÉ

3

QUESTION

47

Les **activités de préparation et de prolongement** du **programme éducatif** correspondent-elles aux activités réalisées à l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

Pour vérifier la qualité des activités de préparation et de prolongement déjà élaborées ou pour en concevoir de nouvelles, on peut consulter le tableau de l'ANNEXE 11 et la grille de l'ANNEXE 12.

DEGRÉ

3

---

QUESTION

**48**

Le contenu des **activités de préparation et de prolongement** est-il approprié à l'activité tenue à l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

À l'ANNEXE 12, une grille d'analyse du contenu du matériel de préparation et de prolongement de la visite fournit quelques éléments de réponse.

---

DEGRÉ **3**

---

QUESTION

**49**

L'institution muséale publie-t-elle un dépliant contenant des informations relatives au programme éducatif?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, on peut présumer que l'institution muséale dispose des éléments nécessaires à la promotion du programme éducatif.

Dans le cas d'une réponse négative, il faut concevoir et produire un dépliant d'information, à l'intention du milieu scolaire, indiquant la clientèle visée et les objectifs pédagogiques du ministère de l'Éducation ou d'un autre ministère qui peuvent être atteints grâce au programme éducatif de l'institution muséale (voir la question n° 43).

Dans le cas d'une réponse indéterminée, il faut procéder à des recherches avant d'appliquer, selon le cas, les consignes mentionnées.

---

DEGRÉ **1**

QUESTION

50

Le dépliant d'information est-il envoyé aux conseillers pédagogiques ou aux responsables de l'enseignement d'une discipline?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, précisez les destinataires:

Si la réponse est positive, la promotion semble adéquate.

Si la réponse est négative, il y a de fortes chances que la promotion ne rejoigne pas les premiers intéressés, c'est-à-dire les enseignants.

DEGRÉ 1

QUESTION

51

Évalue-t-on la qualité graphique des documents du **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

La grille d'analyse de la facture des documents produits ou publiés (ANNEXE 14) peut orienter l'évaluation.

DEGRÉ 3

## La recherche de nouveaux publics

### QUESTION

52

Dans le but de rejoindre de nouveaux publics, a-t-on recensé tous les **programmes d'études** susceptibles de recouper la thématique du **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

Afin de vérifier si le programme éducatif peut éventuellement convenir à d'autres publics, il importe d'examiner les programmes d'études des établissements scolaires. À cet égard, on peut s'inspirer de la grille de l'ANNEXE 15.

De plus, cet inventaire peut servir à l'élaboration de nouveaux programmes éducatifs (voir la question n° 54).

DEGRÉ

3

### QUESTION

53

Dans le but de rejoindre de nouveaux publics, a-t-on recensé les **groupes d'éducation populaire** susceptibles d'être intéressés par le **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

Dans la mesure où les objectifs poursuivis par des **groupes d'éducation populaire** s'apparentent à ceux du programme éducatif, il convient d'inviter ces groupes. Cet inventaire peut également servir à l'élaboration de nouveaux programmes éducatifs (voir la question n° 55).

DEGRÉ

2

## La planification de nouveaux programmes éducatifs

### QUESTION

**54**

Dans le but d'élaborer de nouveaux **programmes éducatifs**, a-t-on recensé les **programmes d'études** susceptibles de traiter des notions abordées à l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

Si la réponse est positive, il y a lieu d'élaborer des programmes destinés précisément à une clientèle scolaire. À cet égard, on peut consulter les ANNEXES 6, 9, 10 et 12.

Si la réponse est négative, on peut chercher à harmoniser davantage les ressources de l'institution muséale avec celles du milieu de l'éducation.

DEGRÉ **3**

### QUESTION

**55**

Dans le but d'élaborer de nouveaux **programmes éducatifs**, a-t-on recensé les programmes des **groupes d'éducation populaire** susceptibles de traiter des notions abordées à l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas
- ne s'applique pas

Si la réponse est positive, et que de tels programmes existent dans le milieu de l'éducation populaire, il y a lieu d'élaborer un programme éducatif destiné précisément à cette clientèle. À cet égard, on peut consulter les ANNEXES 6, 9, 10 et 12. Si un tel recensement démontre l'absence de tels programmes dans le milieu de l'éducation populaire, il pourrait s'avérer difficile de proposer un programme éducatif à ces groupes.

Si la réponse est négative, on peut chercher à harmoniser davantage les ressources de l'institution muséale avec celles du milieu de l'éducation populaire, en procédant tout d'abord à ce recensement.

DEGRÉ **2**

## La spécificité du programme éducatif

### QUESTION

56

Le **programme éducatif** est-il spécifique à l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, le programme semble pertinent. Dans le cas d'une réponse négative, il faut répondre à la question suivante.

DEGRÉ

2

### QUESTION

57

Le **programme éducatif** reprend-il le contenu d'un autre programme mis en œuvre dans une autre institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, de quel programme s'agit-il?

Une similitude de contenu avec un autre programme éducatif remet en question sa pertinence. En effet, peut-on concevoir que deux institutions muséales offrent le même contenu? L'exclusivité du contenu confirme la singularité du programme et incite à le conserver.

DEGRÉ

2





Animation et mise en scène de la vie bourgeoise dans le Montréal du XIX<sup>e</sup> siècle, lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier. Photo : Parcs Canada / Normand Rajotte



# **LA MISE EN ŒUVRE** *du programme éducatif*

## **COMMENT LE PROGRAMME SE DÉROULE-T-IL?**

**C**ette section traite de la MISE EN ŒUVRE du programme éducatif, soit de son déroulement dans l'institution muséale et possiblement dans l'établissement d'enseignement.

Les éléments suivants sont passés en revue: l'intervention des guides, la participation des visiteurs, le partenariat avec le milieu de l'éducation, le suivi du programme.

L'analyse permettra de mesurer l'écart qui peut exister entre les phases d'ÉLABORATION et de MISE EN ŒUVRE du programme éducatif.



# L'intervention des guides

## QUESTION

**58**

Le **programme éducatif** est-il mis en œuvre par un membre spécialisé du personnel (guide, contractuel ou bénévole)?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est négative, vous pouvez passer à la question n° 60.

DEGRÉ **2**

## QUESTION

**59**

Les autorités de l'institution muséale offrent-elles annuellement un programme de formation à l'intention des guides?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, on peut présumer que les guides ont acquis une certaine compétence.

Dans le cas d'une réponse négative, on peut présumer que la formation des guides s'est faite au hasard des expériences de travail. Dans ce cas, on peut s'interroger sur le degré de compétence des guides. L'ANNEXE 16 fournit quelques repères d'un programme de formation.

DEGRÉ **1**

QUESTION

60

Le programme de formation des guides compte-t-il des sessions ayant pour objet la connaissance de la discipline propre à l'institution muséale, les techniques d'animation et la psychologie des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse s'avère entièrement positive, on peut présumer de la qualité de la formation dispensée.

Si la réponse est partiellement ou totalement négative, il faudrait, à tout le moins, réviser le programme de formation.

L'ANNEXE 8 fournit, entre autres, des repères sur la psychologie du visiteur.

DEGRÉ 1

QUESTION

61

Le **programme éducatif** est-il traité de façon précise lors du programme de formation des guides?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse s'avère entièrement positive, on peut présumer de la qualité de la formation dispensée.

Si la réponse est partiellement ou totalement négative, il faudrait, à tout le moins, réviser le programme de formation.

À cet égard, le formulaire d'identification des besoins de formation des guides, suggéré à l'ANNEXE 16, peut s'avérer utile.

DEGRÉ 3

---

**QUESTION****62**

Les guides jouissent-ils d'une grande liberté dans la prestation des activités?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est positive, il faut supposer que la mise en œuvre du programme varie, voire diffère d'un guide à l'autre.

Dans le cas d'une réponse négative, il faut présumer que la mise en œuvre du programme éducatif est standardisée.

---

**DEGRÉ****1**

---

**QUESTION****63**

Les guides animent-ils les activités du **programme éducatif** selon le **scénario** prévu?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse est négative, quelles modifications sont apportées?

Le scénario initial peut ne constituer qu'un plan sommaire.

Il appartient alors aux guides de le compléter selon leurs habiletés et selon les intérêts des divers groupes de visiteurs.

Il importe alors de savoir comment les guides mettent en œuvre le programme et quels objectifs ils visent.

---

**DEGRÉ****2**

QUESTION

64

Quel est le style d'intervention pratiqué par les guides?

- plutôt centré sur l'agent
- plutôt centré sur le sujet

Pour faciliter la réponse à cette question, on trouvera une grille d'analyse à l'ANNEXE 18.

La grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre lors de la visite à l'institution muséale (ANNEXE 19) fournit indirectement des informations quant au type d'intervention du guide et aux réactions suscitées chez les visiteurs.

DEGRÉ 3

QUESTION

65

Les guides se montrent-ils soucieux des **dimensions cognitive, affective et sensorielle** de l'apprentissage des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour répondre à cette question, il convient de s'informer auprès des guides. À cet égard, la fiche de suivi de la visite de l'ANNEXE 17, la grille d'observation du style d'intervention des guides de l'ANNEXE 18 et le guide d'entretien de l'ANNEXE 20 seront utiles. Si une approche domine, il importe de l'analyser en fonction des objectifs poursuivis par le programme éducatif.

DEGRÉ 4

QUESTION

66

Quels **types de discours** les guides empruntent-ils?

- magistral
- interrogateur
- théâtral

Pour répondre à cette question, il convient de s'informer auprès des guides. À cet égard, la fiche de suivi de la visite de l'ANNEXE 17, la grille d'observation du style d'intervention des guides de l'ANNEXE 18 et le guide d'entretien de l'ANNEXE 20 seront utiles.

DEGRÉ 4

QUESTION

67

*N. B. Question ouverte*

Quels **procédés** les guides privilégient-ils pour réaliser le **programme éducatif**?

Réponse:

Pour répondre à cette question, il convient de s'informer auprès des guides. À cet égard, la fiche de suivi de la visite de l'ANNEXE 17, la grille d'observation du style d'intervention des guides de l'ANNEXE 18 et le guide d'entretien de l'ANNEXE 20 seront utiles. Le glossaire de l'ANNEXE 1 inventorie plusieurs procédés.

DEGRÉ 4

QUESTION

68

*N. B. Question ouverte*

Quels **moyens** les guides privilégient-ils pour interpréter la **thématique du programme éducatif**?

Réponse:

Pour répondre à cette question, il convient de s'informer auprès des guides. À cet égard, la fiche de suivi de la visite de l'ANNEXE 17, la grille d'observation du style d'intervention des guides de l'ANNEXE 18 et le guide d'entretien de l'ANNEXE 20 seront utiles.

DEGRÉ 4

QUESTION

69\*

Comment les guides rappellent-ils le passé lors d'une activité dans un lieu historique?

- par le recours au contexte historique
- par la narration d'anecdotes
- par l'évocation de l'ambiance du lieu (bruits, odeurs, etc.)
- par d'autres stratégies
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse indéterminée, il faudrait vérifier comment les guides tentent de recréer un sens du passé.

Le guide d'entretien de l'ANNEXE 20 permet de s'informer auprès des guides.

DEGRÉ 4

## La participation des visiteurs

QUESTION

70

Le **programme éducatif** suscite-t-il la **participation active** des visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

L'indice de participation du visiteur (ANNEXE 30) peut aider à répondre à cette question. On peut aussi consulter dans le glossaire la définition de l'expression **types de discours**.

Dans le cas d'une réponse positive, on peut présumer que les participants sont satisfaits.

Dans le cas d'une réponse négative ou indéterminée, il faudrait ajuster les activités du programme.

DEGRÉ 2

QUESTION

71

Les guides suscitent-ils des interactions entre les visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Le guide d'entretien de l'ANNEXE 20 peut aider à répondre à cette question.

Dans le cas d'une réponse positive, les rapports de sociabilité renforcent l'expérience de visite.

Dans le cas d'une réponse négative ou indéterminée, il convient peut-être de stimuler l'interaction entre les participants en favorisant des stratégies d'animation en ce sens.

DEGRÉ 4

QUESTION

72

Le **programme éducatif** accorde-t-il un grand degré d'autonomie aux visiteurs? En d'autres termes, peuvent-ils orienter la visite selon leurs intérêts?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans les faits, il peut s'avérer difficile de répondre objectivement à cette question. On propose à l'ANNEXE 21 un tableau qui permet d'observer une tendance.

DEGRÉ 3

QUESTION

73

Les visiteurs mettent-ils en œuvre des **habiletés intellectuelles** autres que l'observation lors de leur participation au **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour répondre à cette question, on peut appliquer la grille présentée à l'ANNEXE 19.

DEGRÉ 4

QUESTION

74

Quel est le degré d'intérêt manifesté par la majorité des participants envers la visite?

- élevé
- moyen
- faible
- je ne sais pas

L'information peut être recueillie auprès des guides au moyen d'une fiche de suivi de la visite, à l'ANNEXE 17, et auprès des enseignants, par le questionnaire sur la satisfaction envers le programme éducatif, à l'ANNEXE 13.

Les informations recueillies permettent d'infirmer ou de confirmer les premières impressions.

DEGRÉ 4

## Le partenariat avec le milieu de l'éducation

QUESTION

75

L'institution muséale entretient-elle des relations formelles avec des enseignants, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école ou des responsables de groupes de visiteurs, lors de la **MISE EN ŒUVRE** du **programme éducatif**?

À titre d'exemple, une séance d'information annuelle est-elle organisée à leur intention?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, ces relations sont à maintenir et à consolider.

Dans le cas d'une réponse négative, il faut établir des liens avec des intervenants extérieurs à l'institution muséale.

Dans le cas d'une réponse indéterminée, il faut s'informer auprès du personnel afin de connaître les relations informelles qu'ils ont pu établir avec des intervenants extérieurs.

DEGRÉ 2

QUESTION

76

S'enquiert-on des motifs qui incitent les responsables à faire participer leur groupe au **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, comment?

Il faut alors s'assurer de l'accessibilité à cette information.

Dans le cas d'une réponse négative ou indéterminée, il faut, lors de la réservation, consigner cette information à l'aide de la grille de l'ANNEXE 23.

DEGRÉ

3

## Le suivi du programme

Des données peuvent être recueillies de façon ponctuelle sur le déroulement des activités et sur les réactions des visiteurs.

QUESTION

77

Les visites font-elles l'objet d'un suivi?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si la réponse s'avère positive, il est probable que l'institution muséale a développé ses propres outils.

Si la réponse est négative, on trouvera, à l'ANNEXE 17, une fiche de suivi de la visite à l'intention du guide qui peut servir à l'autoévaluation, à l'analyse de la mise en œuvre du programme éducatif et à l'identification des modifications nécessaires.

Par ailleurs, le formulaire d'identification des besoins de formation des guides, suggéré à l'ANNEXE 16, peut aider à la formation continue.

DEGRÉ

1

---

**QUESTION****78**

Mesure-t-on le degré de participation des visiteurs au **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, les données recueillies permettent de modifier, s'il y a lieu, le programme éducatif.

Dans le cas d'une réponse indéterminée ou négative, il convient de prendre des dispositions à cet égard.

Pour répondre à cette question, on peut consulter dans le glossaire la définition de l'expression **types de discours**, la grille d'analyse du style d'intervention du guide de l'ANNEXE 18, ou l'indice de participation des visiteurs de l'ANNEXE 30.

**DEGRÉ 2**

Une banque de données s'avère essentielle au suivi du programme, car elle permet de vérifier le succès des efforts de promotion et facilite la planification du calendrier des visites ainsi que l'horaire de travail des guides.

---

**QUESTION****79**

Les informations relatives à la fréquentation sont-elles consignées?

*Exemples:*

Le nombre mensuel de visites de groupes

(incluant, selon le cas, le nombre d'élèves

par groupe et le nombre d'accompagnateurs):

leur provenance, le degré et l'ordre d'enseignement:

le programme éducatif réalisé:

la langue utilisée lors de l'activité:

oui      non      je ne sais pas

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

On peut consulter à l'ANNEXE 22 une fiche de compilation des données de fréquentation.

**DEGRÉ 3**

---

**QUESTION****80**

Note-t-on les coordonnées des responsables des groupes (classes ou autres) participant au **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, il faut analyser la compilation réalisée à l'aide de la grille présentée à l'ANNEXE 23.

Dans le cas d'une réponse négative ou indéterminée, il faut réunir, à l'aide de la grille présentée à l'ANNEXE 23, une banque de données sur les partenaires du milieu scolaire.

---

DEGRÉ

**3**

---

**QUESTION****81**

Compile-t-on des informations relatives à la façon dont l'institution muséale a été connue par les responsables des groupes de visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, comment?

Il faut alors s'assurer de consigner cette information dans le cahier de réservations.

Dans le cas d'une réponse négative ou indéterminée, il faut, lors de la réservation, consigner cette information à l'aide de la grille de l'ANNEXE 23.

---

DEGRÉ

**3**

QUESTION

**82**

Compile-t-on des informations relatives au nombre de visites effectuées antérieurement à l'institution muséale par le responsable du groupe de visiteurs?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, comment?

Il faut alors s'assurer de l'accessibilité à cette information.

Dans le cas d'une réponse négative ou indéterminée, il faut, lors de la réservation, consigner ces informations à l'aide de la grille de l'ANNEXE 23.

DEGRÉ **3**



Le repos du guerrier... au lieu historique national du Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy.

Photo : Parcs Canada / Francis Quirion



# L'IMPACT

## *du programme éducatif*

### **QUELS SONT LES EFFETS DU PROGRAMME ÉDUCATIF?**

Cette section traite de la MESURE DE L'IMPACT du programme éducatif auprès du public visiteur. Les questions qui suivent concernent le partenariat avec le milieu de l'éducation et l'appropriation de la thématique par les visiteurs.

---

QUESTION

**83**

L'institution muséale entretient-elle des relations formelles avec des enseignants, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école ou des responsables de groupes de visiteurs afin de connaître l'**IMPACT** du **programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Dans le cas d'une réponse positive, ces relations sont à maintenir et à consolider.

Dans le cas d'une réponse négative, il faut établir des liens avec des intervenants extérieurs à l'institution muséale.

Dans le cas d'une réponse indéterminée, il faut enquêter auprès du personnel afin de connaître les relations informelles qu'il a pu établir avec des intervenants extérieurs à l'institution muséale.

---

DEGRÉ

**2**

---

QUESTION

**84**

Quel est le degré de satisfaction manifesté par les responsables de groupe envers les activités du **programme éducatif**?

- très élevé
- élevé
- peu élevé
- je ne sais pas

Le questionnaire sur la satisfaction de l'enseignant à l'égard du programme éducatif, à l'ANNEXE 13, permet de recueillir des données pertinentes.

---

DEGRÉ

**4**

QUESTION

85

Les visiteurs, après avoir réalisé les activités du **programme éducatif**, changent-ils d'**attitude** envers la discipline (historique, artistique, scientifique ou autre)?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour répondre de façon adéquate à cette question, les visiteurs doivent être soumis à un prétest avant leur visite à l'institution muséale et à un post-test après leur visite. On trouvera à l'ANNEXE 24 un exemple de questionnaire ayant pour objet la discipline historique.

De plus, l'ANNEXE 28 propose un questionnaire afin d'apprécier la dimension affective du contact du visiteur avec une œuvre d'art.

DEGRÉ **4**

QUESTION

86

Les visiteurs, après avoir pris part aux activités du **programme éducatif**, changent-ils d'**attitude** envers l'institution muséale?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour répondre de façon adéquate à cette question, les visiteurs doivent être soumis à un prétest avant leur visite à l'institution muséale et à un post-test après leur visite. On trouvera à l'ANNEXE 25 un exemple de questionnaire ayant pour objet l'attitude envers l'institution muséale.

De plus, l'ANNEXE 28 propose un questionnaire afin d'apprécier la dimension affective du contact du visiteur avec une œuvre d'art.

La recherche sur l'activité affective du visiteur représente un champ en plein développement. Il n'existe pas encore d'outil validé pour sa mesure dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme éducatif. Pour poursuivre la réflexion, consulter Dufresne-Tassé et Lefebvre (1996) et Sauvé (1997). Quant à la mesure de l'atteinte des objectifs sensoriels, il n'existe encore aucun outil valide à cet égard.

DEGRÉ **4**

QUESTION

87

Les visiteurs qui ont participé aux activités du **programme éducatif** ont-ils réalisé des **apprentissages** d'ordre cognitif?

- oui
- non
- je ne sais pas

Pour répondre à cette question, les visiteurs doivent être soumis à un prétest avant leur visite à l'institution muséale et à un post-test après leur visite. Chaque test doit être élaboré sinon par le personnel de l'institution muséale du moins en étroite collaboration avec lui. On trouvera à l'ANNEXE 26 un exemple de questionnaire cognitif et à l'ANNEXE 27, des modèles de protocoles régissant leur conception, leur administration et leur analyse.

DEGRÉ

5

QUESTION

88

*N. B. Question à développement*

Les visiteurs ont-ils compris la **thématique du programme éducatif**?

- oui
- non
- je ne sais pas

Expliquez:

La réalisation d'entrevues avec des visiteurs, de façon orale ou écrite, de préférence quelques jours après la visite, est indispensable à l'analyse de l'**IMPACT** du programme.

Ces entrevues peuvent être réalisées à l'aide d'un guide d'entretien inspiré des questionnaires suggérés à l'ANNEXE 28.

DEGRÉ

5

# CONCLUSION

Voici la fin du processus d'évaluation. Normalement, l'évaluateur a tous les éléments en main pour analyser le programme, relever ses qualités et circonscrire ses faiblesses. Le tableau-synthèse de l'ANNEXE 32 peut servir à compiler les résultats. L'évaluateur est alors en mesure de procéder aux modifications susceptibles de contribuer à l'amélioration du programme évalué ou encore d'en élaborer un nouveau. L'ANNEXE 29, portant sur la définition d'une politique éducative, peut alors fournir quelques repères à sa planification.

Chaque réponse ne reflète qu'une partie de la réalité. Elle n'est qu'une pièce d'une mosaïque bigarrée et multiforme. Il appartient à l'évaluateur de réunir ces réponses, de les confronter entre elles et de leur donner un sens.

Cet ouvrage n'aurait servi qu'à provoquer la réflexion sur les pratiques pédagogiques d'une institution muséale que son but serait atteint. Par ailleurs, il ne doit pas masquer d'autres dimensions de la réflexion, car, au hasard des intuitions et des collaborations, de nouvelles idées peuvent jaillir, renouvelant sans cesse l'approche, le contenu, les stratégies et les publics d'une institution muséale.

Bref, l'évaluateur peut, au terme de la démarche, appliquer «cet art de discerner une fin bonne, de choisir les moyens les plus aptes à la réaliser et de mettre en œuvre ces moyens» qu'est le jugement (Aristote, cité par Aline Giroux, 1991: 409).

Nous lui souhaitons bonne chance!



# INDEX

## *des annexes*

Questions	Annexes	Titre de l'annexe
<b>Toutes</b>	<b>1</b>	Glossaire
	<b>32</b>	Tableau-synthèse de l'évaluation d'un programme éducatif
<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>	Modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs
<b>A</b>	—	
<b>B</b>	<b>3</b>	Grille d'élaboration d'un programme éducatif
<b>C</b>	—	
<b>D</b>	<b>4</b>	Grille d'analyse de la mise en valeur d'un lieu historique
	<b>5</b>	Objectifs de l'intégrité commémorative
<b>1</b>	<b>3</b>	Grille d'élaboration d'un programme éducatif
	<b>6</b>	Modèle pédagogique implicite à un programme éducatif
<b>2 et 3</b>	—	
<b>4 et 5</b>	<b>7</b>	Grille descriptive du regroupement social des visiteurs
<b>6</b>	<b>8</b>	Typologie des visiteurs
<b>7</b>	<b>5</b>	Objectifs de l'intégrité commémorative
<b>8 à 16</b>	—	
<b>17</b>	<b>6</b>	Modèle pédagogique implicite à un programme éducatif
<b>18</b>	—	
<b>19</b>	<b>31</b>	Définition des objectifs d'un programme éducatif
<b>20</b>	—	
<b>21 à 24</b>	<b>3</b>	Grille d'élaboration d'un programme éducatif
	<b>9</b>	Cadre de présentation d'un programme éducatif
	<b>31</b>	Définition des objectifs d'un programme éducatif
<b>25 à 42</b>	—	
<b>43-44</b>	<b>10</b>	Grille d'analyse d'un programme éducatif selon les objectifs des programmes d'études de sciences humaines
<b>45</b>	<b>11</b>	Modèle d'un programme éducatif liant l'école et une institution muséale
	<b>12</b>	Grille d'analyse des activités de préparation et de prolongement
	<b>13</b>	Questionnaire sur la satisfaction de l'enseignant ou du responsable du groupe
<b>46-47</b>	<b>11</b>	Modèle d'un programme éducatif liant l'école et une institution muséale
	<b>12</b>	Grille d'analyse des activités de préparation et de prolongement
<b>48</b>	<b>12</b>	Grille d'analyse des activités de préparation et de prolongement
<b>49-50</b>	—	
<b>51</b>	<b>14</b>	Grille d'analyse de la facture des documents
<b>52</b>	<b>15</b>	Grille d'analyse du programme éducatif par rapport à un programme d'études
<b>53</b>	—	
<b>54-55</b>	<b>6</b>	Modèle pédagogique implicite à un programme éducatif
	<b>9</b>	Cadre de présentation d'un programme éducatif
	<b>10</b>	Grille d'analyse du programme éducatif selon les objectifs des programmes d'études de sciences humaines
	<b>12</b>	Grille d'analyse des activités de préparation et de prolongement

<b>Questions</b>	<b>Annexes</b>	<b>Titre de l'annexe</b>
<b>56 à 58</b>	—	
<b>59</b>	<b>16</b>	Identification des exigences de la fonction de guide-interprète
<b>60</b>	<b>8</b>	Typologie des visiteurs
<b>61</b>	<b>16</b>	Identification des exigences de la fonction de guide-interprète
<b>62-63</b>	—	
<b>64</b>	<b>18</b>	Grille d'analyse du style d'intervention des guides
	<b>19</b>	Grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre à l'institution muséale
<b>65-66</b>	<b>17</b>	Fiche de suivi de la visite
	<b>18</b>	Grille d'analyse du style d'intervention des guides
	<b>20</b>	Guide d'entretien avec un guide
<b>67</b>	<b>1</b>	Glossaire
	<b>17</b>	Fiche de suivi de la visite
	<b>18</b>	Grille d'analyse du style d'intervention des guides
	<b>20</b>	Guide d'entretien avec un guide
<b>68</b>	<b>17</b>	Fiche de suivi de la visite
	<b>18</b>	Grille d'analyse du style d'intervention des guides
	<b>20</b>	Guide d'entretien avec un guide
<b>69</b>	<b>20</b>	Guide d'entretien avec un guide
<b>70</b>	<b>30</b>	Indice de participation du visiteur
<b>71</b>	<b>20</b>	Guide d'entretien avec un guide
<b>72</b>	<b>21</b>	Mesure du degré d'autonomie du visiteur
<b>73</b>	<b>19</b>	Grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre à l'institution muséale
<b>74</b>	<b>13</b>	Questionnaire sur la satisfaction de l'enseignant ou du responsable du groupe
	<b>17</b>	Fiche de suivi de la visite
<b>75</b>	—	
<b>76</b>	<b>23</b>	Grille de saisie des informations recueillies lors d'une réservation par un groupe scolaire
<b>77</b>	<b>16</b>	Identification des exigences de la fonction de guide-interprète
	<b>17</b>	Fiche de suivi de la visite
<b>78</b>	<b>18</b>	Grille d'analyse du style d'intervention des guides
	<b>30</b>	Indice de participation du visiteur
<b>79</b>	<b>22</b>	Compilation des données de fréquentation des groupes scolaires
<b>80 à 82</b>	<b>23</b>	Grille de saisie des informations recueillies lors d'une réservation par un groupe scolaire
<b>83</b>	—	
<b>84</b>	<b>13</b>	Questionnaire sur la satisfaction de l'enseignant ou du responsable du groupe
<b>85</b>	<b>24</b>	Questionnaire sur l'attitude envers la discipline historique
	<b>28</b>	Questionnaires d'entretien avec un visiteur
<b>86</b>	<b>25</b>	Questionnaire sur l'attitude envers l'institution muséale
	<b>28</b>	Questionnaires d'entretien avec un visiteur
<b>87</b>	<b>26</b>	Exemple d'un questionnaire cognitif
	<b>27</b>	Protocoles d'élaboration, d'administration et d'analyse des résultats d'un questionnaire cognitif
<b>88</b>	<b>28</b>	Questionnaires d'entretien avec un visiteur
<b>CONCLUSION</b>	<b>29</b>	Définition d'une politique éducative
	<b>32</b>	Tableau-synthèse de l'évaluation d'un programme éducatif

# LES ANNEXES

Les annexes marquées d'un  
astérisque (\*) ne concernent  
que les lieux historiques.

# Glossaire

## **ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE PROLONGEMENT**

Activités d'un programme éducatif réalisées dans un établissement d'enseignement avant et après une visite à une institution muséale.

## **AGENT D'ÉDUCATION**

Membre du personnel d'une institution muséale ayant spécifiquement la charge de la fonction éducative, notamment de concevoir, de planifier, d'administrer, de réaliser et d'évaluer un programme éducatif.

## **AGENT D'INTERPRÉTATION**

Dans le modèle théorique d'évaluation, membre du personnel du lieu historique qui élabore, anime, supervise et éventuellement évalue le programme éducatif.

## **AGENT SCOLAIRE**

Dans le modèle théorique d'évaluation, membre du personnel d'un établissement d'enseignement, tel que le conseiller pédagogique et l'enseignant, qui contribue à l'une ou à l'autre des étapes de la mise en œuvre du programme éducatif.

## **APPRENTISSAGE**

«Processus interne à une personne, laquelle, mue par le désir et la volonté de croissance, construit des représentations explicatives cohérentes de son réel à partir de la perception de matériaux et de stimulations de son environnement.» (Legendre, 1983: 258) Voir SAVOIR.

## **APPROCHES (D'INTERPRÉTATION) COGNITIVE, SENSITIVE, AFFECTIVE**

Approches correspondant à des modes d'apprentissage propres à chaque visiteur:

- certaines [personnes] ressentent le besoin de comprendre avant d'agir [*mode cognitif*];
- d'autres ont besoin d'apprendre dans l'action [*mode sensitif*];
- d'autres préfèrent le contact humain pour être stimulées dans leur apprentissage [*mode affectif*] (Camirand et Bournival, 1989: 27).

Chaque mode particulier d'apprentissage se traduit par un certain type de comportement observé lors d'une activité tenue dans une institution muséale:

- [les visiteurs à dominante cognitive] lisent les textes ou, au moins, les grands titres de l'exposition;
- [les visiteurs à dominante sensitive] examinent et touchent les objets et les éléments de l'exposition;
- [les visiteurs à dominante affective] observent l'environnement et cherchent à entrer en contact avec les gens (Camirand et Bournival, 1989: 30).

En apprenant à équilibrer son animation et en dosant le contenu pour faire appel aux besoins de connaissance du visiteur (cognitif), à son côté pratique (sensitif) et à ses sentiments (affectif), l'animateur aura ainsi plus de facilité à rejoindre le visiteur dans ce qu'il préfère. Il pourra même, avec un peu de pratique, arriver à inclure ces trois modes au tout début de son intervention et dans un très court laps de temps (Camirand et Bournival, 1989: 28).

### **APPROPRIATION**

«[...] intégration à soi d'un élément perçu comme extérieur; en d'autres termes, c'est faire une place à cet élément parmi les autres éléments qui composent l'univers personnel de l'individu, c'est le situer et lui assurer une coexistence avec les autres éléments de cet univers.» (Brière, 1996: 1) Voir RELATION D'APPROPRIATION.

### **ATTITUDE (ENVERS LA DISCIPLINE OU L'INSTITUTION MUSÉALE)**

«[...] État d'esprit (sensation, perception, idée, conviction, sentiment, etc.), disposition intérieure acquise d'une personne à l'égard d'elle-même ou de tout élément de son environnement (personne, chose, situation, événement, idéologie, mode d'expression, etc.) qui incite à une manière d'agir favorable ou défavorable.» (Legendre, 1993: 112)

### **CANEVAS DE SCÉNARIO**

Voir SCÉNARIO.

### **COMMÉMORATION**

«Reconnaissance ministérielle de l'importance nationale de territoires ou de plans d'eau spécifiques au moyen d'une acquisition ou d'un accord, ou d'autres moyens jugés appropriés par le Ministre, aux fins de la protection et de la mise en valeur d'aires ou de ressources patrimoniales, et par l'érection d'une plaque ou d'un monument, etc.» (Parcs Canada, 1994: 121)

Appliquée aux lieux historiques nationaux: «Reconnaissance officielle de sujets d'importance historique nationale par le Canada. Ces sujets touchent tous les aspects de l'histoire humaine du pays — personnes, endroits, événements et autres phénomènes — et leur commémoration peut prendre l'une ou l'autre des formes indiquées dans la *Loi sur les lieux et monuments historiques* et dans la Partie II de la *Loi sur les parcs nationaux*. Une commémoration doit posséder quatre attributs: 1. elle doit être approuvée officiellement par le Ministre; 2. elle doit communiquer l'importance nationale de ce qui est commémoré; 3. dans le cas des ressources d'importance historique nationale administrées par Parcs Canada, elle doit respecter l'héritage que ces ressources représentent; et 4. elle doit avoir un caractère durable.» (Parcs Canada, 1994: 73)

### **COMPRÉHENSION**

«[...] capacité d'accepter intellectuellement la valeur de certains arguments, sans nécessairement adhérer moralement à ces arguments.» (Legendre, 1993: 229)

### **CONCEPTION DU RÔLE ÉDUCATIF DU MUSÉE ENVERS L'ÉCOLE**

Paquin a relevé trois conceptions du rôle éducatif du musée envers l'école: la déscolarisation, la parascolarisation et la scolarisation du musée. Les musées qui épousent la première conception offrent des programmes qui s'adressent à tous les types de visiteurs. D'autres musées, concernés par la clientèle scolaire, offrent des programmes précisément élaborés à son intention, mais «dont les retombées ne constituent pas un complément à l'enseignement dispensé en classe» (p. 22). Il s'agit des tenants de la parascolarisation. Enfin, les adeptes de la troisième conception élaborent des programmes éducatifs muséaux directement liés aux «curricula». La scolarisation du musée devient une façon d'harmoniser les relations entre le musée et l'école. Enfin, Martineau (1991) et Forest (1991) mettent de l'avant une nouvelle conception du rôle du musée envers l'école, celle de permettre à l'élève de vivre des démarches d'apprentissage qui ont un sens et de faciliter le développement d'habiletés intellectuelles généralement peu favorisées en classe. C'est la centration sur la démarche intellectuelle.

### **CONCERTATION**

Voir RELATION DE CONCERTATION.

### **COOPÉRATION**

Voir RELATION DE COOPÉRATION.

### **CURRICULUM**

Voir RELATION CURRICULAIRE.

## **DÉMARCHE ÉDUCATIVE**

Cheminement suivi lors de la conception d'un programme éducatif ou d'une activité spécifique. Par exemple, un programme éducatif comporte trois phases: l'élaboration, la mise en œuvre, la mesure de l'impact du programme; une activité comprend des phases de questionnement, de collecte et de traitement des données, de synthèse et de communication.

## **DÉSCOLARISATION DU MUSÉE**

Voir CONCEPTION DU RÔLE ÉDUCATIF DU MUSÉE ENVERS L'ÉCOLE.

## **DIMENSIONS DE L'APPRENTISSAGE**

Voir APPROCHES COGNITIVE, SENSITIVE, AFFECTIVE.

## **DISTRIBUTION SPATIALE**

«Cette dimension est complémentaire à celle de localisation. Elle s'intéresse à la répartition des phénomènes physiques et humains sur la planète. Elle conduit naturellement à rechercher les raisons de cette répartition.» (MEQ, 1983: 7) Voir LOCALISATION SPATIALE. À titre d'exemple, complétant celui fourni pour la LOCALISATION SPATIALE, l'emplacement du Fort-Numéro-Un (aujourd'hui lieu historique national, à Lévis) s'explique par la place stratégique qu'occupe la ville de Québec, goulot d'étranglement du fleuve Saint-Laurent, pour la défense de l'Empire britannique en Amérique du Nord.

## **ÉDUCATION**

«Ensemble de valeurs, de concepts, de savoirs et de pratiques dont l'objet est le développement de l'être humain et de la société.» (Legendre, 1993: 212)

## **ÉLABORATION D'UN PROGRAMME**

Conception et planification d'un ensemble d'activités destinées à une fin précise.

À des fins d'évaluation d'un programme éducatif, on distingue trois phases: l'ÉLABORATION, la MISE EN ŒUVRE et l'IMPACT (Dussault, 1986):

- l'ÉLABORATION désigne *ce qui est prévu* (sur les plans des objectifs, du contenu, des stratégies, du matériel, etc.);
- la MISE EN ŒUVRE indique *ce qui est offert*, à l'occasion de la tenue des activités prévues;
- l'IMPACT signifie *ce qui est réalisé* par le public visiteur par rapport à ce qui était prévu et ce qui a été offert.

**ENGAGEMENT**

Voir RELATION D'ENGAGEMENT.

**ÉNONCÉ DE MISSION D'UN MUSÉE**

Voir MISSION DU MUSÉE.

**ESPRIT DU LIEU**

«Dans le cas de certaines ressources culturelles, l'esprit des lieux émane de façon telle qu'il semble s'adresser directement aux visiteurs et ne nécessiter qu'un minimum d'interprétation. On peut recourir à cette forme d'interprétation pour les ressources et les ensembles qui conservent leur fonction ou leur utilité d'origine, ou encore dont l'intégrité historique est complète. On peut également y recourir lorsque leur signification est évidente, qu'ils ne pourraient supporter de toute façon une utilisation et une exploitation plus poussées, ou dont l'intégrité serait menacée par une mise en valeur plus élaborée.» (Parcs Canada, 1994: 115-116)

**ÉVALUATION DE PROGRAMME**

«[...] Collecte systématique d'informations sur les composantes (la structure), le fonctionnement (le processus), les résultats (l'efficacité) ou l'impact d'un programme» (Péladeau et Mercier, 1993: 111) afin de pouvoir porter un jugement sur sa qualité.

**GROUPE D'ÉDUCATION POPULAIRE**

«Organisme sans but lucratif, reconnu pour son action communautaire et pour les liens qu'il entretient avec le milieu, ayant pour but la réalisation d'interventions éducatives auprès d'adultes (16 ans et plus) ou de groupes d'adultes.» (MEQ, Direction de la formation générale des adultes)

**GROUPE SCOLAIRE**

«Personnes faisant partie d'un groupe en provenance d'une institution d'enseignement se rendant dans un parc national, un lieu ou un canal historique national» (Parcs Canada, 1993: 20) ou dans toute autre institution muséale.

**HABILETÉ INTELLECTUELLE**

«Opération mentale pratiquée par l'élève [ou l'étudiant] dans le but d'interpréter les représentations d'une réalité.» (Boucher, 1986: 26)

**HARMONISATION**

Voir CONCEPTION DU RÔLE ÉDUCATIF DU MUSÉE ENVERS L'ÉCOLE.

## **INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE**

Description de l'état ou du caractère global d'un lieu historique national: «Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance ne sont ni endommagées ni menacées, lorsque les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public et lorsque ses valeurs patrimoniales sont respectées par tous les décideurs et intervenants.» (Parcs Canada, n.d.: 1)

## **INTERACTIVITÉ**

Mode d'accès aux connaissances nécessitant une participation active de la part du visiteur.

## **INTERPRÉTATION**

«Méthode de sensibilisation qui consiste à traduire, pour un public en situation, le sens profond d'une réalité et ses liens cachés avec l'être humain, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'appréhension, c'est-à-dire qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle.» (OLF, 1984: 61) Voir RELATION D'INTERPRÉTATION.

## **INSTITUTION MUSÉALE**

Voir MUSÉE.

## **JEUX, TYPES DE**

Le ministère de l'Éducation (1997: 6-7) propose quatre types de jeux aux élèves d'âges préscolaire et primaire. Le *jeu d'exercice* «consiste à s'exercer en répétant une activité. Il permet à l'enfant d'apprendre, entre autres, que le même geste entraîne la même séquence. Ex.: sauter à la corde ou lancer une balle. Le *jeu symbolique* permet à l'enfant, par le "faire-semblant", d'exprimer la réalité telle qu'il la perçoit et la ressent puis de faire appel à ses connaissances. Il facilite l'apprentissage du langage. Ex.: jouer à l'épicerie. Les *jeu de règles, jeu de société ou jeu d'équipe*, exigent que l'enfant se conforme à des règles et à des rôles particuliers et interdépendants. L'enfant doit se mettre à la place de l'autre pour pouvoir mieux jouer son propre rôle et connaître les stratégies de celui qui cherche à atteindre le but avant les autres. Les jeux de règles contribuent au développement de l'autonomie et de la coopération. Ex.: jeu d'associations. Le *jeu de construction* consiste à assembler des matériaux de tous formats et de toutes formes. Il permet à l'enfant d'acquérir plusieurs habiletés liées, entre autres, aux mathématiques et à la géométrie. Il favorise aussi la coopération, de même que la motricité globale et la motricité fine. Ex.: bricolage ou jeu de blocs».

**LIEU HISTORIQUE [AMÉNAGÉ]**

Endroit où se déroule le programme éducatif. Il s'agit du lieu historique dans son état actuel, qu'il ait été ou non conservé et mis en valeur. Il comprend un territoire plus ou moins étendu sur lequel on trouve des bâtiments plus ou moins restaurés, des intérieurs plus ou moins aménagés, des expositions privilégiant certaines thématiques et faisant appel à plusieurs médias et objets plus ou moins authentiques. Des espaces verts sont souvent partie intégrante du lieu historique. Par ailleurs, comme toute organisation, le lieu historique possède des objectifs structurant son action, tel que l'on peut les retrouver dans le plan de gestion, le plan de service ou le programme d'interprétation. Voir MUSÉE.

**LOCALISATION SPATIALE**

«Par localisation, il faut entendre plus qu'un simple mot d'identification. Il s'agit plutôt d'une description de l'endroit où sont les objets. Cette description est basée sur certains systèmes de référence intériorisés par l'individu. Ces systèmes de référence sont d'abord égocentriques, plus tard démocentriques et, enfin, basés sur les éléments du paysage ou encore sur des systèmes abstraits de coordonnées.» (MEQ, 1983: p. 6) À titre d'exemple, la localisation du Fort-Numéro-Un (aujourd'hui lieu historique national, à Lévis) s'explique par son intégration au système défensif de Québec. Construit durant le Régime britannique sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il vise à défendre la ville d'une éventuelle attaque provenant des États-Unis. À cette fin, les canons sont pointés vers le sud et non vers le fleuve.

**MANDAT COMMÉMORATIF**

Voir COMMÉMORATION; OBJECTIF DE COMMÉMORATION.

**MATIÈRE SCOLAIRE**

Dans le modèle théorique d'évaluation, un aspect d'un programme d'études en vigueur, avec lequel la thématique d'un programme éducatif peut entretenir un certain lien. Voir RELATION CURRICULAIRE.

**MISSION DU MUSÉE**

Énoncé clair et précis de la raison d'être du musée, de ce qui caractérise ses fonctions, sa clientèle, ses produits et ses moyens (Côté et Samson, 1995: 7).

**MUSÉE**

«Une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les

témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.» (ICOM, 1986, cité dans Communications Canada, 1988: 26)

### **MODES D'INTERVENTION**

Façons de mettre en valeur une institution muséale ou un lieu historique. Voici une typologie sommaire des modes d'intervention dans un lieu historique:

- *L'exposition simple des vestiges* «[...] met l'emphase sur la stabilisation des vestiges les plus significatifs du site et leur protection contre les intempéries. L'environnement fait pour sa part l'objet d'un aménagement de type contemporain. [...] Cette option transforme la zone historique du parc en un site archéologique, à l'instar d'exemples européens et nord-américains [...].» (Parcs Canada, 1981: 47)
- *La restitution de volumes historiques associée à la reconstitution du paysage:* «Essentiellement, il s'agit de redonner, à l'aide de techniques et de matériaux contemporains, certains de leurs aspects originaux aux structures les plus significatives du site après avoir procédé à la stabilisation de leurs vestiges. L'environnement fait pour sa part l'objet de travaux de reconstitution dans le but de suggérer l'atmosphère du paysage d'époque.» (Parcs Canada, 1981: 47)
- *La création de volumes expressifs associée au réaménagement du paysage* consiste à «édifier, au-dessus des vestiges stabilisés d'une ancienne structure, un volume, mais cette fois résolument contemporain, expressif du caractère et des fonctions de cette structure. L'environnement est conservé et fait l'objet de certains travaux de réaménagement dans le but de rappeler symboliquement les grandes lignes du paysage durant la période historique traitée.» (Parcs Canada, 1981: 47)

### **MODÈLE**

«Représentation abstraite d'un phénomène qui se limite aux éléments essentiels en conservant l'adéquation avec la réalité, de sorte que le modèle possède un caractère fonctionnel. Un modèle peut prendre la forme d'une proposition, d'un schéma, d'un graphique, d'une image.» (Allard et Boucher, 1991: 17)

### **MODÈLE THÉORIQUE D'ÉVALUATION**

Représentation simplifiée des principaux phénomènes à analyser afin d'évaluer un programme éducatif (voir l'ANNEXE 2). Elle repose sur la situation pédagogique spécifique à la participation, par un groupe de visiteurs, à un programme éducatif d'une institution muséale.

## **MODÈLE OPÉRATIONNEL D'ÉVALUATION**

Représentation simplifiée de la mise en application d'un modèle théorique d'évaluation d'un programme éducatif.

## **MOYEN (D'ENSEIGNEMENT)**

Aide pédagogique pouvant désigner aussi bien un auxiliaire audiovisuel qu'un auxiliaire didactique ou autodidactique (Legendre, 1993: 887).

Les moyens muséographiques possèdent une dimension matérielle. Par exemple:

- un artefact;
- un élément présent dans l'exposition (qui n'est pas un artefact supportant l'interprétation);
- un dispositif informatif, non présent dans l'exposition: cahier d'illustrations, diaporama, etc.

## **OBJECTIF**

Il évoque spontanément, pour les membres du personnel d'une institution muséale, les thèmes traités lors d'une activité éducative. Il désigne aussi les fins à atteindre lors de la réalisation d'une activité. Elles peuvent être d'ordre cognitif, sensitif ou affectif.

## **OBJECTIF DE COMMÉMORATION**

Énoncé des raisons justifiant la désignation d'un site comme lieu historique national. Il constitue un élément essentiel de tout énoncé d'intégrité commémorative (Parcs Canada, n.d.: 2).

## **ORIENTATION CONCEPTUELLE**

Informations sur la thématique de l'institution muséale en général ou d'une exposition spécifique qui aident les visiteurs à la comprendre. Il est généralement admis que si le visiteur dispose de repères conceptuels, il comprendra mieux la thématique de mise en valeur (OLF, 1984; Bitgood et Cota, 1995).

## **ORIENTATION PHYSIQUE**

Informations pour aider le visiteur à s'orienter physiquement dans une institution muséale (OLF, 1984; Bitgood et Cota, 1995).

## **ORIENTATION ÉDUCATIVE DU MUSÉE**

Allard, Boucher, Forest et Gauthier (1991) observent trois tendances dans les pratiques éducatives des musées historiques qui correspondent aux paradigmes éducatifs définis par Bertrand et Valois (1982): «Une première tendance réunit les tenants de l'éducation à l'objet.» (Allard *et al.*, 1991: 5) Elle correspond au

paradigme rationnel de Bertrand et Valois. «Une deuxième tendance ne confère une valeur à l'objet que dans la mesure où il concourt à l'apprentissage partiel ou global du visiteur (sujet).» (Allard *et al.*, 1991: 6) Les musées qui suivent cette tendance s'appuient sur un paradigme technologique défini par Bertrand et Valois. «À la rigueur, on peut même concevoir un musée sans collection. C'est la troisième tendance que nous observons en éducation muséale.» (Allard *et al.*, 1991: 7) Cette orientation correspond au paradigme inventif de l'éducation défini par Bertrand et Valois (1982). Enfin, une autre orientation éducative du musée se centre exclusivement sur le visiteur. Elle s'associe au paradigme humaniste défini par Bertrand et Valois (1982).

### **PARASCOLARISATION DU MUSÉE**

Voir CONCEPTION DU RÔLE ÉDUCATIF DU MUSÉE ENVERS L'ÉCOLE.

### **PERTINENCE**

Voir RELATION DE PERTINENCE.

### **PARTICIPATION ACTIVE**

Engagement du visiteur dans sa démarche d'apprentissage qui fait appel à un ou à plusieurs sens (non seulement l'ouïe et la vue, mais aussi le toucher, l'odorat et même le goût); à titre d'exemple, les activités proposant un jeu de rôle ou une manipulation font appel à la participation active des visiteurs.

### **PROCÉDÉ**

«Gén. Manière générale de faire pour parvenir à un résultat. Manière d'agir habituelle. Spéc. Ensemble de pratiques précises, employées pour arriver à un objectif.» (Legendre, 1993: 1022)

Dans le but de susciter l'intérêt des visiteurs et leur compréhension de la thématique, les guides-interprètes utilisent plusieurs procédés. En voici quelques-uns à titre d'exemples:

- la référence aux besoins essentiels dits universels;
- l'analogie et l'opposition: passé/présent; ici/ailleurs, etc.;
- la mention de l'origine culturelle d'objets ou de coutumes;
- la référence à l'actualité.

### **PROGRAMME**

«Ensemble d'activités, soutenues par des ressources humaines et matérielles, visant à intervenir dans un processus social avec l'intention de résoudre un problème ou de fournir un service.» (Péladeau et Mercier, 1993: 111)

**PROGRAMME D'ÉTUDES**

«Ensemble structuré d'objectifs, d'éléments d'apprentissage ou d'activités pédagogiques constituant un enseignement.» (Legendre, 1993: 1034-1035) Dans le présent guide, ce terme réfère aux programmes d'études du ministère de l'Éducation du Québec ou d'un autre ministère. SYN.: PROGRAMME SCOLAIRE.

**PROGRAMME D'INTERPRÉTATION**

Ensemble des activités d'interprétation et des services connexes (OLF, 1984: 118).

**PROGRAMME SCOLAIRE**

Voir PROGRAMME D'ÉTUDES.

**PROGRAMME ÉDUCATIF**

Voir PROGRAMME ÉDUCATIF D'UNE INSTITUTION MUSÉALE.

**PROGRAMME ÉDUCATIF D'UNE INSTITUTION MUSÉALE**

Une ou plusieurs activités d'interprétation et/ou de diffusion conçues selon une démarche, regroupées sous un thème, organisées à des fins éducatives par le personnel d'une institution muséale à l'intention de groupes. Un programme éducatif comporte l'énoncé des objectifs poursuivis, la description du contenu, l'explicitation des stratégies de présentation ainsi que l'inventaire des moyens matériels requis. Les activités peuvent prendre différentes formes: visite guidée, présentation théâtrale, manipulation d'objets, fabrication d'objets, audio-guide, etc. Les activités peuvent se dérouler en tout ou en partie à l'institution muséale (Allard, Boucher et Forest, 1994: 10).

**PUBLIC SCOLAIRE**

Désigne les visiteurs qui viennent à l'institution muséale dans le cadre d'une activité organisée par l'établissement scolaire qu'ils fréquentent, peu importe l'ordre d'enseignement.

**RELATION CURRICULAIRE**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre la thématique du programme éducatif et les programmes d'études en vigueur dans les établissements d'enseignement. L'adéquation s'observe selon plusieurs plans: le contenu, la stratégie pédagogique, la démarche d'ensemble (activités de préparation et de prolongement), etc.

### **RELATION D'APPROPRIATION**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre le sujet-visiteur et la thématique; il peut être d'ordre cognitif, affectif, imaginatif ou esthétique. Cette relation se manifeste sur trois plans: le savoir, le savoir-faire et le savoir-être (GREM, 1994: 49). L'appropriation implique la compréhension par le visiteur de la thématique du programme éducatif.

### **RELATION DE CONCERTATION**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre l'agent d'éducation de l'institution muséale et l'agent scolaire lors des différentes étapes de l'ÉLABORATION, de la MISE EN ŒUVRE et de l'analyse de l'IMPACT d'un programme éducatif.

### **RELATION D'ENGAGEMENT**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre l'agent d'interprétation et le lieu historique aménagé. D'une part, l'agent est engagé et reçoit ou non une formation initiale ou continue, qui fait ou non l'objet d'un suivi. D'autre part, l'agent s'engage envers l'institution à la représenter auprès du sujet-visiteur.

### **RELATION DE COOPÉRATION**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre l'agent d'éducation d'une institution muséale et un ou plusieurs intervenants d'une autre institution muséale.

### **RELATION DE TRANSPOSITION**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre l'agent d'éducation de l'institution muséale et la thématique du programme éducatif. Cette relation se concrétise dans la prise de connaissance du contenu, la définition d'objectifs et la planification de stratégies pédagogiques afin d'adapter la thématique à un public précis.

### **RELATION DE PERTINENCE**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre le programme éducatif et, selon le cas, le lieu historique ou l'institution muséale, plus particulièrement sous l'angle de l'adéquation totale, partielle ou nulle entre les thèmes privilégiés par la thématique du programme éducatif et le mandat commémoratif du lieu historique ou la mission de l'institution muséale.

### **RELATION DE SUPPORT**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre l'agent d'éducation et le sujet-visiteur par l'intermédiaire de stratégies et de moyens mis en œuvre.

## **RELATION D'ORIENTATION**

Dans le modèle théorique d'évaluation, lien entre le visiteur et l'institution muséale relatif au déplacement à l'aide d'informations propres à la thématique (orientation conceptuelle) et à l'aménagement physique (orientation physique).

## **RELATION SPATIALE**

«La relation spatiale porte sur la compréhension des liens entre la distribution des phénomènes physiques et humains sur la planète. Elle s'intéresse également à leur structure et à leurs processus de changement.» (MEQ, 1983: 7) À titre d'exemple, le Fort Chambly (aujourd'hui le lieu historique national du même nom) a été érigé sous le Régime français pour le contrôle du portage (des canots) sur la rivière Richelieu (anciennement, rivière aux Iroquois), affluent du fleuve Saint-Laurent et principale voie navigable nord-sud vers les colonies anglaises (dont celle appelée à l'époque le New York).

## **REPRÉSENTATION SPATIALE**

«La représentation spatiale implique une série d'opérations qui transforment les informations en provenance de l'environnement spatial en un ensemble organisé de représentations. Ces représentations peuvent être stockées de façon interne (carte mentale) ou de façon externe (dessins, cartes, maquettes, rapports écrits).» (MEQ, 1983: 6) À titre d'exemple, le fait de commencer les activités d'un programme éducatif par la présentation d'une maquette du lieu aménagé (comme cela pourrait être le cas au lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice, à Trois-Rivières) ou par l'observation de l'ensemble du lieu à partir d'un belvédère (comme cela pourrait être le cas à la Cité de l'Énergie, de Shawinigan) fournit au visiteur une première représentation du lieu favorisant sa compréhension de la thématique du programme. À cet effet, on pourra consulter la recherche de Knopf (1981), menée auprès de visiteurs adultes et commentée par Allard, Boucher et Forest (1994: 29).

## **SAVOIR**

Savoir, c'est être en mesure d'expliquer et d'appliquer ce que l'on sait [Reboul, 1980]. On ne peut parler de savoir que lorsque les connaissances acquises sont nombreuses et systématisées.» (Legendre, 1993: 1134)

## **SCÉNARIO**

«Prévision du déroulement de chacune des étapes d'une activité d'interprétation.» (OLF, 1984: 137) Il réunit les éléments suivants:

- les objectifs;
- le contenu;

- les stratégies (exposé, visite guidée, jeu de rôle, manipulation, etc);
- les procédés (analogie, référence);
- les moyens (trousse pédagogique ou autres);
- l'itinéraire;
- l'horaire.

## **SCOLARISATION DU MUSÉE**

Voir CONCEPTION DU RÔLE ÉDUCATIF DU MUSÉE ENVERS L'ÉCOLE.

## **SIGNALISATION**

«Emploi, disposition des signaux destinés à assurer la bonne utilisation d'une voie et la sécurité des usagers.» (*Le Petit Robert*, 1982: 1813) La signalisation à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment favorise l'orientation physique et conceptuelle du visiteur. Voir ORIENTATION CONCEPTUELLE et ORIENTATION PHYSIQUE. Bringer et Toche (1996: 16) distinguent trois types de signalisation, aussi dénommée signalétique. «La *signalétique d'orientation* a pour fonction d'aider les gens à trouver leur chemin. Le message est bref, évident, sans aucune ambiguïté, sans aucune interprétation possible. Les couleurs des panneaux sont étudiées pour être aperçues de loin sans pour autant perturber visuellement le site. [La] *signalétique d'information* apporte des informations indispensables: dangers, réglementation, services à la disposition du public, carte générale. La quantité d'informations est nettement plus importante. Elle nécessite l'aménagement d'une aire pour consulter ces panneaux en toute tranquillité. La *signalétique d'interprétation* aide les visiteurs à mieux comprendre le site. Elle s'efforce d'établir la communication entre les gens et les choses. À noter que la signalétique d'interprétation peut intégrer dans un panneau des éléments d'orientation et d'information.»

## **SITUATION PÉDAGOGIQUE**

«Phénomène élémentaire de l'éducation»; «phénomène central du vécu scolaire» (Legendre, 1983: 265). «La situation pédagogique constitue le cœur même de l'éducation, la condition *sine qua non* de son existence.» (Legendre, 1983: 263) Legendre exprime ainsi le modèle de la situation pédagogique: «l'apprentissage (APP) est fonction des caractéristiques personnelles du sujet apprenant (S); de la nature et du contenu des objectifs (O), de la qualité d'assistance de l'agent (A) et des influences du milieu éducationnel (M).» (Legendre, 1983: 269) (Voir l'ANNEXE 6: Modèle pédagogique implicite au programme éducatif.)

**STRATÉGIE**

«Manière de procéder pour atteindre un but spécifique» (Legendre, 1993: 1184); à titre d'exemple, notons la visite guidée, le jeu de rôle, la démonstration, la manipulation, etc.

**SUJET-VISITEUR**

Dans le modèle théorique d'évaluation, groupe d'élèves-visiteurs. Voir PUBLIC SCOLAIRE.

**SUPPORT**

Voir RELATION DE SUPPORT.

**THÉMATIQUE DU PROGRAMME ÉDUCATIF ou THÉMATIQUE**

Dans le modèle théorique d'évaluation, objectif et contenu disciplinaire ou multidisciplinaire du programme éducatif.

**THÉMATIQUE D'INTERPRÉTATION**

«Ensemble des thèmes d'interprétation, principaux et secondaires, identifiés comme étant propres à une région, un parc, un lieu historique, une époque, [un musée], etc., et pouvant être exploités dans le cadre des activités d'interprétation offertes au public.» (OLF, 1984: 154)

**TYPES DE DISCOURS**

Trois types de discours sont généralement adoptés par les guides. Ce sont:

- le discours magistral, dispensant consignes et information, entraînant l'absence d'autonomie;
- le discours interrogateur, s'enquérant de l'expérience ou des connaissances des visiteurs, favorisant la participation;
- le discours théâtral (mise en situation ou jeu d'ambiance), sollicitant l'imagination du visiteur, sur les plans verbal et gestuel.



# ANNEXE 2

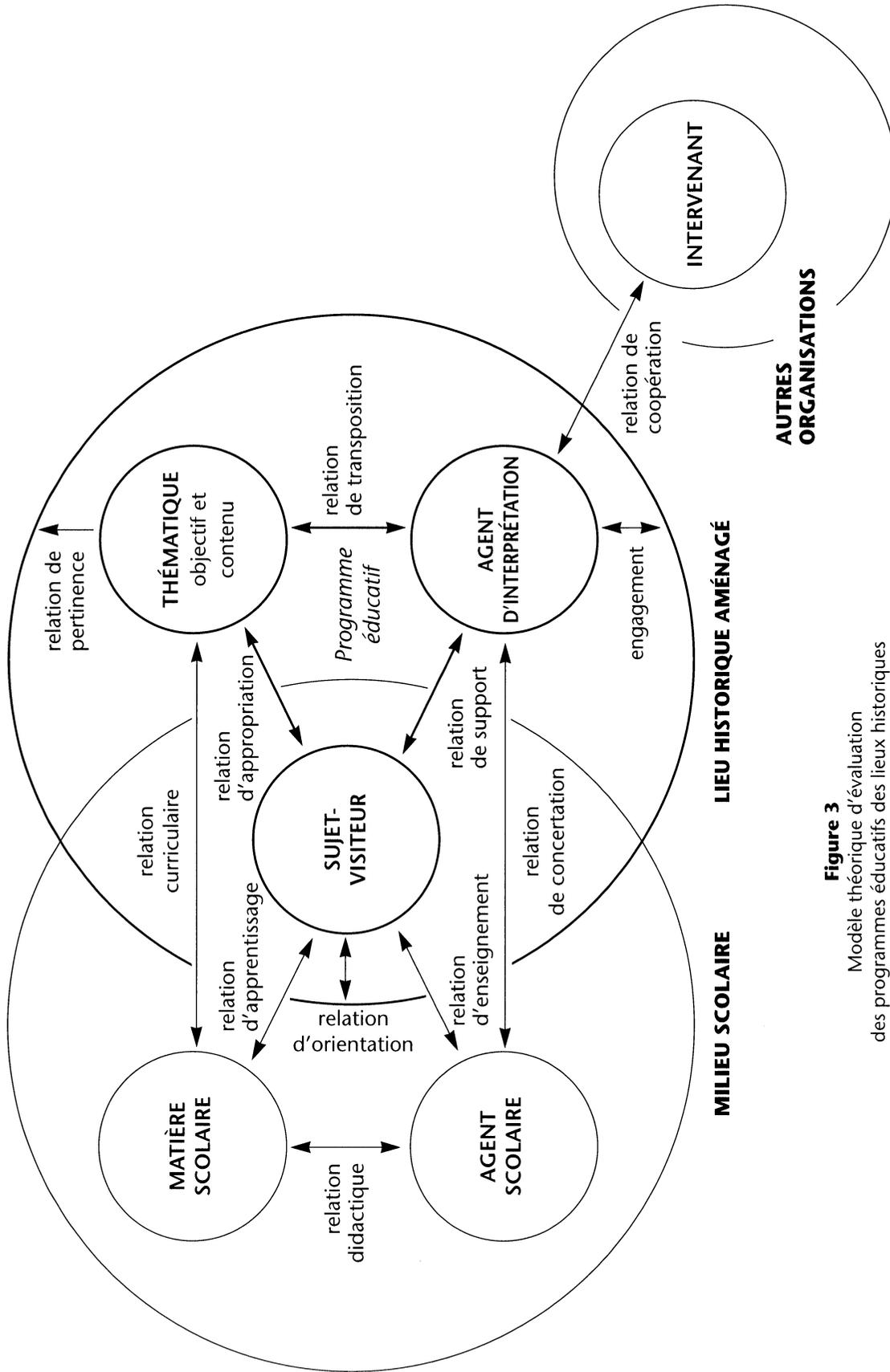
---

## *Modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs*

ANNEXE  
2

La figure suivante représente un modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques. Elle reprend les concepts de ce guide. Le modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs se fonde sur l'analyse de la situation pédagogique spécifique à la participation d'un visiteur scolaire aux activités d'un programme éducatif. Il a été conçu par les membres du Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM) au terme d'une recherche menée principalement au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie de 1993 à 1994 (Larouche, M.-C. et M. Allard, 1997). Les termes ainsi que les expressions sont définis dans le glossaire (ANNEXE 1).

Ce modèle s'adapte aux institutions muséales en modifiant les éléments et les relations propres au lieu historique aménagé.



**Figure 3**  
 Modèle théorique d'évaluation  
 des programmes éducatifs des lieux historiques  
 mis en œuvre auprès des publics scolaires

## *Grille d'élaboration d'un programme éducatif*

### **Préambule: pourquoi élaborer un programme éducatif?**

La réponse à cette question varie en fonction de la finalité éducative de l'institution muséale. De façon générale, on élabore un programme éducatif pour favoriser l'appropriation de la thématique de l'exposition par un public particulier. L'exposition étant le plus souvent conçue pour des visiteurs adultes, une intervention pédagogique devient nécessaire auprès de certaines catégories de visiteurs. La volonté de les encadrer justifie également l'élaboration d'un tel programme (Meunier, 1996). Enfin, la volonté d'attirer une nouvelle clientèle à l'institution muséale, en lui proposant une expérience de visite particulière, doit aussi être prise en compte.

En ce qui concerne le public scolaire, l'élaboration d'un programme éducatif peut découler d'une volonté de rapprocher l'école et l'institution muséale. Ce rapprochement est possible, selon Allard et Boucher (1991: 13), dans la mesure où les activités proposées «correspondent aux objectifs propres aux deux institutions».

Enfin, le but ultime de tout programme éducatif vise à rendre le visiteur compétent et autonome (Cameron, 1971; Boucher, 1994; Jacobi et Coppey, 1996).

### **Comment élaborer un programme éducatif?**

L'élaboration d'un programme éducatif exige de procéder par étapes (voir l'ANNEXE 9: Cadre de présentation d'un programme éducatif). Il faut aussi préciser les diverses composantes telles que le public visé, les objectifs et le contenu du programme, le scénario, le matériel requis, le lieu et la durée, ainsi que le document du programme éducatif. Ces six points sont abordés aux pages suivantes.

## 1 LE PUBLIC VISÉ

À quel public le programme éducatif est-il destiné?

Dans le cas de groupes scolaires, on doit poser les questions suivantes:

- de quel établissement d'enseignement viennent-ils?
- à quel ordre d'enseignement (primaire, secondaire, collégial, universitaire ou autre) appartiennent-ils?
- à quel degré se situent-ils?

*Ces questions permettent de tenir compte de l'âge du public, de son développement, de ses connaissances, de sa capacité de compréhension et de son jugement critique.*

## 2 LES OBJECTIFS ET LE CONTENU DU PROGRAMME

Quel objectif général le programme vise-t-il?

*Il importe que l'objectif soit pertinent par rapport à la mission du musée ou avec le mandat commémoratif du lieu historique.*

Quels objectifs d'apprentissage spécifiques le programme poursuit-il?

*Il importe que les objectifs d'apprentissage ne se limitent pas à l'acquisition de connaissances, mais qu'ils comprennent aussi la compréhension de concepts (savoir), la mise en œuvre d'habiletés techniques ou intellectuelles (savoir-faire), ou le développement d'attitudes (savoir-être).*

Quel contenu est privilégié?

*Le contenu doit s'appuyer sur des références bibliographiques, garantes de l'exactitude du discours.*

Quel lien peut-on établir entre le programme éducatif et les programmes d'études du ministère de l'Éducation (ou de tout autre ministère concerné)?

*Un programme éducatif ne peut atteindre tous les objectifs proposés par un programme d'études. Il importe d'en limiter le nombre et de mieux cibler leur portée.*

### 3 LE SCÉNARIO

Quel type d'animation est privilégié?

*Une visite guidée, un jeu de rôle, etc.*

En quoi consiste le scénario de l'activité?

*Un scénario comporte les étapes suivantes:*

- *le déclencheur de l'activité: «un élément qui stimule l'apprentissage, pique la curiosité, éveille l'intérêt et introduit le thème»: objet, illustration, jeu de rôle, film, démonstration, etc. (Allard, M. et S. Boucher, 1991: 45);*
- *la mise en situation: c'est l'étape où l'on explicite le thème et où l'on situe les élèves face à leurs apprentissages (idem: 46);*
- *le déroulement: c'est le moment où les visiteurs «recueillent les données» et les analysent (idem: 47);*
- *la synthèse: moment où l'on discute des résultats, des réalisations; c'est la conclusion de l'activité.*

*À chacune de ces étapes, il importe de préciser les stratégies, les procédés, les moyens et leur relation avec la thématique.*

### 4 LE MATÉRIEL REQUIS

Quels sont les moyens muséographiques utilisés?

*Les moyens muséographiques renvoient aux éléments de l'exposition tels que les objets et les artefacts et aux divers types de support (reproductions, panneaux, bornes audio, dispositifs multimédias interactifs, etc.).*

Quels autres moyens sont utilisés?

*On se réfère ici à tout élément non inclus directement dans une exposition: guides personnalisés, catalogues, etc.*

## **5 LE LIEU ET LA DURÉE**

Quels sont les endroits les plus propices au déroulement des activités?

Quelle est la durée des activités?

## **6 LE DOCUMENT DU PROGRAMME ÉDUCATIF**

*Il importe de rédiger un document regroupant toutes les informations précédentes (y compris les références bibliographiques) afin de s'assurer que la prestation du programme éducatif soit minimalement constante et uniforme.*

## Grille d'analyse de la mise en valeur d'un lieu historique

1. Quand le site a-t-il été déclaré officiellement lieu historique?
2. À qui appartient-il et à quelles fins est-il utilisé?
3. L'apparence du site a-t-elle changé au cours des âges?
4. Qu'est-ce qui a changé sur le site entre le moment où des événements importants s'y sont déroulés et sa reconnaissance comme lieu historique?
5. Jusqu'à quel point le lieu (structure et paysage) a-t-il été restauré?
6. Sur quel type de données la restauration a-t-elle été basée?
7. L'ameublement [l'aménagement] de la maison [des bâtiments] est-il original?
8. Si la structure a été refaite, sur quel type de documentation a-t-on appuyé les travaux?
9. Existe-t-il un programme de recherche relatif au site?
10. Les rapports de recherche sont-ils disponibles au public?

Adaptation de Pitcaithley, D.T., (1987). «Historic Sites: What Can be Learned From Them». *The History Teacher*, vol. 20, n° 2, p. 207-219.

N. B. Au moment de la parution de cet article, Pitcaithley était responsable de la recherche historique au sein du *National Park Service* (États-Unis).



## Objectifs de l'intégrité commémorative

### Objectifs de l'intégrité commémorative d'un lieu historique

Afin de vérifier si le lieu historique respecte les énoncés de l'intégrité commémorative, il importe de consulter les tableaux suivants. Ils présentent les objectifs relatifs aux ressources, aux messages communiqués et au respect des valeurs patrimoniales. Ces tableaux sont extraits du document suivant: Canada. Ministère de l'Environnement. n.d. *Lignes directrices concernant la rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*. 11 p.

### Ressources ni endommagées ni menacées

#### Indicateurs

- Les ressources culturelles sont-elles gérées conformément aux principes et à la pratique de la gestion des ressources culturelles (GRC)?
- Accorde-t-on la valeur la plus élevée aux ressources culturelles d'importance nationale (**niveau 1**)?
- La valeur historique des ressources culturelles est-elle respectée conformément aux principes et à la pratique de la GRC?
- Les ressources culturelles sont-elles appréciées dans leur contexte?
- Les ressources culturelles dont la valeur historique découle du fait qu'elles ont été le témoin de nombreuses périodes de l'histoire sont-elles respectées pour cela et non pas seulement parce qu'elles ont existé à un moment donné de l'histoire?
- Les ressources culturelles qui tirent leur valeur historique de l'interaction de la nature et de l'activité humaine sont-elles appréciées pour leur qualité tant culturelles que naturelles?
- Les ressources naturelles du lieu sont-elles traitées dans le respect des principes de la GRC?
- A-t-on pris les mesures nécessaires pour que les ressources culturelles puissent subsister en se détériorant le moins possible?
- Y a-t-il un programme de conservation et d'entretien en place permettant d'atténuer l'usure et la détérioration?

## Ressources ni endommagées ni menacées

### (suite)

- Choisit-on les mesures qui ont les effets les moins destructeurs et les plus réversibles pour atteindre les objectifs visés?
- Les écarts à la ligne d'action la moins interventionniste sont-ils justifiés et documentés?
- Les modifications apportées aux ressources culturelles reposent-elles sur une connaissance approfondie de leur valeur historique et sur le respect de cette valeur?
- Les ressources culturelles sont-elles utilisées ou menacées d'une façon qui risque de réduire la possibilité de les conserver à long terme, ainsi que de les comprendre et de les apprécier dans l'avenir?
- A-t-on éliminé ou corrigé les mauvaises utilisations et les menaces en question?
- Les mesures de conservation s'appuient-elles sur des observations directes ou sur des observations indirectes?
- Le recours aux observations indirectes respecte-t-il les principes de la GRC?
- Indique-t-on clairement qu'il y a eu recours aux observations indirectes?
- Les reproductions et reconstructions sont-elles présentées de façon à ne pas être confondues avec les originaux qu'elles servent à représenter?
- Les nouveaux ouvrages tiennent-ils compte dans leur forme et leurs dimensions du lieu concerné et des ressources qui y sont associées (pour ne pas les surpasser)?

## Patrimoine canadien / Parcs Canada

## Messages clairement communiqués

### Indicateurs

- La valeur ou la signification historique des ressources culturelles du lieu est-elle communiquée?
- Les messages d'importance nationale ont-ils la priorité?
- Ces messages sont-ils étouffés par la communication des autres messages patrimoniaux que véhicule le lieu?
- Les moyens de communication utilisés ont-ils pour effet d'appuyer ou de dénaturer les messages d'importance nationale?
- Accorde-t-on la valeur la plus élevée aux ressources culturelles d'importance historique nationale (**niveau 1**)?

- Les valeurs symboliques et associatives des ressources culturelles sont-elles traitées au même titre que leurs qualités physiques?
- Fait-on ressortir la valeur historique des ressources culturelles qui tirent leur importance du fait qu'elles font partie d'un endroit ou d'un lieu donné?
- Fait-on ressortir la valeur historique du lieu historique?
- Le respect que l'on doit accorder à l'évolution historique des ressources culturelles est-il sacrifié au profit d'une interprétation se limitant à un moment précis de l'histoire?
- Fait-on ressortir le continuum de signification, dans sa dimension nationale aussi bien que locale?
- La mise en valeur du lieu met-elle l'accent sur le tout aussi bien que sur les éléments qui forment ce tout?
- Le passé est-il mis en valeur d'une façon qui reflète fidèlement la diversité et la complexité de l'histoire humaine commémorée ou représentée en ce lieu?
- La diversité des points de vue contemporains, des perspectives s'inspirant du savoir traditionnel et des interprétations subséquentes est-elle mise en relief, ou Parcs Canada joue-t-il le rôle d'arbitre de l'histoire humaine du Canada?
- Présente-t-on le passé sans s'appuyer sur certaines connaissances de base?
- Les activités d'interprétation s'appuient-elles sur des observations directes plutôt qu'indirectes?
- Utilise-t-on les observations indirectes dans le respect des principes régissant la GRC?
- Indique-t-on clairement que l'on a eu recours à l'observation indirecte?
- Reconnaît-on, comme il se doit, l'existence de renseignements contradictoires?
- Les reconstructions ou reproductions prennent-elles le pas sur les motifs et les ressources qui font qu'un lieu est désigné comme ayant une importance nationale, au point de compromettre l'intégrité commémorative de ce lieu?
- Les moyens utilisés pour la mise en valeur d'un lieu tiennent-ils compte de la nature et des intérêts du public?
- Fournit-on de l'information sur les ressources culturelles?
- Le lieu contribue-t-il à stimuler les recherches et les études sur l'histoire du Canada?
- La richesse et la diversité du réseau des lieux historiques nationaux, y compris ceux qui sont administrés par d'autres intervenants, sont-elles mises en relief?
- Le public est-il amené à sentir que la sauvegarde des lieux qui revêtent une importance nationale est une responsabilité partagée?

## Respect des valeurs patrimoniales

### Indicateurs

---

- Les principes et la pratique de la GRC sont-ils appliqués à toutes les activités qui touchent les ressources culturelles du lieu?
- Les principes et la pratique de la GRC sont-ils appliqués aux contrats, baux, licences, concessions ou ententes touchant les ressources culturelles?
- Le lieu est-il géré en fonction de l'importance nationale qu'il revêt pour l'ensemble du pays ou est-il géré avant tout comme une attraction?
- Les décisions et pratiques de gestion tiennent-elles compte aussi bien du tout (le lieu) que de ses parties?
- La valeur historique des ressources culturelles est-elle pleinement prise en compte et intégrée dans la planification, la conservation, la mise en valeur et les programmes d'action?
- A-t-on tenu compte des conséquences et des effets cumulatifs possibles des mesures proposées sur la valeur historique des ressources culturelles?
- Les évaluations environnementales tiennent-elles compte des conséquences négatives des mesures proposées sur la valeur historique des ressources culturelles et cherchent-elles à les limiter?
- Les activités professionnelles, techniques et administratives ainsi que les contributions des disciplines pertinentes sont-elles effectivement intégrées dans la gestion et l'exploitation du lieu?
- La gestion fait-elle une place importante à la collaboration interdisciplinaire?
- Les ressources sont-elles inventoriées et évaluées?
- A-t-on d'abord pris en considération toutes les ressources avant de déterminer lesquelles pouvaient constituer des ressources culturelles?
- Les dossiers et les inventaires concernant les ressources culturelles (y compris les données de base, les comptes rendus de décisions et de mesures prises, les relevés des richesses du patrimoine, etc.) sont-ils à jour?
- Procède-t-on aux recherches, relevés et enquêtes nécessaires avant de prendre des mesures qui touchent les ressources culturelles et leur mise en valeur?
- La planification de gestion s'inspire-t-elle des objectifs de commémoration qui sont à l'origine de la désignation et de l'acquisition du lieu?
- Les messages relatifs à l'importance nationale qui sont formulés dans le cadre de la planification de gestion sont-ils compatibles avec la désignation du lieu?

## **Respect des valeurs patrimoniales**

**(suite)**

---

- Les principes régissant la GRC sont-ils à la base de toute consultation publique?
- Dispose-t-on des systèmes de surveillance et d'examen voulus pour déterminer si les objectifs de conservation et de mise en valeur sont effectivement atteints?

**Patrimoine canadien / Parcs Canada**

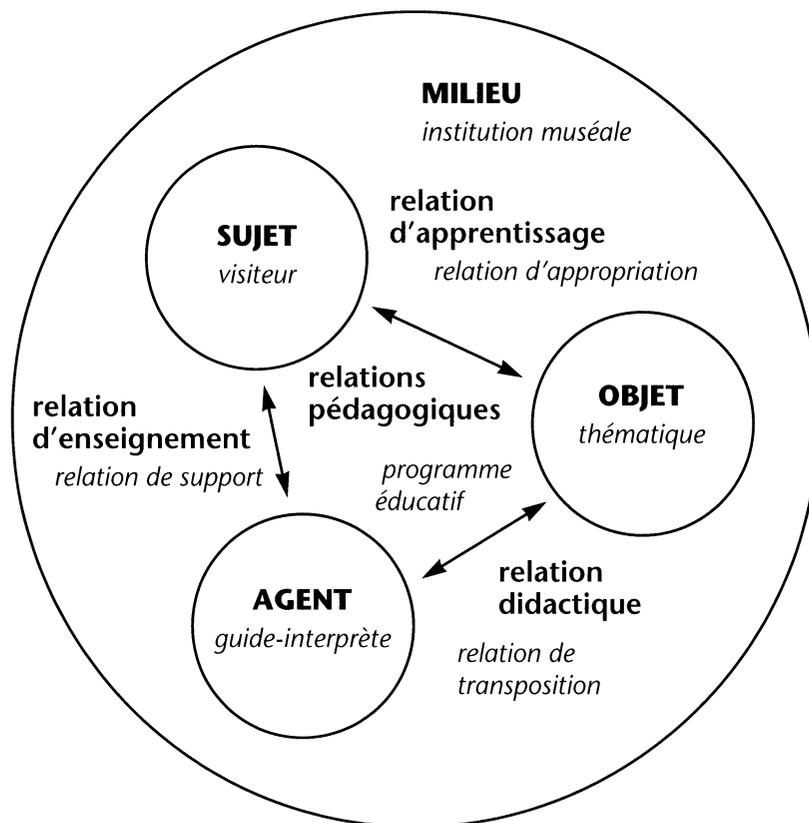
A  
N  
N  
E  
X  
E  
**5\***



## Modèle pédagogique implicite à un programme éducatif

### Préambule

Un programme éducatif ne se résume pas à un discours savant sur un objet. Un programme éducatif s'appuie, même implicitement, sur un modèle théorique, c'est-à-dire sur une représentation abstraite qui explicite les principes, définit les termes et alimente la réflexion. En l'absence de modèle propre aux programmes éducatifs mis en œuvre dans les institutions muséales, on peut recourir à un modèle systémique de la situation pédagogique s'inspirant des travaux du professeur Renald Legendre. Il permet de dégager le modèle implicite sur lequel se fonde un programme éducatif et, par conséquent, son évaluation.



**Figure 4**

Modèle systémique de la situation pédagogique  
Adapté de Legendre, R. (1983). *L'éducation totale*, p. 251  
(Les mots en italique proviennent des auteurs.)

Le modèle de Legendre (SOMA) se compose de quatre éléments (sujet, agent, objet et milieu) et de trois relations (relation d'apprentissage, relation d'enseignement et relation didactique) (voir la figure 4).

Le **milieu** désigne l'endroit où la situation pédagogique se déroule. Dans le cas présent, c'est **l'institution muséale** ou **le lieu historique**.

---

#### **QUESTION A**

Lors de l'élaboration d'un programme éducatif, tenez-vous compte du type d'institution, de sa mission, du genre d'exposition et des objets exposés?

---

Le **sujet** désigne la personne ou le groupe de personnes pour qui la situation pédagogique a été élaborée. Dans une institution muséale, ce sont les **visiteurs** seuls ou en groupe.

---

#### **QUESTION B**

Lors de l'élaboration du programme éducatif, tenez-vous compte des caractéristiques des visiteurs potentiels?

---

L'**objet** désigne l'objectif et le contenu de la situation pédagogique. Dans une institution muséale, c'est la **thématique**.

---

#### **QUESTION C**

Quel est le principal objectif du programme éducatif auprès des visiteurs?

---

---

#### **QUESTION D**

Lors de l'élaboration du programme éducatif, tenez-vous compte de la thématique de l'institution muséale?

---

L'**agent** désigne les personnes impliquées dans la situation pédagogique qui facilitent la démarche du sujet. Dans l'institution muséale, ce sont surtout les **guides** qui remplissent ce rôle.

---

#### **QUESTION E**

Lors de l'élaboration du programme éducatif, tenez-vous compte des habiletés de communication requises de la part des guides?

---

La **relation didactique** s'établit entre l'objet et l'agent. L'agent, en plus de maîtriser l'objet, doit l'organiser afin qu'il soit intégré par le sujet. Dans une institution muséale, **il s'agit de transposer la thématique afin que le visiteur puisse se l'approprier.**

---

#### **QUESTION F**

Lors de l'élaboration du programme éducatif, sur quels principes pédagogiques le personnel de l'institution muséale se fonde-t-il?

Qu'est-ce qui a été ajouté, supprimé ou modifié à la thématique de l'institution muséale?

A-t-on tenu compte des visiteurs et de la thématique?

---

La **relation d'enseignement** s'établit entre l'agent et le sujet. Le premier doit élaborer des stratégies et mettre en œuvre des moyens pour faciliter l'apprentissage du second. Dans une institution muséale, **il ne s'agit pas d'enseigner mais de soutenir le visiteur dans sa démarche d'appropriation.**

---

#### **QUESTION G**

Sur quelle stratégie de communication et sur quels moyens repose la mise en œuvre du programme éducatif?

---

La **relation d'apprentissage** s'établit entre le sujet et l'objet. Elle est à la fois acte de perception, d'interaction et d'intégration d'un objet par un sujet. Dans une institution muséale, **le visiteur tente de s'approprier une thématique.**

---

**QUESTION H**

Qu'est-ce que les visiteurs se sont approprié au terme du programme éducatif?

---

---

**QUESTION I**

Pourriez-vous dégager du programme éducatif un modèle théorique explicite?

---

Les éléments essentiels d'une **POLITIQUE ÉDUCATIVE** sont dégagés. Il s'agit par la suite de les préciser. (À cet égard, voir l'ANNEXE 29.)

## ANNEXE

## 7

## Grille descriptive du regroupement social des visiteurs

Selon Falk et Dierking (1992), le contexte social confère un sens particulier à la visite.

**La plupart des visites de musée ont lieu en groupe. Le groupe influence ce que le visiteur observe, voit et retient.**

Les musées constituent le cadre de rencontres sociales et pourtant, plusieurs d'entre eux créent d'imposantes barrières aux relations sociales. Certains musées découragent la conversation en favorisant le silence (comportement de bibliothèque). D'autres sont tellement bruyants qu'il est impossible d'y échanger la moindre parole. La nature de l'organisation du contenu fait parfois obstacle aux communications. Si l'information est hautement technique ou rigide, les échanges entre les membres d'une famille seront difficiles. Dans quelle mesure les musées facilitent-ils les échanges sur les objets présentés? (Traduction libre, Falk et Dierking, 1992: 143).

Aussi, l'unité de visite (ou plusieurs individus) devient un élément dont il faut tenir compte lors de l'élaboration d'un programme.

On peut regrouper les visiteurs selon leur développement physiologique ou leur regroupement social. La grille suivante s'inspire de celle de Suzanne Boucher (1994: 42) et de la grille de tarification des visiteurs, utilisée en 1995, au lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice.

Développement physiologique	Regroupement social			
	Visiteur seul	Visiteur en famille	Groupe scolaire	Autres groupes
Enfant (5 ans et moins) (préscolaire)				
Enfant (6-12 ans) (primaire)				
Adolescent (13-17 ans) (secondaire)				
Adulte (18 ans et plus)				
Aîné (65 ans et plus)				

On peut poursuivre la réflexion sur le contexte social de l'apprentissage lors de la visite d'expositions en consultant notamment les articles et ouvrages suivants: Cordier (1991), Falk et Dierking (1992), McManus (1993) et Studart (1997). Ces auteurs traitent entre autres des interactions pouvant se produire au sein d'un groupe de visiteurs. L'ensemble de ces réflexions conduit à considérer l'importance de tenir compte de l'unité de visite lors de la mise au point des stratégies d'un programme éducatif.

## Typologie des visiteurs

Les textes suivants peuvent stimuler la réflexion sur les différents types de visiteurs des institutions muséales:

### **L'éducation muséale:**

«Qu'est-ce que l'apprentissage par l'objet? Comment se fait-il? Apprendre et enseigner par l'objet se fait à partir des sens et de la perception, de l'utilisation des cinq sens visant l'accumulation du plus grand nombre de données possible sur le ou les objets étudiés.» (p. 232)

«Des études récentes ont démontré que l'attention portée aux objets diminue après environ trente-cinq minutes, sans égard au degré d'attraction des objets (Falk 1985). Il y a donc lieu de diversifier l'espace muséal de façon à créer des aires favorisant la relaxation mentale, des aires faisant appel à la concentration, des aires où l'on s'assoit, écoute ou observe, des aires d'interrogation et même d'autoévaluation en regard du contenu des présentoirs environnants (Screven, 1986).» (p. 251)

«Les recherches indiquent que les visiteurs de musées doivent se sentir valorisés, appréciés et à l'aise (Hood, 1983).» (p. 252)

Extrait et traduit de: Hooper Greenhill, Eilean (1994). «Museum Education». In *The Educational Role of the Museum*. London: Routledge. p. 229-253.

### **Les visiteurs enfants:**

«Des spécialistes comme Piaget et Gesell nous invitent à reconnaître des caractéristiques liées à deux catégories d'enfants, les 9-10 ans et les 11-12 ans.» (p. C.3)

«**Les enfants de 9-10 ans** sont au stade de l'opération concrète, comme le souligne Piaget. Ils adorent les tâches répétitives et les inventaires qui les amènent à classer, identifier. [...] ils sont davantage stimulés par des

objets, des événements auxquels ils peuvent se référer, de préférence à des idées abstraites. L'enfant de 9 ans est particulièrement sensible aux relations entre les choses, mais il fait très souvent intervenir l'aspect fantastique pour expliquer ces relations. Il adore les histoires, il aime participer de façon spontanée.» (p. C.3)

«**Les 11-12 ans** ont une attitude différente. Étant au stade de l'opération formelle, ils préfèrent concevoir un jeu, en fixer les règles, se donner des rôles. Le processus d'élaboration prend le pas sur le jeu lui-même. Ils ont tendance à vouloir imiter l'adulte et la réalité: leur peur du ridicule les amène cependant à soigner davantage leur image. Ils y perdent en spontanéité mais y gagnent en esprit d'analyse avec un goût nouveau de peser le pour et le contre. L'enfant de 12 ans utilise des raisonnements plus articulés, plus logiques pour expliquer des phénomènes. Il en est à ses premiers pas dans son esprit d'analyse.» (p. C.3)

Extrait de: Camirand, Monique et Marie-Thérèse Bournival. (1989). *Animer dans un contexte d'exposition. Guide de formation*, 114 p. et annexes; et *Idem.* (1990). *Créativité et groupes scolaires. Guide de formation*, 23 p.

### **Les visiteurs adolescents:**

«En définitive, la forme des activités proposées aux adolescents importe peu. Mais elles doivent tenir compte à la fois de l'aménagement et du contenu du musée, viser des objectifs variés tant au niveau cognitif qu'affectif, proposer un contenu agréable aux adolescents tout en tenant compte des programmes scolaires, favoriser la participation active axée sur la responsabilisation, fournir un cadre certes structuré mais non rigide, impliquer les amis. Voilà les constantes que nous avons pu dégager au cours de notre étude.» (p. 772-773)

«À notre avis, cependant, tous ces *success stories* procèdent d'une conception élargie du rôle et de la fonction du musée. Ils supposent qu'il faut dans l'aménagement et la gestion d'un musée tenir compte non seulement des œuvres et de la perception des muséologues, mais aussi du public. Celui-ci ne doit être considéré ni comme une masse inerte de visiteurs, ni comme un mal nécessaire à la survie des musées, mais bien comme un élément constituant essentiel et fondamental. Sans le public, le musée n'existe pas. Alors, il faut considérer celui-ci comme un participant à la

vie du musée. Il faut ainsi tenir compte de ses intérêts, de ses goûts, de ses motivations. Il faut, au surplus, considérer sa visite au musée non pas comme un accident de parcours, mais comme une partie essentielle de son cheminement personnel. La visite est alors conçue comme partie intégrante d'un processus que celui-ci soit d'ordre intellectuel, émotif ou purement esthétique. Envisagée sous cet angle, la participation des adolescents à la vie du musée ne peut conduire qu'à des pratiques généreuses, satisfaisantes et bénéfiques. Les adolescents ne se situent plus dans une relation de dépendance envers les adultes formant le personnel du musée mais dans un rapport de partenariat (Diamond *et al.*, 1987: 772-773).»

Extrait de: Allard, Michel. (1994). «Les adolescents et les musées». *Revue des sciences de l'éducation*. Vol. XIX, n° 4, p. 765-774.

### **Les visiteurs adultes:**

«L'importance accordée par l'adulte à une approche ludique de ce qu'il fait au musée s'accorde mal avec le poids des questions laissées sans réponse. [...] la mise en exposition devrait fournir à l'adulte autant de moyens que possible de contrôler le produit de ses hypothèses, de ses raisonnements, de ses conclusions, de ses jugements, en un mot, de son fonctionnement.» (p. 125)

«Les états, sensations et impressions bénéfiques sont des réactions plutôt affectives qu'intellectuelles: l'impression de connaître l'objet ou de se "retrouver" en lui, la sensation d'être vivant, le désir de jouer ou d'agir, le plaisir esthétique et le plaisir de se poser des questions.» (p. 120)

«[...] le visiteur peut être réceptif, dynamique même, devant des objets présentés comme chez le bijoutier. On a vu que face à des objets, il s'adonne à une activité complexe: il utilise ses connaissances, ses souvenirs, de même que sa capacité de comparer, de raisonner ou de s'émouvoir pour enrichir la signification qu'il attribue à ses observations et pour s'approprier cette signification.» (p. 151)

«C'est au musée d'initier le visiteur, de respecter son rythme, son niveau de fonctionnement, ses habitudes, ses préférences en termes d'activité intellectuelle en lui donnant l'information qu'il désire ou dont il a besoin. Cette information peut être offerte avant, pendant ou après la visite. Elle doit être concise, facile à comprendre, importante, abondante,

divertissante. Elle doit donner à l'objet un contexte, permettre de le comprendre, de le relier à ce que l'on sait. Elle peut être présentée sur dépliant, sur cassette ou par un guide.» (p. 114)

«Le niveau de formation du visiteur [...] ne semble cependant pas influencer son activité psychologique [...] ses habitudes de fréquentation muséale apparaissent comme un facteur qui peut modifier son activité psychologique.» (p. 151)

«Le musée doit offrir: un accueil chaleureux, une température adéquate, des locaux propres, un mobilier qui permet le repos, une organisation efficace, une atmosphère paisible, des lieux spacieux, impressionnants, qui font paraître les objets importants.» (p. 114)

«Le musée doit aussi proposer des exhibits ayant des caractéristiques précises: l'agrément, la variété, l'ordre, une présentation qui pousse à la manipulation, au jeu, à l'interaction, qui stimule tous les sens, permet de bien percevoir les objets en les éclairant correctement, en les plaçant à la bonne hauteur pour qu'ils apparaissent dans toute la beauté de leur forme et de leur couleur.» (p. 114)

Extrait de: Dufresne-Tassé, Colette et André Lefebvre. (1996). *Psychologie du visiteur de musée*, Montréal: HMH, 174 p.

### **Les visiteurs âgés:**

«Le musée doit tenir compte de cette clientèle dont les capacités physiques peuvent être amoindries. En général, la station debout les fatigue plus ou moins rapidement, les âgés ressentent le besoin de s'asseoir assez souvent. Certains éprouvent quelques difficultés de locomotion ou des problèmes, soit de vision ou d'audition.» (p. 161)

«Les âgés aiment regarder, manipuler et aussi dire leur opinion.» (p. 162)

«Le musée doit veiller avec une attention soutenue au bien-être affectif et physique des visiteurs âgés. Au plan affectif, il faut les accueillir de façon personnalisée et découvrir rapidement leurs points d'intérêt. Veiller au bien-être physique, c'est créer les conditions d'une visite agréable. Déclinons simplement une série de commodités essentielles: des bancs répartis dans les aires d'expositions, des fontaines le long du parcours, des salles de toilettes situées à des endroits facilement accessibles, des allées

et des aires prévues pour des fauteuils roulants, des vitrines disposées à une hauteur convenable pour les visiteurs en fauteuil roulant, des pentes parallèles aux escaliers, un vestiaire pas trop éloigné de l'entrée de l'exposition, un éclairage suffisant au niveau du plancher, des couvre-planchers souples et antidérapants, des étiquettes avec des caractères assez gros, des aires de repos avec fauteuils et une cafétéria accueillante.» (p. 161-162)

Extrait de: Lefebvre, Bernard et Hélène Lefebvre. (1994). «Le musée, une ressource pour l'éducation continue des aînés». In B. Lefebvre, dir. *L'éducation et les musées*. Montréal: LOGIQUES, p. 151-165.



## *Cadre de présentation d'un programme éducatif*

Le document décrivant le programme éducatif réunit, dans un cadre de présentation, les éléments suivants. Ils complètent les consignes d'élaboration d'un programme éducatif (voir l'ANNEXE 3).

TITRE DU PROGRAMME ÉDUCATIF

ACTIVITÉS

SITE ET DURÉE DES ACTIVITÉS

TYPE DE DOCUMENT

DESTINATAIRE DU DOCUMENT

NOM DE L'AUTEUR

FONCTION DE L'AUTEUR

DATE

NOM DE L'INSTITUTION MUSÉALE

## **1. LE PUBLIC CIBLE DU PROGRAMME ÉDUCATIF**

- Ordre d'enseignement des visiteurs

## **2. LE RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS**

### **3. LES OBJECTIFS**

- Explicites
- Concis
- Pertinents au mandat commémoratif du lieu historique ou à la mission du musée
  - Correspondant, selon le cas, à un programme scolaire
  - Variés dans les savoirs: savoir, savoir-faire, savoir-être

### **4. LE MATÉRIEL REQUIS**

- Moyens muséographiques  
(artefacts, reproductions d'artefacts, supports à l'interprétation, etc.)
- Autres outils

### **5. LA SITUATION D'APPRENTISSAGE OU SCÉNARIO**

- Déclencheur
  - Mise en situation
  - Déroulement
  - Synthèse
- (incluant la thématique, les stratégies, les moyens et les procédés)

### **6. L'ITINÉRAIRE DANS L'INSTITUTION MUSÉALE**

(endroit et durée)

### **7. LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

# ANNEXE 10

## *Grille d'analyse d'un programme éducatif selon les objectifs des programmes d'études de sciences humaines*

Cette grille comporte deux tableaux. Ils permettent d'établir l'adéquation entre le programme éducatif de l'institution muséale et les programmes d'études de sciences humaines en vigueur dans les établissements scolaires des ordres primaire et secondaire du Québec. Ils peuvent être adaptés aux programmes d'études des autres disciplines.

Dans une première étape, il faut d'abord repérer pour chaque activité d'un programme éducatif les informations suivantes: la clientèle visée, la durée, l'endroit du déroulement, les objectifs, l'ordre des objectifs (général ou spécifique), leur lien avec l'institution muséale (direct ou indirect) et les types de savoirs proposés (savoir, savoir-faire, savoir-être). Dans l'éventualité où ces informations ne sont pas incluses dans la documentation, il faudra interroger le personnel. Les informations recueillies doivent être consignées dans le tableau I.

Ensuite, lors d'une seconde étape, il faut analyser les programmes d'études des établissements scolaires et identifier les éléments correspondant à chaque activité d'un programme éducatif d'une institution muséale. On distingue au besoin les objectifs cités dans les documents relatifs au programme éducatif et ceux identifiés par l'évaluateur, lors de l'examen des programmes d'études. Le tableau II permet de compiler les informations recueillies.

Au primaire et au secondaire, les objectifs des programmes du ministère de l'Éducation du Québec sont pour la plupart obligatoires. Les *objectifs dits intermédiaires* décrivent le contenu dans le cadre d'*objectifs dits généraux* évoquant un thème, et d'*objectifs dits terminaux* définissant l'apprentissage visé chez l'élève. L'enseignant est tenu d'aborder les *objectifs intermédiaires*, il jouit toutefois d'une relative liberté quant au contenu.

Au collégial, les programmes d'études décrivent sommairement les objectifs et le contenu. Les professeurs jouissent d'une grande latitude pour les structurer.

**Tableau I**

Grille relative aux activités éducatives telles qu'elles sont décrites dans les documents de l'institution muséale

Activité	Document	Clientèle	Durée	Endroit du déroulement de l'activité	Objectifs	Ordre des objectifs explicites		Lien avec l'institution muséale		Savoirs	
						Général	Spécifique	Direct	Indirect	Savoir-faire	Savoir-être
		Exemples: Primaire: 1 <sup>er</sup> cycle, 2 <sup>e</sup> année: P1-2 Sec. 2: S2 Sec. 4: S4 Enfants: EN Adol.: ADO Terrain de jeu: TJ Âge: x, y	Minutes	Site: S Hors-site: HS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institution muséale: <b>IM</b></li> <li>Ministère de l'Éducation: <b>MEQ</b></li> <li>Non formulé: <b>NF</b></li> </ul>						
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
x											

**Tableau II**  
Objectifs intermédiaires du programme de sciences humaines d'enseignement primaire  
visés pour x activités éducatives de l'institution muséale

<b>ACTIVITÉ</b>	<b>NOMBRE D'OBJECTIFS</b>	<b>OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES</b>  (cités dans les documents du programme éducatif)  Primaire, 1 <sup>er</sup> cycle: <b>P1</b> Primaire, 2 <sup>e</sup> cycle: <b>P2</b>	<b>OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES</b>  (identifiés par l'évaluateur)  Primaire, 1 <sup>er</sup> cycle: <b>P1</b> Primaire, 2 <sup>e</sup> cycle: <b>P2</b>
<b>1</b>			
<b>2</b>			
<b>3</b>			
<b>4</b>			
<b>5</b>			
<b>x</b>			

A  
N  
N  
E  
X  
E

**10**

**Note:** Ce tableau doit être compilé après la consultation des programmes d'études du ministère de l'Éducation du Québec; chaque ordre d'enseignement (primaire, secondaire et collégial) peut faire l'objet d'un tableau distinct.



## Modèle d'un programme éducatif liant l'école et une institution muséale

Le tableau suivant synthétise les différents éléments d'un modèle de programme éducatif liant l'école et une institution muséale.

Le modèle s'articule autour d'une approche de l'objet (interrogation, observation, appropriation) axée sur une démarche (questionnement, collecte de données, analyse et synthèse) correspondant à trois étapes (préparation, réalisation, prolongement), à trois moments (avant, pendant et après la visite au musée) et à deux espaces (école et musée). Il se schématise de la façon suivante:

Avant	École	Préparation	Questionnement	Interrogation de l'objet
Pendant	Musée	Réalisation	Collecte de données et analyse	Observation de l'objet
Après	École	Prolongement	Analyse et synthèse	Appropriation de l'objet

Extrait de Allard, Michel, Suzanne Boucher, et Lina Forest. (1993). «Effets du nombre de visites dans un programme éducatif muséal». *Revue canadienne des sciences de l'éducation*. vol. XIX, n° 2, p. 277.

Il arrive que, dans les faits, le questionnement amorcé en classe se poursuive à l'institution muséale, que l'appropriation de l'objet débute à l'étape de l'observation. Un tableau statique ne saurait renfermer le dynamisme de la réalité. Mais, il a l'avantage de synthétiser différents éléments d'une situation d'apprentissage qui déborde le cadre de l'école pour se prolonger à l'institution muséale. La relation du visiteur à l'objet devient le pivot d'un processus correspondant à la démarche privilégiée dans les programmes d'études de sciences humaines en vigueur dans la province de Québec.



## Grille d'analyse des activités de préparation et de prolongement

La documentation relative à la préparation et au prolongement de la visite à l'institution muséale doit comporter des informations sur la tenue des activités en classe. Afin d'analyser le contenu de ce matériel, voici quelques éléments inspirés de l'ouvrage de Michel Allard et Suzanne Boucher (1991), *Le musée et l'école*.

### LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION

Les activités de préparation visent à ce que les élèves et les enseignants possèdent les connaissances et les informations nécessaires pour profiter de leur visite. Il ne faut pas répéter en classe des activités qui pourraient être réalisées à l'institution muséale.

#### 1. LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION DES ÉLÈVES

Les activités de préparation se rapportent aux préalables, à la thématique ainsi qu'à la préparation matérielle et technique.

##### Les préalables

- relatifs au programme d'études
- relatifs au programme éducatif de l'institution muséale

*Les préalables ont trait aux connaissances nécessaires à l'élève pour qu'il puisse profiter le plus possible de sa visite à l'institution muséale. D'une part, l'élève doit maîtriser les préalables relatifs au programme d'études. D'autre part, il doit maîtriser les préalables propres au programme éducatif proposé par l'institution muséale.*

*À la limite, les préalables peuvent prendre la forme de remarques préliminaires et ne pas faire l'objet d'activités spécifiques.*

---

### **Introduction à la thématique**

*Les activités ayant pour objet l'introduction à la thématique relient les objectifs poursuivis par le programme d'études à ceux du programme éducatif. Lors de ces activités, il importe de faire appel au vécu de l'élève, en s'appuyant sur ses connaissances et sur son milieu.*

---

---

### **Préparation à la sortie à l'institution muséale**

*Cette catégorie d'activités vise la préparation matérielle et technique de la sortie.*

---

## **2. LES INFORMATIONS TRANSMISES À L'ENSEIGNANT**

Il s'avère essentiel de transmettre un certain nombre d'informations relatives au déroulement des activités du programme éducatif tenues à l'institution muséale. Ces informations rassurent l'enseignant quant au contenu et à l'organisation matérielle de la visite. On les regroupe en trois catégories.

---

### **Description des activités**

*Cette catégorie d'informations décrit brièvement l'objet, le type et le déroulement des activités.*

---

---

### **Horaire des activités**

*L'horaire des activités précise le rôle dévolu à l'enseignant à chaque moment du déroulement.*

---

---

### **Organisation matérielle**

*Des informations relatives aux heures d'ouverture, aux frais de participation, aux modalités de réservation, au trajet, aux lieux de repos et de repas, au vestiaire, etc., constituent les éléments essentiels à transmettre à l'enseignant.*

---

## LES ACTIVITÉS DE PROLONGEMENT

La visite à l'institution muséale peut faire l'objet d'activités de prolongement en classe afin que les élèves puissent en profiter pleinement et en retirer tous les bénéfices possibles. Les activités ont trait à l'analyse et à la synthèse des données recueillies.

---

### L'analyse

*L'analyse doit permettre à l'élève de décomposer les informations recueillies à l'institution muséale, de les ordonner et de les comparer.*

---

---

### La synthèse

*Les données analysées s'intègrent par la suite dans un ensemble. L'élève formule les conclusions de sa recherche, prépare la communication des résultats et finalement les communique.*

*La synthèse et la communication des résultats, en plus de faciliter l'intégration des connaissances acquises à l'institution muséale, suscitent à leur tour de nouvelles interrogations et engagent l'élève sur de nouvelles pistes de recherche et de nouvelles voies de réflexion.*

---



## ANNEXE 13

## Questionnaire sur la satisfaction de l'enseignant ou du responsable du groupe

Le présent questionnaire s'inspire des trois instruments suivants conçus à l'intention des enseignants:

Groupe de recherche sur l'éducation et les musées, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, (1990). *Questionnaire d'appréciation des activités à l'intention des enseignantes et enseignants participants, Projet d'utilisation du Musée David M. Stewart dans l'enseignement des sciences humaines en 5<sup>e</sup> année du primaire*. Document ronéotypé, 14 p.

Canada, ministère de l'Environnement, Service des parcs. (n.d.). *Le lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, Le canal de Lachine, Questionnaire d'évaluation*. Document ronéotypé, n° ENV/SCP-015-04028, s.l.

Lapointe, Linda. (n.d.). *Questionnaire d'évaluation du programme Jeunes Découvreurs de Pointe-à-Callière*. Document imprimé, s.l.

Ce formulaire doit être adapté au contexte de la visite.

## IDENTIFICATION

Nom de l'enseignant ou du responsable:

\_\_\_\_\_

Nom de l'établissement d'enseignement (s'il y a lieu):

\_\_\_\_\_

Commission scolaire (s'il y a lieu): \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Milieu socioéconomique: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Nombre d'élèves: \_\_\_\_\_

Ordre d'enseignement:     primaire             secondaire     collégial  
    universitaire     autres

Degré d'enseignement: \_\_\_\_\_

Autres caractéristiques (rythme d'apprentissage, etc.):

\_\_\_\_\_

Nombre de visites antérieures:     Première visite     2-5     5 et plus

Programme éducatif: \_\_\_\_\_

Si le programme éducatif comprend plusieurs activités au sein de l'institution muséale, les nommer et indiquer si elles ont été réalisées.

Activité: \_\_\_\_\_ A-t-elle été réalisée?     oui     non

Activité: \_\_\_\_\_ A-t-elle été réalisée?     oui     non

Langue utilisée lors des activités du programme éducatif:

français     anglais     autre

Date de la visite à l'institution muséale: \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Date à laquelle le questionnaire est rempli: \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Nom de l'intervieweur: \_\_\_\_\_

## APPRÉCIATION GLOBALE

**1** Quelle est votre appréciation globale du programme éducatif de l'institution muséale?

- excellente
- très bonne
- bonne
- passable
- médiocre

**2** Compte tenu du tarif exigé et de vos attentes, êtes-vous satisfait du programme éducatif?

- oui
- non
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## CONTEXTE DE LA VISITE

**3** Comment avez-vous appris que cette institution muséale offrait un programme éducatif?

- connu depuis toujours
- dépliant d'information
- médias (journaux, télévision, radio) , précisez: \_\_\_\_\_
- publications spécialisées, précisez: \_\_\_\_\_
- membre du personnel scolaire  
(autre enseignant, directeur, conseiller pédagogique)
- autres, précisez (ex.: envoi postal): \_\_\_\_\_

**4** Quelle est la principale raison qui vous a incité à participer au programme éducatif?  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**5** L'accès à l'institution muséale est-il facile?

- très facile
- plutôt facile
- plutôt difficile
- très difficile
- je ne sais pas / ne s'applique pas

Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### **PROGRAMME ÉDUCATIF DE L'INSTITUTION MUSÉALE**

**6** Quel est votre degré de satisfaction envers l'accueil qu'a reçu votre groupe à l'arrivée?

- très satisfait
- plutôt satisfait
- insatisfait
- très insatisfait
- je ne sais pas / ne s'applique pas

Commentaire (ex.: encadrement du groupe): \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**7** Les aires d'accueil (vestiaires, endroits pour déposer les boîtes à lunch, espaces pour manger, etc.) conviennent-elles à la réception de groupes?

- tout à fait
- en partie seulement
- pas du tout
- je ne sais pas / ne s'applique pas

Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**8** Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la prestation du guide à titre d'animateur des activités du programme éducatif?

Précisez l'activité s'il y a lieu: \_\_\_\_\_

- très satisfait
- plutôt satisfait
- insatisfait
- très insatisfait
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_

---

---

---

**9** Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la prestation du guide sous l'angle du contenu disciplinaire des activités du programme éducatif?

Précisez l'activité s'il y a lieu: \_\_\_\_\_

- très satisfait
- plutôt satisfait
- insatisfait
- très insatisfait
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_

---

---

---

**10** Les activités proposées par l'institution muséale conviennent-elles à l'âge de vos élèves?

Précisez l'activité s'il y a lieu: \_\_\_\_\_

- tout à fait
- en partie seulement
- pas du tout
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_

---

---

---

**11** Quel est le degré d'intérêt manifesté par la majorité de vos élèves?

Précisez l'activité s'il y a lieu: \_\_\_\_\_

- élevé
- moyen
- faible
- je ne sais pas

**12** Selon vous, le programme éducatif s'harmonise-t-il avec les objectifs du programme d'études du ministère de l'Éducation?

Précisez l'activité s'il y a lieu: \_\_\_\_\_

- complètement
- en partie seulement
- pas du tout
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_

---

---

---

**13** Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante: «Le programme éducatif a favorisé, chez les élèves, l'acquisition de connaissances.»

- tout à fait d'accord
- en partie d'accord
- pas d'accord
- pas du tout d'accord
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_

---

---

---

**14** Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante: «Le programme éducatif a favorisé, chez les élèves, le développement d'attitudes positives.»

- tout à fait d'accord
- en partie d'accord
- pas d'accord
- pas du tout d'accord
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**15** Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante: «Le programme éducatif a favorisé, chez les élèves, la mise en œuvre d'habiletés intellectuelles.»

- tout à fait d'accord
- en partie d'accord
- pas d'accord
- pas du tout d'accord
- je ne sais pas

Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### **ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE PROLONGEMENT**

**16** Avez-vous réalisé des activités de préparation à la visite?  oui  non

Si oui, ont-elles été réalisées avant ou après un prétest?

Précisez s'il y a lieu les activités du programme éducatif pour lesquelles il y a eu ou non préparation: \_\_\_\_\_

Pourquoi avez-vous, selon le cas, réalisé ou non des activités de préparation?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

En quoi ont-elles consisté?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**17** Avez-vous réalisé des activités de prolongement à la visite?  oui  non

Si oui, ont-elles été réalisées avant ou après un prétest?

Précisez s'il y a lieu les activités du programme éducatif pour lesquelles il y a eu ou non prolongement: \_\_\_\_\_

Pourquoi avez-vous, selon le cas, réalisé ou non des activités de prolongement?

\_\_\_\_\_

En quoi ont-elles consisté?

\_\_\_\_\_

### **COMMENTAIRES GÉNÉRAUX**

**18** Avez-vous d'autres commentaires à formuler sur le déroulement de la visite?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nous vous remercions de votre collaboration.

## *Grille d'analyse de la facture des documents*

La grille suivante permet de cerner les qualités et les défauts graphiques des documents produits ou publiés par une institution muséale. Elle s'inspire d'une grille élaborée par Michel Pilon, de Lascaux Communications graphiques inc.

### **Analyse physique détaillée**

#### **Application – utilité**

Quels sont le rôle et la fonction du document?

#### **Type de présentation**

Décrivez la présentation matérielle du document:

- dimensions;
- format.

#### **Impact visuel**

Comment le document se présente-t-il graphiquement et visuellement?

- effet visuel proposé;
- intérêt suscité;
- styles graphiques prédominants.

#### **Autres particularités**

La présentation générale du document comporte-t-elle d'autres caractéristiques?

### **Analyse graphique détaillée**

#### **Montage graphique général**

Quel est l'aspect graphique du document?

- nombre de pages;
- degré de compréhension;
- facilité de lecture.

#### **Concept général – design**

Comment la présentation graphique se traduit-elle?

Quel style est privilégié à l'aide des éléments de soutien (illustrations, photos)?

**Thème exploité**

Quel est l'attrait général du document compte tenu des autres éléments tels que le contenu (ex.: style typique pour représenter une époque)?

**Grille de montage**

La présentation du matériel de lecture est-elle logique et ordonnée, c'est-à-dire convient-elle au concept qui a présidé à sa rédaction?

**Textes**

Comment peut-on manipuler les éléments textuels du document compte tenu des critères suivants?

- densité;
- ordre;
- compréhension;
- facilité de lecture.

**Recherche iconique ou autre**

Retrouve-t-on des éléments graphiques autres que ceux liés au contenu (ex.: symboles, vignettes, etc.)?

**Éléments de soutien**

L'usage des éléments graphiques tels que des photographies ou des illustrations est-il pertinent?

**Couleurs**

Les couleurs et les teintes facilitent-elles la lisibilité?

**Qualité de reproduction**

Les reproductions sont-elles pertinentes et exactes?

**Typographie**

Le style et la taille des caractères facilitent-ils la lecture?

**Signatures et identifications**

La position des signes d'identification ou des crédits reconnaissant les organismes responsables de la publication sont-ils conformes aux règles d'usage?

- position;
- sigles, logos, etc.;
- reconnaissance des responsables de la publication.

**Support – papier**

Le support (papier) facilite-t-il la manipulation et la lecture?

- résistance du support;
- facilité de lecture (papier glacé ou mat).

**Autres effets (s'il y a lieu)**

- laminage;
- reliure;
- plis.

# ANNEXE 15

---

## *Grille d'analyse du programme éducatif par rapport à un programme d'études*

Le modèle de grille proposé permet de vérifier s'il y a adéquation entre le programme éducatif et les différents programmes d'études. Il permet aussi d'élaborer de nouveaux programmes éducatifs. Il réunit les éléments suivants: les objectifs général (thème) et terminal (apprentissage espéré chez l'élève); l'objectif intermédiaire (obligatoire ou facultatif); le contenu suggéré (pertinent ou non à l'institution muséale); les moyens suggérés (directs ou indirects), les activités ou les centres d'intérêt proposés; et des remarques complémentaires.

ANNEXE  
15

**Tableau I**

Grille d'analyse du programme éducatif par rapport à un programme d'études

<b>Institution muséale</b>	<b>Objectifs</b> Général: <b>G</b> Terminal: <b>T</b>	<b>Objectif</b> Intermédiaire: <b>I</b>	<b>Contenu</b> Notionnel: <b>X</b> Lié à l'institution muséale: <b>XM</b>	<b>Moyens</b> Directs: <b>D</b> Indirects: <b>I</b> Non précisés: [-]	<b>Activités ou centres d'intérêt</b>	<b>Remarques</b>

# ANNEXE 16

## *Identification des exigences de la fonction de guide-interprète*

Adapté de Ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada, Région du Québec, Service de l'interprétation. (n.d.). *Grille d'évaluation des guides-interprètes*. Document ronéo-typé.

**NOM DU LIEU**  
**NOM DU GUIDE**

### **INDICATEURS**

#### **1 CONNAISSANCES**

##### **1.1 PARCS CANADA**

- A Objectifs de Parcs Canada
  - Conservation
  - Mise en valeur
  
- B Réseau de Parcs Canada
  - Lieux historiques du district, thèmes et activités
  - Lieux historiques de la région de Québec
  - Réseau national

##### **1.2 LIEU HISTORIQUE**

- A Contexte historique du lieu
  - Histoire générale du Canada en fonction du lieu historique
  - Histoire régionale
  
- B Thèmes et objectifs du lieu historique
  
- C Exposition, moyens ou outils d'interprétation
  
- D Milieu où se trouve le lieu historique
  - Ville ou village environnant le parc
  - Points d'intérêt dans la région

## **2** CAPACITÉS

### **2.1 ACCUEILLIR LES VISITEURS**

- A** Être disponible
  - Cesse ses activités
  - Ne fait pas attendre les visiteurs
  - Établit un contact chaleureux
  
- B** Aller au-devant des visiteurs
  - Souhaite la bienvenue
  - Présente le lieu historique et la thématique
  - Cherche à connaître et à répondre aux besoins et champs d'intérêt des visiteurs
  - Oriente les visiteurs dans les bâtiments ou sur le site
  
- C** Offrir les services et activités d'interprétation
  - Présente les activités d'interprétation et d'animation: horaire et contenu
  - Offre les services: dépliants, cartes, documents, salle de lecture, etc.
  
- D** Répondre aux questions des visiteurs et les diriger ou réorienter au besoin
  - Réseau des lieux historiques, attraits régionaux et trajets, etc.
  
- E** Se conformer à l'éthique professionnelle
  - Porte son uniforme
  - Respecte les visiteurs
  - Respecte l'organisation et ses membres
  - Respecte les biens divers du Ministère
  
- F** Accomplir les tâches techniques reliées à l'accueil
  - Voit à la bonne prise des statistiques
  - Voit au bon fonctionnement du comptoir d'accueil et/ou de ventes
  - Recueille les impressions et commentaires des visiteurs
  - S'assure de l'ordre et de la propreté des aires de travail

- G Adopter le fonctionnement requis par le lieu historique et la clientèle
  - Assure une présence significative et pertinente auprès des visiteurs (ex.: adapter le message d'accueil à la fréquence)
  - Fournit l'encadrement nécessaire avec tact selon le nombre de visiteurs et l'environnement (ex.: groupes, pluie, etc.)

## **2.2 INTERPRÉTER LES THÈMES SPÉCIFIQUES AU LIEU HISTORIQUE EN LES COMMUNIQUANT À DIVERSES CLIENTÈLES**

- A Prendre en charge le groupe de visiteurs
  - Regroupe les visiteurs
  - Fait preuve d'assurance
  - Présente son plan d'activité (s'il y a lieu)
  - Apporte une conclusion à son activité
  - Réoriente les visiteurs
  
- B Faire en sorte que l'activité soit intéressante en fonction des objectifs visés
  - Est à l'écoute et rejoint les champs d'intérêt des visiteurs
  - Fait participer les visiteurs et utilise leur vécu
  - Exploite le bon moyen au bon moment
  - Cherche la rétroaction et se réajuste au besoin
  - Adapte son message et utilise l'approche requise par la clientèle
  - Se soucie de l'exactitude de ses propos
  
- C Communiquer efficacement avec les visiteurs
  - Emploie un vocabulaire et un niveau de langage appropriés
  - Contrôle le débit de parole, le niveau de la voix et le ton
  - Est conscient du langage non verbal: respiration, maintien, regard, utilisation de l'espace, détente, etc.
  - Fait des liens avec logique, clarté et concision
  - Utilise un langage imagé, évocateur
  - Se sert de différentes approches, interagit et s'ajuste
  - Désire faire comprendre
  - Présente les informations de manière constante, complète, structurée, concise et précise

## **2.3 TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LES AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE**

- A Assurer sa charge de travail
  - Est ponctuel
  - Respecte les postes de travail
  - Effectue sa part des autres tâches connexes
  - Rédige les rapports demandés avec rigueur
  
- B Participer à l'équipe
  - S'implique dans les réunions de régie
  - Participe activement à la formation
  - Identifie et propose des solutions aux problèmes
  - Organise son travail en fonction des besoins du lieu historique et de l'équipe
  - S'implique dans les projets communs
  - Est capable de se faire accepter par les autres
  - Sait négocier ses objectifs personnels en respectant le travail des autres et les besoins de fonctionnement
  
- C Établir et maintenir de bonnes relations interpersonnelles
  - Respecte la personnalité et les opinions des autres
  - Cherche à régler les difficultés avec diplomatie
  - Fait preuve d'un esprit de compromis
  - Participe à l'effort commun d'atteindre l'excellence
  - S'adapte positivement aux changements d'orientation
  - Peut relativiser ses opinions

## **2.4 CONCEVOIR, ÉLABORER ET RÉALISER UNE ACTIVITÉ ET/OU UN PROJET SPÉCIFIQUE AUX BESOINS DU LIEU HISTORIQUE**

- A Élaborer un énoncé de projet
  - Définit le but et les objectifs visés
  - Tient compte des variables de temps, de budget, etc.
  - Inventorie les ressources humaines et matérielles disponibles
  - Caractérise la clientèle cible
  - Soumet un plan de travail
  
- B Organiser efficacement son travail
  - Établit un échéancier et le respecte
  - Utilise les outils pertinents
  - Produit une grille d'évaluation nécessaire au suivi et aux ajustements

## 3 QUALITÉS PERSONNELLES

### 3.1 SENS DES RESPONSABILITÉS

- A Veiller à la sécurité du public et des biens du Ministère
- Observe et fait respecter les règles de sécurité
  - Connaît et exécute les procédures reliées à la sécurité
  - Avertit les visiteurs et les responsables des dangers potentiels, d'un incendie, etc.
  - Surveille le matériel qui lui est confié
- B Exécuter adéquatement les tâches qui lui sont confiées
- Connaît et assume ses responsabilités
  - Informe ses coéquipiers et son superviseur
  - Termine son travail à temps
  - Démontre un code d'éthique qui traduit les orientations en place

### 3.2 JUGEMENT

- A Analyser correctement les différentes composantes d'une situation (faits vs émotions)
- Tient compte du contexte et des exigences du travail
  - Pose des hypothèses
  - Cerne les avantages et les inconvénients
  - Identifie et respecte les priorités
  - Peut distinguer quand une décision d'autorité est souhaitable
- B Prendre une décision
- Réagit promptement, avec calme et courtoisie
  - Assume sa décision

### 3.3 INITIATIVE

- A Contribuer à améliorer le fonctionnement et la qualité des services
- Perçoit les besoins
  - Propose des idées constructives
  - Offre ses services

### 3.4 DYNAMISME

A Manifester une vitalité au travail, chercher à atteindre des objectifs à court et à moyen termes

- Conserve sa motivation
- Fait preuve d'imagination
- Travaille avec vigueur, empressement et entrain
- Persévère malgré les obstacles

N. B. Pour planifier un programme de formation des guides, on peut s'inspirer des ouvrages suivants:

Camirand, Monique et Marie-Thérèse Bournival. (1989). *Animer dans un contexte d'exposition. Guide de formation*, 114 p. et annexes.

Camirand, Monique et Marie-Thérèse Bournival. (1990). *Créativité et groupes scolaires. Guide de formation*, 23 p.

Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. (1990). *Devis de formation professionnelle guide animateur/guide animatrice (contexte muséal)*. Code C.C.D.P.: 2359-XXX. Document publié par la Société des musées québécois.

Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. (1989). *Devis de formation professionnelle éducateur de musée*. Code C.C.D.P.: 2359-16. Document publié par la Société des musées québécois.

## *Fiche de suivi de la visite*

Témoin privilégié du processus d'appropriation par les visiteurs de la thématique du programme éducatif, le guide peut fournir des informations précieuses pour assurer le suivi du programme et identifier les améliorations nécessaires au déroulement harmonieux des activités.

La nature des informations colligées varie selon le programme éducatif et selon les objectifs poursuivis. Elles peuvent porter sur les thèmes qui ont été effectivement traités, la durée des activités, les attitudes, les réactions et les réflexions des visiteurs, etc. Les impressions du guide quant aux qualités et aux défauts du programme éducatif peuvent également être notées. La fiche suivante permet de colliger les informations; présentée à titre indicatif, elle doit être adaptée à chaque institution muséale. Elle peut aussi aider le guide à s'autoévaluer.

### FICHE DE SUIVI DE LA VISITE

#### Thèmes traités

(Les exemples sont tirés du lieu historique national de Sir-George-Étienne-Cartier)

1 L'ÉPOQUE	2 LA SOCIÉTÉ	3 L'ŒUVRE	4 L'HOMME
1.1 Progrès	2.1 Victorien	3.1 Grand Tronc	4.1 Bourgeois
1.2 Industrialisation	2.2 Classes ouvrières	3.2 Éducation	4.2 Biographie
1.3 Urbanisation	2.3 Misère	3.3 Régime seigneurial	4.3 Montréalais
1.4 Économie	2.4 Bourgeoisie	3.4 Confédération	4.4 Politicien
1.5 Immigration	2.5 Cultures	3.5 Code civil	4.5 Avocat

## Salles visitées et durée

Salles	Durée
_____	_____
_____	_____
_____	_____
<b>Ensemble</b>	<b>Durée totale</b>
_____	_____

Guide (appréciation de son intervention):

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Perception de l'intérêt et de la participation du groupe de visiteurs:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Impressions quant aux qualités et aux défauts du programme éducatif:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signature du guide: \_\_\_\_\_ Date de la visite: \_\_\_\_\_

## *Grille d'analyse du style d'intervention des guides*

On peut classer le style d'intervention des guides selon la typologie suivante:

**1 Dispensateur**

Fournit l'information de façon directe (enseignement magistral).

**2 Dispensateur-facilitateur**

Fournit l'information de façon indirecte (par l'intermédiaire de travaux exécutés par le visiteur ou de matériel didactique; médium scripto-visuel ou informatique).

**3 Interrogateur**

Questionne de façon à stimuler la pensée inductive (questionnement dirigé) et la pensée divergente (questionnement non dirigé).

**4 Animateur**

Organise ou facilite l'organisation de situations où le visiteur est actif dans l'apprentissage; l'animateur peut être plus ou moins directif ou non directif.

**5 Coopératif**

Privilégie la co-gestion de l'activité avec le visiteur.

**6 Accompagnateur**

Laisse le visiteur libre de choisir, d'organiser l'activité selon ses champs d'intérêt personnels.

Les trois premiers types (1, 2 et 3) se centrent davantage sur le rôle de l'**agent** (le guide). Les trois derniers types (4, 5 et 6) favorisent davantage l'implication du **sujet** (le visiteur). Tout en se rapportant au scénario des activités, l'analyse doit se fonder sur l'observation de ces dernières.

Grille adaptée de Sauvé, Lucie. (1992). *Éléments d'une théorie du design pédagogique en éducation relative à l'environnement. Élaboration d'un supramodèle pédagogique*. Thèse manuscrite de doctorat en éducation. Montréal: Université du Québec à Montréal.

Citée par Boucher, Suzanne. (1994). *Développement d'un modèle théorique de pédagogie muséale*. Thèse manuscrite de doctorat en éducation. Montréal: Université de Montréal, p. 49.

## ANNEXE 19

*Grille d'observation  
des habiletés intellectuelles  
mises en œuvre à l'institution muséale*

Une grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre à l'institution muséale a été adaptée à partir des recherches de Lina Forest (1991). «Élaboration d'une grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre au musée, chez des écoliers». *Musées*, vol. 13, n° 3, p. 78-81. À l'aide de cette grille, il est possible d'observer le comportement des visiteurs témoignant d'habiletés intellectuelles. Elle peut aussi fournir indirectement des indications sur le style d'intervention du guide. La grille d'observation est accompagnée d'un protocole d'administration.

Il est recommandé que deux enquêteurs administrent simultanément cet outil, et qu'ils limitent leurs interactions avec les visiteurs afin de ne pas interférer dans le déroulement des activités (voir le protocole).

Pour un aperçu des résultats de l'application de la grille dite de Forest dans divers musées au Québec, voir, à la toute fin de l'annexe, une compilation réalisée par le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées.

**TITRE****ENQUÊTEUR**

École:

Activité:

Degré:

Durée de l'observation: début: fin:

Nombre d'élèves:

Date:

	Actions suscitées	Actions spontanées
<p><b>1 FORMULER DES QUESTIONS</b> Pose une question ou soulève un problème à propos d'un lieu, d'un objet, d'un élément, de la démarche suivie ou de la signification d'un mot.</p>		
<p><b>2 ANTICIPER DES RÉPONSES OU DES SOLUTIONS</b> Émet une réponse possible à une question ou à un problème. <i>Exemple:</i> Émet une hypothèse sur la fonction d'un élément architectural ou d'un objet.</p>		
<p><b>3 JUSTIFIER</b> Étaye une réponse par des arguments. <i>Exemples:</i> a) Argumente de la justesse de sa réponse ou de sa solution. b) Explique les raisons de son choix de réponse ou de sa solution.</p>		
<p><b>4 DÉCIDER D'UNE RÉPONSE OU D'UNE SOLUTION</b> Privilégie une réponse ou une solution parmi celles anticipées. <i>Exemple:</i> Opte définitivement pour une réponse ou une solution.</p>		
<p><b>5 CLASSIFIER</b> Regroupe des objets selon des critères préétablis. <i>Exemples:</i> a) Identifie un objet à l'aide d'un cahier d'illustrations. b) Étiquette un objet.</p>		
<p><b>6 COMPARER</b> Dégage des ressemblances ou des différences. <i>Exemple:</i> Mentionne une ressemblance ou une différence entre deux objets ou deux détails architecturaux.</p>		
<p><b>7 ÉTABLIR DES RELATIONS</b> Établit des liens ou des associations. <i>Exemples:</i> a) Associe un objet à une période historique, un personnage ou un événement. b) Associe un objet d'autrefois à un objet d'aujourd'hui.</p>		

**TITRE**

**ENQUÊTEUR**

École:

Activité:

Degré:

Durée de l'observation: début: fin:

Nombre d'élèves:

Date:

	Actions suscitées	Actions spontanées
<p><b>8 LOCALISER L'INFORMATION</b>            Situe les sources d'information.  <i>Exemples:</i>            a) Repère un objet ou une vitrine recherchée.            b) S'oriente dans l'institution muséale.</p>		
<p><b>9 OBSERVER</b>            Examine, regarde avec attention un endroit, un objet ou un élément.  <i>Exemples:</i>            a) Revient examiner un objet, un élément pour la seconde fois.            b) Se déplace autour d'un objet pour mieux l'examiner.            c) Se détache de son groupe pour mieux examiner un objet.            d) Manipule un objet.</p>		
<p><b>10 DISCRIMINER</b>            Distingue un objet parmi d'autres selon ses caractéristiques.  <i>Exemples:</i>            a) Distingue un objet selon son utilité ou sa fonction.            b) Distingue une vitrine parmi plusieurs en fonction de son contenu.            c) Repère un objet recherché en fonction de ses caractéristiques.</p>		
<p><b>11 IDENTIFIER</b>            Désigne un objet par un terme particulier.  <i>Exemple:</i>            Nomme un objet.</p>		
<p><b>12 DÉCRIRE</b>            Spécifie les caractéristiques d'un objet.</p>		
<p><b>13 SYNTHÉTISER</b>            Regroupe en un ensemble cohérent des faits et des concepts à partir d'objets conservés, comparés, classifiés.</p>		
<p><b>14 COMMUNIQUER</b>            Transmet aux autres ses découvertes.  <i>Exemple:</i>            Explique l'utilisation d'un objet à un autre participant.</p>		

## **PROTOCOLE**

### **d'administration de la grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre à l'institution muséale**

La grille devrait être administrée par deux enquêteurs qui doivent s'abstenir d'interagir avec les visiteurs. Ceci est primordial afin de ne pas interférer dans le déroulement des activités et de recueillir des observations les plus objectives possible. Pour faciliter l'analyse, il est fortement recommandé d'enregistrer la visite sur bande magnétoscopique (vidéo).

#### **AVANT L'ARRIVÉE DU GROUPE**

Recueillir les principales informations quant à la provenance du groupe (région), au degré des élèves, au nom de l'enseignant, au milieu socioéconomique, etc.

#### **À L'ARRIVÉE DU GROUPE**

Observer le comportement des élèves, de l'enseignant et des parents ou adultes accompagnateurs. Compter le nombre d'élèves. Noter l'heure du début de la visite.

#### **DURANT LA VISITE**

Commencer l'observation dès que le guide adresse le mot de bienvenue au groupe.

Demeurer le plus discret possible.

Distinguer les actions **suscitées** par l'intervention du guide des actions **spontanées**, non liées directement aux propos du guide.

Un premier enquêteur se situe à proximité du **guide** tandis que l'autre se place **en retrait du groupe**.

Détecter les interactions dans les sous-groupes (trois ou quatre élèves) s'il s'en forment.

Noter le plus possible toutes formes d'observations (dans les cases prévues à cet effet) ou au verso de la grille. Bref, **NE PAS ARRÊTER DE NOTER!!!**

Distinguer les différentes séquences du programme (les salles visitées, etc.).

Si une observation ou une classification apparaît incertaine, la noter entre crochets [ ] afin de vérifier auprès du guide ou de l'autre observateur; à titre d'exemple, si le guide répète une question formulée par un élève, mais que l'on n'a pas entendue, vérifier après la visite si cette question a réellement été posée.

Cocher une seule fois un comportement simultané général. Par exemple, quinze visiteurs cherchent à localiser en même temps un artefact.

Noter les commentaires hors-contexte par des croix (X) dans les catégories appropriées; par exemple, pour «Où puis-je jeter ma gomme, monsieur?», cocher catégorie 1. **FORMULER DES QUESTIONS.**

Arrêter la saisie des informations lorsque le guide quitte le groupe.

Noter l'heure.

#### **APRÈS LA VISITE**

Rédiger le plus tôt possible le bilan de ses impressions.



## **FORMULAIRE COMPLÉMENTAIRE** pour l'observation de la visite

### **ORGANISATION**

Jour de la visite:

Date:

Heure d'arrivée:

Moyen de transport utilisé:

Température:

### **SUJETS-VISITEURS**

École:

Municipalité, région:

Commission scolaire:

Milieu socioéconomique:

Nom de l'enseignant:

Niveau:

Nombre de classes:

Nombre d'élèves:

Nombre de groupes observés:

Horaire de la journée (autres activités réalisées et prévues):

	Calme			Agité	
Comportement du groupe à l'arrivée:	1	2	3	4	5
Comportement du groupe durant l'activité:	1	2	3	4	5

### **ACTIVITÉ DE VISITE**

Visite effectuée:

Guide:

Durée de la visite:

Heure de la visite:

Nombre d'accompagnateurs:

Présence de l'enseignant:

Dynamique de la visite:

Magistrale      Interactive

1    2    3    4    5

### **RECHERCHE**

Nom des enquêteurs:

Cassette vidéo n°:

La grille dite de Forest a été administrée par des enquêteurs différents à des élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'à des adultes visitant des musées dispersés à travers le Québec. La compilation des résultats permet de distinguer les habiletés les plus fréquemment utilisées. Le tableau suivant les ordonne.

<b>HABILETÉS INTELLECTUELLES</b>	<b>%</b>	<b>RANG</b>
OBSERVER	26	1
LOCALISER L'INFORMATION	18	2
DÉCIDER D'UNE RÉPONSE	14	3
ANTICIPER UNE RÉPONSE	9	4
IDENTIFIER	8	5
FORMULER DES QUESTIONS	7	6
JUSTIFIER	6	7
COMPARER	3	8
COMMUNIQUER	3	9
DÉCRIRE	2	10
ÉTABLIR DES RELATIONS	2	11
DISCRIMINER	1	12
CLASSIFIER	0	13
SYNTHÉTISER	0	14
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>14</b>



# ANNEXE 20

## Guide d'entretien avec un guide

A  
N  
N  
E  
X  
E  
20

Le présent questionnaire permet de préciser les conditions de déroulement et les activités d'un programme éducatif. Il est préférable qu'il soit administré verbalement plutôt que sous forme écrite afin de recueillir les commentaires les plus précis, les plus nuancés et les plus détaillés possible.

### **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC UN GUIDE après l'observation de la visite d'un groupe scolaire à l'institution muséale**

- 1** La visite a-t-elle été effectuée telle qu'elle avait été prévue?  Oui  Non  
Dans le cas d'une réponse négative, décrivez et expliquez les changements.

---

---

---

- 2** Quelle est votre appréciation de l'**attitude** des membres du groupe (incluant enseignants et parents)?

Calmes	1	2	3	4	5	Agités
Intéressés	1	2	3	4	5	Peu intéressés
Intervenants	1	2	3	4	5	Peu intervenants

Commentaires:

---

---

---

---

---

**3** Quelle est votre appréciation des interactions entre les élèves et vous?

Nombreux	1	2	3	4	5	Rares
Pertinents	1	2	3	4	5	Non pertinents

Commentaires:

---

---

---

**4** Comment percevez-vous votre prestation par rapport à celle que vous réalisez habituellement?

Excellente	1	2	3	4	5	Mauvaise
------------	---	---	---	---	---	----------

Commentaires:

---

---

---

**5** Quelle stratégie avez-vous songé à utiliser, au départ, particulièrement dans le cas d'un musée d'histoire ou d'un lieu historique?

- Évoquer le contexte historique
- Raconter des anecdotes
- Imaginer l'esprit du lieu (bruits, odeurs, etc.)
- Autre, précisez: \_\_\_\_\_

Commentaires:

---

---

---

**6** Quelle stratégie avez-vous privilégiée?

- Évoquer le contexte historique
- Raconter des anecdotes
- Imaginer l'esprit du lieu
- Autre, précisez: \_\_\_\_\_

Commentaires:

---

---

---

**7** Ajoutez tout autre commentaire que vous jugez pertinent.

---

---

---

---

---

---



# ANNEXE 21

## Mesure du degré d'autonomie du visiteur

Le présent tableau permet de cerner le degré d'autonomie accordé au visiteur lors de sa participation aux activités du programme éducatif.

HÉTÉRONOMIE*			AUTONOMIE	
1	2	3	4	5

ANNEXE  
21

\* Hétéronomie signifie dépendance.

- 1** Le visiteur dépend de l'intervention du guide.
- 2** Le visiteur jouit d'une autonomie relative dans quelques activités.
- 3** Le visiteur jouit d'une autonomie relative dans plusieurs activités.
- 4** Le visiteur jouit d'une autonomie relative dans toutes les activités.
- 5** Le visiteur jouit d'une autonomie totale dans toutes les activités.

Tableau adapté de: Sauv , Lucie. (1992). * l ments d'une th orie du design p dagogique en  ducation relative   l'environnement.  laboration d'un supramod le p dagogique*. Th se manuscrite de doctorat en  ducation. Montr al: Universit  du Qu bec   Montr al.

Cit e par Boucher, Suzanne. (1994). *D veloppement d'un mod le th orique de p dagogie mus ale*. Th se manuscrite de doctorat en  ducation. Montr al: Universit  de Montr al, p. 52.



# ANNEXE 22

## *Compilation des données de fréquentation des groupes scolaires*

La compilation comporte deux étapes: la saisie et le traitement des données.

### **La saisie des données**

Les données doivent être saisies lors de la visite du groupe, à partir des informations déjà disponibles dans l'agenda des visites. Elles doivent être complétées et consignées par le guide dans un formulaire analogue à celui-ci:

Date de la visite:

Nom de la personne responsable du groupe:

Nom de l'établissement d'enseignement:

Commission scolaire (s'il y a lieu):

Adresse:

Téléphone:

Nombre d'élèves:

Nombre d'accompagnateurs (responsables, professeurs, parents, autres):

Degré et ordre d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire, collégial, universitaire, autre):

Provenance (municipalité, région, province ou extérieur):

Milieu socioéconomique:

Nombre de visites antérieures:

Activités réalisées (selon la codification propre à l'institution muséale):

Langue utilisée lors des activités:

Tarif:

Mode de paiement:

## La compilation et le traitement des données

Les données sont inscrites dans des tableaux spécifiques aux besoins particuliers de l'institution muséale.

Par exemple, si l'on désire dresser un portrait mensuel de la clientèle scolaire, selon le degré et l'ordre d'enseignement, on construira un tableau semblable à celui-ci:

**Tableau I**  
Visiteurs en provenance des établissements d'enseignement  
pour les programmes éducatifs de l'institution muséale x durant le mois y

Clientèle	Nombre	Pourcentage
Préscolaire		
Primaire, 1 <sup>er</sup> cycle		
Primaire, 2 <sup>e</sup> cycle		
Secondaire, 1 <sup>er</sup> cycle		
Secondaire, 2 <sup>e</sup> cycle		
COLLÉGIAL		
COFI		
Accompagnateurs de groupes		
<b>Total</b>		<b>100 %</b>

Si l'on désire obtenir un portrait mensuel de la fréquentation du lieu, selon la provenance des groupes de visiteurs, on construira un tableau semblable à celui-ci:

**Tableau II**  
Provenance des visiteurs des établissements d'enseignement  
pour les programmes éducatifs de l'institution muséale x durant le mois y

<b>Provenance</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Municipalité		
Région		
Province		
Extérieur		
<b>Total</b>		<b>100 %</b>

A  
N  
N  
E  
X  
E

22



# ANNEXE 23

## *Grille de saisie des informations recueillies lors d'une réservation par un groupe scolaire*

Il convient de profiter du contact avec le responsable d'un groupe scolaire lors de la réservation pour développer la concertation avec le milieu de l'éducation. Il est proposé, d'une part, de vérifier comment l'offre de service éducatif a été connue et, d'autre part, de consigner les coordonnées des responsables. Ce contact permet par surcroît de mieux faire connaître les différents programmes offerts.

**1 Est-ce votre première participation au programme éducatif?**

oui  non

Dans le cas d'une réponse négative, indiquer le nombre de participations antérieures: \_\_\_\_\_

**2 Comment avez-vous appris l'existence du programme éducatif?**

- Connue depuis toujours
- Dépliant publicitaire
- Médias (journaux, télévision, radio), précisez: \_\_\_\_\_
- Publications spécialisées, précisez: \_\_\_\_\_
- Membre du personnel scolaire (enseignant, directeur, conseiller pédagogique), précisez: \_\_\_\_\_
- Autre, précisez: \_\_\_\_\_

*N. B. Il faut adapter le choix de réponses au type de promotion.*

**3 Quelle est la principale raison qui vous incite à participer au programme éducatif?**

\_\_\_\_\_

**4 Quelles sont vos coordonnées?**

Nom de l'école et de la commission scolaire: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse (rue, ville, code postal): \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Date de la visite: \_\_\_\_\_

Nombre d'élèves: \_\_\_\_\_

Degré et ordre d'enseignement: \_\_\_\_\_

Milieu socioéconomique: \_\_\_\_\_

Activité et langue utilisée lors de l'activité: \_\_\_\_\_

Responsable: \_\_\_\_\_



## Questionnaire sur l'attitude envers la discipline historique

Ce questionnaire administré avant et après la visite à l'institution muséale permet, en comparant les résultats obtenus, de déterminer l'évolution de l'attitude des visiteurs envers la discipline historique. Dans le cadre d'une étude antérieure\*, cet outil a été utilisé auprès d'élèves du deuxième cycle du primaire (9-11 ans) participant à une visite dans un musée d'histoire (musée Stewart, au fort de l'île Sainte-Hélène). Les résultats démontrent que les élèves développent des attitudes positives à l'égard des sciences humaines (et de la discipline historique). Cet outil doit être considéré comme une proposition et peut être complété par d'autres analyses. On peut s'en inspirer pour élaborer des questionnaires propres à d'autres disciplines.

Nous suggérons que le questionnaire sur l'attitude envers la discipline historique soit administré en classe une semaine avant la visite et une semaine après.

Le questionnaire est accompagné d'un protocole d'administration.

Ce questionnaire peut être adapté au contexte particulier de l'évaluation. Toutefois, il faut conserver un équilibre entre les énoncés positifs et négatifs afin de préserver sa validité.

Par ailleurs, l'autorisation des parents doit être obtenue pour administrer un questionnaire à des mineurs.

Pour en savoir plus long sur la construction d'un test d'attitude:

Edwards, A.-L. (1957). *Techniques of Scale Attitude Construction*. New York: Appleton-Century-Crofts.

---

\* Allard, Michel, Suzanne Boucher, Lina Forest et Guy Vadeboncoeur. (1995). «Effets d'un programme éducatif muséal comprenant des activités de prolongement en classe». *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 20, n° 2, p. 171-180.

## QUESTIONNAIRE

### *sur l'attitude envers la discipline historique*

**Nom:** \_\_\_\_\_

**Classe:** \_\_\_\_\_

#### DIRECTIVES

Voici des **opinions** à l'égard de la vie d'autrefois. Nous voulons savoir si tu es **d'accord ou non** avec ces **opinions**.

Tu dois lire attentivement chaque phrase et encrer la lettre qui correspond à **ton opinion**.

*Exemple:*

J'aime l'étude de la vie d'autrefois.

- A** Tout à fait d'accord
- B** D'accord
- C** Je ne sais pas
- D** Pas d'accord
- E** Pas du tout d'accord

## ATTENTION

### IL EST IMPORTANT QUE TU RÉPONDES À TOUTES LES QUESTIONS

- 1** La façon dont vivaient les gens autrefois me passionne.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 2** Quand on me parle de l'ancien temps, je trouve ça ennuyant.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 3** Ça m'intéresse de savoir comment était mon quartier il y a cent ans.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 4** J'aime mieux faire des travaux sur la vie d'autrefois que sur un autre sujet.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 5** C'est inutile de savoir des choses sur le passé.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 6** Je n'aime pas faire des travaux de recherche sur le passé.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 7** Il est très important de comprendre comment vivaient les gens autrefois.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord

- 8** Je n'aime pas qu'on me parle du temps passé.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 9** J'adore qu'une personne âgée me raconte comment les gens vivaient dans son temps.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 10** Les livres que je préfère sont ceux qui racontent le passé.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 11** Ce n'est pas plus important de connaître la vie d'autrefois qu'un autre sujet.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 12** Il n'y a rien que j'aime plus que de travailler sur le temps passé.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 13** Ça ne sert pas à grand-chose d'étudier la vie d'autrefois.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 14** Étudier la vie d'autrefois, ça ne rapporte rien.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 15** J'adore tout ce qui parle de la vie d'autrefois.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord

- 16** J'aime parfois lire des choses sur le passé.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 17** Entendre parler de l'ancien temps, ça me laisse indifférent.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 18** Tout le monde devrait connaître ce qui s'est passé autrefois.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 19** Il m'arrive de fermer la télévision lors d'une émission sur la vie d'autrefois.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 20** On ne devrait pas faire l'étude du passé à l'école primaire.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 21** Je déteste tout ce qui se rapporte à l'ancien temps.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 22** Les travaux sur la vie d'autrefois me font découvrir des choses.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 23** C'est tout à fait inutile d'étudier la vie d'autrefois.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord

## **PROTOCOLE**

### **d'administration du questionnaire sur l'attitude envers la discipline historique**

- 1** Distribuer aux élèves le **questionnaire sur l'attitude envers la discipline historique**.
- 2** Lire à haute voix avec les élèves la page de **directives**.
- 3** Distribuer aux élèves la **feuille-réponse** (s'il y a lieu).
- 4** Mentionner aux élèves de ne pas oublier de répondre à chaque question.
- 5** Expliquer aux élèves comment utiliser la feuille-réponse: il faut toujours vérifier si le numéro de la question à laquelle on répond correspond bien à celui de la feuille-réponse.
- 6** Mentionner aux élèves qu'ils ont dix minutes pour répondre au questionnaire.
- 7** Demander aux élèves s'ils ont des questions à poser.
- 8** Répondre aux questions des élèves qui portent sur la façon de remplir le questionnaire.
- 9** Demander aux élèves de retourner leur feuille-réponse à l'envers ainsi que le questionnaire lorsqu'ils auront terminé.
- 10** Mentionner aux élèves de ne pas répondre aux questions qu'ils ne comprennent pas et d'y revenir plus tard.
- 11** Demander aux élèves de commencer à répondre au questionnaire.
- 12** Avertir les élèves deux minutes avant la fin du temps prévu pour répondre.
- 13** Lorsque tout le monde a terminé, ramasser la **feuille-réponse** en premier, puis le **questionnaire**.

**Il est important de ne laisser aucun questionnaire aux élèves et de s'assurer que les enseignants remettent tous leurs exemplaires.**

## ANNEXE 25

*Questionnaire sur l'attitude  
envers l'institution muséale*

Ce questionnaire administré avant et après la visite à l'institution muséale permet, en comparant les résultats obtenus, de déterminer l'évolution de l'attitude des visiteurs. Dans le cadre d'une étude antérieure\*, cet outil a été utilisé auprès d'élèves du deuxième cycle du primaire (9-11 ans) participant à une visite dans un musée d'histoire (musée Stewart, au fort de l'île Sainte-Hélène). Cet outil doit être considéré comme une proposition et peut être complété par d'autres analyses. On peut s'en inspirer pour élaborer des questionnaires propres à d'autres types d'institutions muséales.

Nous suggérons que le questionnaire sur l'attitude envers le musée soit administré en classe une semaine avant la visite et une semaine après.

Le questionnaire est accompagné d'un protocole d'administration.

Ce questionnaire peut être adapté au contexte particulier de l'évaluation. Toutefois, il faut conserver un équilibre entre les énoncés positifs et négatifs afin de préserver sa validité.

Par ailleurs, l'autorisation des parents doit être obtenue pour administrer un questionnaire à des mineurs.

Pour en savoir plus long sur la construction d'un test d'attitude:

Edwards, A.-L. (1957). *Techniques of Scale Attitude Construction*. New York: Appleton-Century-Crofts.

---

\* Allard, Michel, Suzanne Boucher, Lina Forest et Guy Vadeboncoeur. (1995). «Effets d'un programme éducatif muséal comprenant des activités de prolongement en classe». *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 20, n° 2, p. 171-180.

## QUESTIONNAIRE

### *sur l'attitude envers l'institution muséale*

**Nom:** \_\_\_\_\_

**Classe:** \_\_\_\_\_

As-tu déjà visité un musée?  oui  non

### DIRECTIVES

Voici des **opinions** à l'égard du musée. Nous voulons savoir si tu es **d'accord ou non** avec ces **opinions**.

Tu dois lire attentivement chaque phrase et encercler la lettre qui correspond à **ton opinion**.

*Exemple:*

J'aime les musées.

- A** Tout à fait d'accord
- B** D'accord
- C** Je ne sais pas
- D** Pas d'accord
- E** Pas du tout d'accord

**ATTENTION****IL EST IMPORTANT QUE TU RÉPONDES À TOUTES LES QUESTIONS**

- 1** J'ai horreur des musées.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 2** Je trouve les musées agréables.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 3** Je m'ennuie dans les musées.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 4** Aller dans un musée  
ou dans un autre endroit,  
pour moi, c'est pareil.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 5** J'aime mieux aller dans un musée  
qu'à la piscine.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 6** Ce que j'aimerais le plus au monde,  
c'est d'avoir un musée  
près de chez moi.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 7** C'est inutile d'aller dans les musées.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord

- 8** J'apprends beaucoup de choses quand je visite un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 9** Je ne déteste pas les musées, mais je ne les adore pas non plus.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 10** Je ne m'amuse pas dans un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 11** Voir un vieil objet, ça me donne le goût de savoir à quoi il servait autrefois.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 12** Je préfère sortir dans un autre endroit que d'aller dans un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 13** Il n'y a rien que j'aime plus que d'aller dans un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 14** C'est très laid, un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 15** J'aime passer des heures dans un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord

- 16** J'ai beaucoup de plaisir à toucher de vieux objets.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 17** Lorsque je serai adulte, j'aimerais travailler dans un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 18** C'est passionnant d'aller dans un musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 19** Il n'y a absolument rien qui m'intéresse au musée.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 20** Il n'y a pas d'objets intéressants dans les musées.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 21** J'adore les musées.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord
- 22** Ce n'est pas important d'aller dans les musées.
- A** Tout à fait d'accord  
**B** D'accord  
**C** Je ne sais pas  
**D** Pas d'accord  
**E** Pas du tout d'accord

## **PROTOCOLE**

### **d'administration du questionnaire sur l'attitude envers l'institution muséale**

- 1** Distribuer aux élèves le **questionnaire sur l'attitude envers le musée**.
- 2** Lire à haute voix avec les élèves la page de **directives**.
- 3** Distribuer aux élèves la **feuille-réponse** (s'il y a lieu).
- 4** Mentionner aux élèves de ne pas oublier de répondre à chaque question.
- 5** Avant d'administrer le test, demander aux élèves s'ils savent ce qu'est un musée. S'ils ne connaissent pas ce terme, il faudra l'expliquer en apportant des exemples de musées locaux ou régionaux et de lieux historiques.
- 6** Expliquer aux élèves comment utiliser la feuille-réponse: il faut toujours vérifier si le numéro de la question à laquelle on répond correspond bien à celui de la feuille-réponse.
- 7** Mentionner aux élèves qu'ils ont dix minutes pour répondre au questionnaire.
- 8** Demander aux élèves s'ils ont des questions à poser.
- 9** Répondre aux questions des élèves qui portent sur la façon de remplir le questionnaire.
- 10** Demander aux élèves de retourner leur feuille-réponse à l'envers ainsi que le questionnaire lorsqu'ils ont terminé.
- 11** Mentionner aux élèves de ne pas répondre aux questions qu'ils ne comprennent pas et d'y revenir plus tard.
- 12** Demander aux élèves de commencer à répondre au questionnaire.
- 13** Avertir les élèves deux minutes avant la fin du temps prévu pour répondre.
- 14** Lorsque tout le monde a terminé, ramasser la **feuille-réponse** en premier, puis le **questionnaire**.

**Il est important de ne laisser aucun questionnaire aux élèves et de s'assurer que les enseignants remettent tous leurs exemplaires.**

# ANNEXE 26

---

## *Exemple d'un questionnaire cognitif*

A  
N  
N  
E  
X  
E  
26

Un questionnaire cognitif administré avant et après la participation à un programme éducatif d'une institution muséale permet, en comparant les résultats, de mesurer l'acquisition de connaissances (faits, concepts et habiletés). Il doit être administré en classe environ une semaine avant (en prétest) puis environ une semaine après la visite (en post-test).

Le questionnaire doit être spécifique au programme éducatif réalisé par le visiteur. Habituellement, ce genre de questionnaire ne peut être transféré d'un programme éducatif à un autre. Au surplus, il varie selon la capacité de compréhension des visiteurs.

Le questionnaire est accompagné d'un protocole d'administration.

Notez que l'autorisation des parents doit être obtenue pour administrer un questionnaire à des mineurs.

L'exemple de questionnaire cognitif a été élaboré dans le cadre d'une visite au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie à des élèves du deuxième cycle du secondaire (4<sup>e</sup> sec.).

## DIRECTIVES

Pour toutes les questions:

Lis attentivement chacune des questions et choisis, parmi les réponses proposées, celle qui te semble la bonne réponse.

**Inscris** sur la feuille-réponse la lettre correspondant à la réponse de ton choix.

Il est important de répondre à **toutes** les questions. Si tu n'es pas certain(e) de ton choix, choisis la réponse qui te semble la meilleure.

*Exemple:*

**0** Le Parc-de-l'Artilerie se trouve dans la ville de:

- A** Lévis.
- B** Montréal.
- C** Québec.
- D** Trois-Rivières.

Inscris ton choix sur la feuille-réponse:

**0** \_\_\_\_\_

La bonne réponse est: **C**

## FEUILLE-RÉPONSE

Inscris la lettre correspondant à la bonne réponse, vis-à-vis du numéro de la question.

<b>1</b> _____	<b>7</b> _____	<b>13</b> _____	<b>19</b> _____
<b>2</b> _____	<b>8</b> _____	<b>14</b> _____	<b>20</b> _____
<b>3</b> _____	<b>9</b> _____	<b>15</b> _____	<b>21</b> _____
<b>4</b> _____	<b>10</b> _____	<b>16</b> _____	<b>22</b> _____
<b>5</b> _____	<b>11</b> _____	<b>17</b> _____	<b>23</b> _____
<b>6</b> _____	<b>12</b> _____	<b>18</b> _____	<b>24</b> _____

Réponds  
directement sur  
le questionnaire.

## TEST COGNITIF SECONDAIRE

Nom de l'élève: \_\_\_\_\_

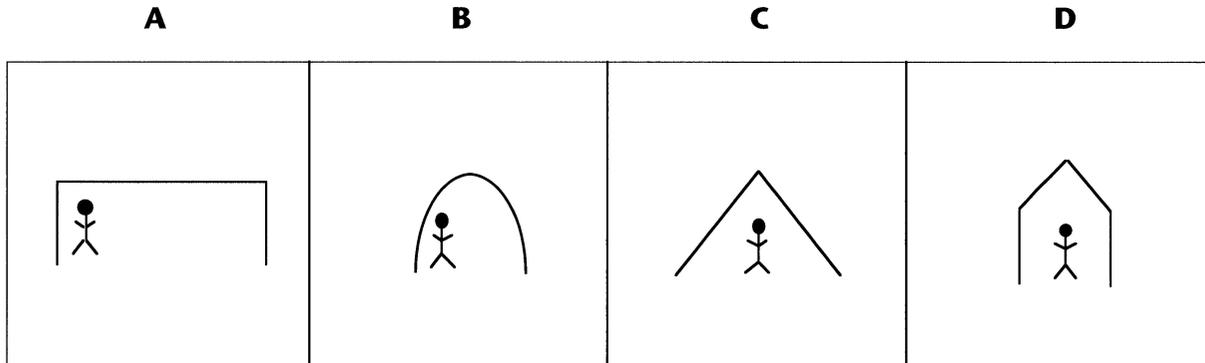
- 1** Quelle est la bonne définition du terme suivant: **éperon**?
- A** Construction de maçonnerie servant à soutenir et à renforcer un mur.
  - B** Ouverture dans la maçonnerie où l'on insère une pièce de bois permettant de supporter un échafaudage.
  - C** Lieux d'aisances sommaires (toilettes).
  - D** Mur défensif muni de canons, s'avancant en pointe pour protéger un bâtiment.
- 2** Quelle est la bonne définition du terme suivant: **contrefort**?
- A** Construction de maçonnerie servant à soutenir et à renforcer un mur.
  - B** Ouverture dans la maçonnerie où l'on insère une pièce de bois permettant de supporter un échafaudage.
  - C** Lieux d'aisances sommaires (toilettes).
  - D** Mur défensif muni de canons, s'avancant en pointe pour protéger un bâtiment.
- 3** Au XVIII<sup>e</sup> siècle, comment appelait-on le travailleur qui liquéfiait les métaux?
- A** Le fondeur.
  - B** Le liquidateur.
  - C** Le moulineur.
  - D** Le tordeur.
- 4** Qu'est-ce qu'une poudrière?
- A** Une mesure de protection pour la poudre.
  - B** Un magasin pour entreposer la poudre à canon.
  - C** Un récipient contenant de la poudre.
  - D** Une fabrique de poudre.
- 5** Lequel des éléments suivants servait à la protection d'une poudrière?
- A** Une citerne.
  - B** Un fossé.
  - C** Un paratonnerre.
  - D** Un poudrin.
- 6** Quelles sont les fonctions d'une redoute?
- A** Défense, logement, administration.
  - B** Défense, logement, entreposage.
  - C** Hospitalisation, fabrication, administration.
  - D** Hospitalisation, fabrication, entreposage.

- 7** Comment appelle-t-on une maquette construite pour illustrer des ouvrages défensifs?
- A** Une carte géographique.
  - B** Un plan-relief.
  - C** Un prototype.
  - D** Un relevé topographique.
- 8** Qui habite les chambrées de militaires sous le Régime français?
- A** Civils, commerçants, colons.
  - B** Civils, soldats, commerçants.
  - C** Femmes, enfants, colons.
  - D** Femmes, soldats, enfants.
- 9** Qui se réunit dans le mess?
- A** Les sergents uniquement.
  - B** Les officiers uniquement.
  - C** Les soldats uniquement.
  - D** Tous les militaires.
- 10** Sous quel régime avait lieu le rituel du thé?
- A** Américain.
  - B** Britannique.
  - C** Canadien.
  - D** Français.
- 11** À quoi sert le crépi?
- A** À isoler une fenêtre contre le froid.
  - B** À recouvrir un plafond ou un mur.
  - C** À boucher les espaces entre les planches d'un escalier.
  - D** À solidifier les planchers.
- 12** De quoi est constitué le crépi?
- A** De boue, de petits cailloux et d'eau.
  - B** De chaux, de plâtre et d'eau.
  - C** De foin séché, de terre et de plâtre.
  - D** De bran de scie, de teinture et de boue.

**13** Comment se nomme un abri souterrain destiné à loger des troupes ou à entreposer les munitions?

- A** Une casanière.
- B** Une casbah.
- C** Une caserne.
- D** Une casemate.

**14** Quelle était la forme de l'abri souterrain destiné à loger des troupes ou à entreposer des munitions?



**15** Que représente le symbole du Parc-de-l'Artillerie?

- A** Trois personnages représentant chacun une période d'occupation du lieu.
- B** Trois militaires du régiment de l'artillerie royale britannique.
- C** Trois officiers à qui ont été décernés des prix de bravoure.
- D** Trois soldats de la compagnie franche de la marine.



**16** Pourquoi le Parc-de-l'Artillerie se nomme-t-il ainsi?

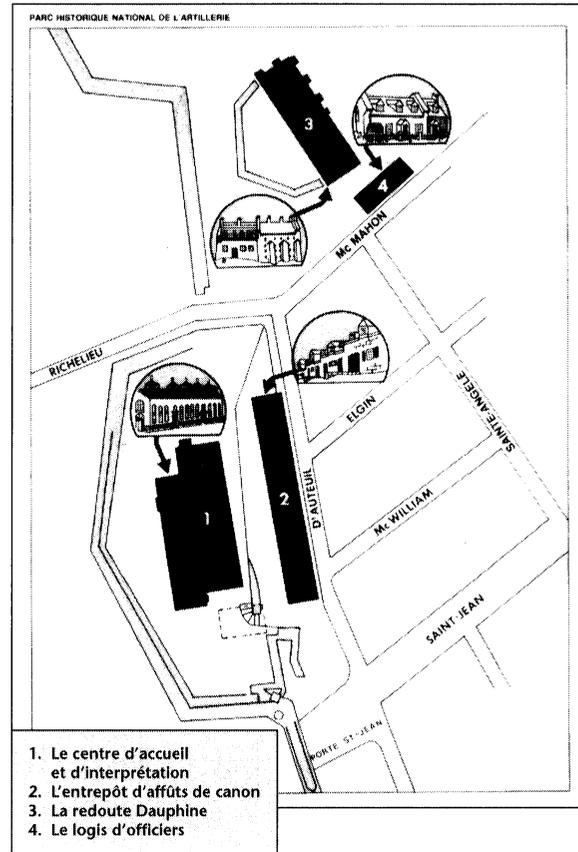
- A** Parce qu'un régiment de l'artillerie royale américaine y a séjourné.
- B** Parce qu'un régiment de l'artillerie royale britannique y a séjourné.
- C** Parce qu'un régiment de l'artillerie royale canadienne y a séjourné.
- D** Parce qu'un régiment de l'artillerie royale française y a séjourné.

**17** Quelle ville est représentée par la maquette Duberger?

- A** Lévis.
- B** Montréal.
- C** Québec.
- D** Trois-Rivières.

Répondre aux questions 18 et 19 à l'aide de ce plan du Parc-de-l'Artillerie.

- 18** Quel bâtiment se trouve le plus au nord-est de la rue Saint-Jean?
- A La fonderie de l'Arsenal.
  - B L'entrepôt d'affûts de canon.
  - C La redoute Dauphine.
  - D Le logis d'officiers.
- 19** Quel bâtiment se trouve le plus à l'ouest de la rue d'Auteuil?
- A La fonderie de l'Arsenal.
  - B L'entrepôt d'affûts de canon.
  - C La redoute Dauphine.
  - D Le logis d'officiers.



**Plan du Parc-de-l'Artillerie**

- 20** Pendant quelle période la construction de la redoute Dauphine a-t-elle débuté?
- A La période américaine.
  - B La période britannique.
  - C La période canadienne.
  - D La période française.
- 21** Pendant quelle période la fonderie de l'Arsenal a-t-elle été construite?
- A La période américaine.
  - B La période britannique.
  - C La période canadienne.
  - D La période française.
- 22** Où se situe le Parc-de-l'Artillerie?
- A À l'extérieur de la ville fortifiée.
  - B À l'intérieur de la ville fortifiée.
  - C En partie à l'extérieur de la ville fortifiée.
- 23** En 1898, qui habitait la redoute Dauphine?
- A Les ouvriers de l'Arsenal.
  - B Les soldats.
  - C Les officiers.
  - D Le surintendant de l'Arsenal.





# ANNEXE 27

## *Protocoles d'élaboration, d'administration et d'analyse des résultats d'un questionnaire cognitif*

### **A PROTOCOLE D'ÉLABORATION D'UN QUESTIONNAIRE COGNITIF**

ANNEXE  
27

#### **1 LE BUT DU QUESTIONNAIRE**

Préciser le but du questionnaire consiste à déterminer les raisons pour lesquelles on veut élaborer un questionnaire. Que veut-on évaluer et pourquoi? Que veut-on savoir et pourquoi? La réponse à ces questions oriente le choix du type d'instrument à élaborer. Dans ce cas précis, le questionnaire cognitif sert à vérifier les connaissances acquises par un visiteur à la suite de sa participation à un programme éducatif. Le questionnaire doit porter sur le contenu du programme éducatif.

Il faut préciser que les questionnaires ayant fait l'objet d'analyses et d'études par des spécialistes sont considérés comme des tests standardisés. Ces tests administrés dans un autre contexte procurent toujours des résultats comparables. Compte tenu des ressources (temps, personnel, moyens financiers, etc.) souvent limitées d'une institution muséale, on peut élaborer des tests non standardisés (exemple: les tests quotidiens administrés par les enseignants dans les écoles sont des tests non standardisés tandis que les examens du ministère de l'Éducation sont standardisés et validés).

#### **2 DÉFINITION D'UN CHAMP D'ACTIVITÉ (programme éducatif)**

Le champ d'activité se définit comme un inventaire des connaissances à évaluer (les habiletés et les contenus auxquels un questionnaire fait référence). Cet inventaire vise à recueillir les informations nécessaires pour déterminer la teneur d'un questionnaire. À cet égard, il convient de consulter les différents documents décrivant le programme éducatif. Il peut arriver qu'aucun document pertinent n'ait été rédigé. Il faut alors interroger

le personnel, analyser le matériel produit ou encore scruter des documents d'ordre général spécifiques à l'institution muséale.

### 3 CATÉGORIES DE QUESTIONS

Les questionnaires cognitifs font appel, dans le cas présent, à trois catégories de savoir: les habiletés techniques, les faits et les concepts. On les définit de la façon suivante:

**Habilité technique:** une aptitude, une capacité.

**Fait:** un événement.

**Concept:** une représentation mentale générale et abstraite d'un objet.

**Exemple** d'une question mesurant les **habiletés techniques**:

- 1 Complète la ligne du temps ci-dessous en inscrivant, dans la case appropriée, la lettre correspondant à chacun des événements:
  - A La nomination de Jean Talon à titre d'intendant de la colonie de la Nouvelle-France en 1655.
  - B La découverte de l'Amérique en 1492.
  - C L'année de ta naissance.
  - D La déportation des Acadiens en 1755.

#### Siècle

<b>XIII<sup>e</sup></b>	<b>XIV<sup>e</sup></b>	<b>XV<sup>e</sup></b>	<b>XVI<sup>e</sup></b>	<b>XVII<sup>e</sup></b>	<b>XVIII<sup>e</sup></b>	<b>XIX<sup>e</sup></b>	<b>XX<sup>e</sup></b>

**Exemples** de questions mesurant la connaissance de **faits** historiques:

- 1 Le moyen de transport utilisé par les Français immigrants en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle est:
  - A Le paquebot.
  - B La chaloupe.
  - C Le bateau à vapeur.
  - D La bateau à voiles.
- 2 Jacques Cartier était un:
  - A Français.
  - B Italien.
  - C Espagnol.
  - D Anglais.

**Exemples** de questions mesurant des **concepts**:

**1** Lequel des exemples suivants constitue une migration?

- A** La famille Martin déménage en Nouvelle-Écosse.
- B** Isabelle fait un voyage en Abitibi.
- C** Patrice va chez un ami après la classe.
- D** L'été, nous allons passer quinze jours à la mer.

**2** Un siècle?

- A** Se compte toujours à partir de la naissance de Jésus-Christ.
- B** Recouvre toujours quatre générations.
- C** Constitue toujours une période de cent ans.
- D** Représente toujours des années-lumière.

**4** **TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS**

Le tableau de spécifications synthétise les notions à évaluer. Il devient la table des matières du questionnaire. Il présente un résumé de l'ensemble des éléments évalués.

Exemple d'un tableau de spécifications:

Questions	Habilités techniques	Faits	Concepts
notions - - - %			
<b>Total: 100 %</b>			

## **5 RÉDACTION DES ITEMS**

La rédaction des items représente une étape déterminante lors de l'élaboration d'un questionnaire. Les items doivent refléter le champ d'activité (programme éducatif). Les items doivent être rédigés selon des règles précises afin d'assurer la qualité de l'information colligée. Pour vérifier la validité et le degré de fidélité d'un questionnaire, il s'avère préférable de l'expérimenter avant de l'administrer à grande échelle.

### **Règles générales de rédaction des items**

Rédiger un item ne constitue pas un exercice facile. On ne cherche pas à évaluer la compréhension de lecture, l'habileté à lire ou le vocabulaire du visiteur, mais bien ses connaissances dans un champ d'activité. À cet égard, un item doit être précis, bien rédigé et mesurer effectivement ce qu'il prétend mesurer. Voici quelques règles générales à observer lors de la rédaction de questions objectives.

1. Construire l'item de façon à mesurer la performance. Il doit être impossible pour le visiteur d'y répondre s'il ne connaît pas bien le champ d'activité. Deviner correctement au moyen d'indices, par élimination ou par d'autres processus constitue une habileté, mais ce n'est pas cette habileté que le questionnaire doit mesurer.
2. Il faut aussi reproduire autant que possible la situation réelle telle qu'elle est vécue lors de la mise en œuvre du programme éducatif.
3. Tous les items doivent être indépendants les uns des autres et ne pas servir d'indice l'un à l'autre. On évitera ainsi de retrouver des éléments de solution dans un item qui pourraient servir à répondre à une autre question.
4. On doit, dans chaque item, ne mesurer qu'un seul élément du contenu ou qu'un seul concept.
5. On doit traiter exclusivement de toutes les notions retenues lors de l'analyse du champ d'activité, c'est-à-dire les composantes du tableau de spécifications.
6. L'item ne doit pas contenir de pièges. Ce sont les connaissances du participant à un programme éducatif et non sa vivacité d'esprit ou son imagination qui sont évaluées.
7. Il faut éviter les indices qui pourraient suggérer la bonne réponse. Tout indice qui peut être facilement détecté entre l'énoncé et la bonne réponse rend l'item inefficace. Il peut s'agir du même mot, de la même action ou d'une autre relation.
8. Il convient d'éviter les mots à signification vague comme «chose» ou «affaire».

9. Il importe de se servir uniquement de mots utiles.
10. Il est préférable d'employer la forme affirmative. Si l'on a recours à la négation, il faut la souligner de façon quelconque pour attirer l'attention.
11. Il ne faut jamais utiliser de double négation.
12. Il faut restreindre l'usage de mots comme «toujours, trop, seulement, jamais, aucun, tous, etc.», qui sont généralement l'indice d'une mauvaise réponse, ou encore de mots comme «parfois, en général, ordinairement, etc.», qui sont le plus souvent associés à une bonne réponse.

## 6 TYPES DE QUESTIONS

Les questions à correction objective peuvent prendre plusieurs formes: la question à choix de réponses, la question de type réarrangement, la question de type appariement et la question à réponse brève.

### La question à choix de réponses

De tous les types de questions à correction objective, la question à choix de réponses est le type qui se prête au plus grand nombre d'applications. Elle permet de vérifier la connaissance de faits particuliers et de mesurer des habiletés complexes. Elle favorise une correction facile et rapide.

La question à choix de réponses comporte deux parties: un énoncé et une série de réponses. L'énoncé présente le problème à résoudre et le cadre de référence. La série de réponses comprend la bonne réponse ainsi que les mauvaises réponses, nommées leurs.

La question à choix de réponses peut prendre plusieurs formes. En voici quelques-unes:

#### FORME 1: Trouver la seule bonne réponse.

*Exemple:* Les Français venus de Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle ont voyagé par:

- A** Voie aérienne.
- B** Voie maritime.
- C** Voie terrestre.
- D** Voie ferroviaire.

**FORME 2: Trouver la meilleure réponse.**

*Exemple:* Laquelle des phrases suivantes qualifie le mieux la traversée de la France à la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle?

- A** Elle est toujours risquée.
- B** Elle se fait toujours sur une mer calme.
- C** Elle est toujours facile.
- D** Elle se fait toujours sur une mer agitée.

**FORME 3: Trouver la seule réponse qui soit fausse.**

*Exemple:* Parmi ces objets, quel est celui qu'on NE TROUVE PAS dans une cuisine d'autrefois?

- A** Un couteau.
- B** Un four à micro-ondes.
- C** Un tourne-broche.
- D** Un saloir.

**FORME 4: Trouver toutes les bonnes réponses.**

*Exemple:* Les moyens d'éclairage utilisés par le colon en Nouvelle-France sont:

- 1** La chandelle.
- 2** La lampe de poche.
- 3** La lampe à huile.
- 4** L'ampoule électrique.

Les bonnes réponses sont:

- A** 1 et 2
- B** 1 et 3
- C** 2 et 4
- D** 2 et 3
- E** 2, 3 et 4

Voici quelques règles à observer lors de la rédaction d'une question à choix de réponses:

**Règles de rédaction de l'énoncé:**

1. L'énoncé d'un item ne doit contenir que les informations nécessaires pour répondre. Il ne faut pas embrouiller le participant avec des détails inutiles.
2. Bien que les énoncés de type «phrase à compléter» ne soient pas totalement à banir, il est préférable de les composer en utilisant une phrase interrogative. La phrase à compléter risque d'introduire une ambiguïté autre que celle posée par la question.

3. Il faut insérer dans l'énoncé tous les mots qui pourraient se répéter à chaque suggestion de réponse.

### **Règles de rédaction des réponses:**

1. L'énoncé fixe le cadre de référence du problème à résoudre dans un item. Chaque réponse suggérée raffine et précise ce problème, mais une seule doit le faire correctement.
2. Chaque suggestion doit être consistante et appropriée à l'énoncé, chacune doit réunir à peu près le même nombre de mots, atteindre le même degré de complexité et surtout comporter le même attrait.
3. Il ne faut pas suivre un modèle dans l'ordre de présentation des bonnes réponses.
4. Il convient d'énumérer les suggestions selon un certain ordre, qu'il soit logique, chronologique, ordinal ou alphabétique.
5. L'emploi de la suggestion «aucune de ces réponses» n'est efficace que si le candidat est convaincu qu'elle peut constituer la vraie réponse et qu'elle n'est pas utilisée simplement pour compléter le choix de réponses. Quant à la suggestion «toutes les réponses», il faut l'employer avec prudence.
6. Il importe d'appliquer les règles habituelles de ponctuation.
7. Compte tenu des possibilités de répondre au hasard, il y a lieu de proposer quatre ou cinq choix de réponses (20 % ou 25 % de chances de succès en répondant au hasard).
8. Il importe de respecter les règles générales de rédaction des items (voir p. 202).

### **La question de type réarrangement**

Cette forme de question est une variante de la question à choix de réponses. Elle consiste à replacer dans un ordre donné (logique, chronologique) une série d'énoncés ou d'éléments présentés de façon désordonnée. Cet ordre peut être indiqué par des lettres ou des chiffres. La question de type réarrangement sert surtout à mesurer la capacité d'établir ou de reconstituer un ordre.

*Exemple:* Place en ordre chronologique les événements suivants:

- 1 La fondation de Québec.
- 2 L'arrivée de Jacques Cartier.
- 3 La Confédération.
- 4 La conquête de la Nouvelle-France.

- A** 1, 2, 3 et 4
- B** 2, 3, 4 et 1
- C** 2, 1, 4 et 3
- D** 3, 2, 1 et 4

**Règles de rédaction:**

1. Il ne faut placer que des énoncés homogènes dans une même série.
2. Il convient de déterminer l'ordre au hasard.
3. Il importe de respecter les règles générales de rédaction des items (voir p. 202).

**La question de type appariement**

Cette forme de question constitue une autre variante de la question à choix de réponses. La question d'appariement présente habituellement deux listes d'éléments qui doivent être associés. L'une sera considérée comme l'ensemble-question et l'autre, comme l'ensemble-réponse.

La question de type appariement permet de mesurer la connaissance de faits particuliers et peut également être utilisée pour évaluer la capacité à établir des liens entre deux éléments (exemple: termes-définitions; principes-applications).

Cette forme de question laisse peu de place au hasard lorsque l'ensemble-réponse comprend plus d'éléments que l'ensemble-question. Toutefois, elle demeure difficile à élaborer, car il n'est pas toujours facile de trouver un grand nombre de faits de même nature qui soient également importants.

*Exemple:* À l'aide d'une flèche, associe la bonne définition aux termes suivants (un seul terme correspond à la bonne définition):

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| <b>1</b> Mur défensif muni de canons.                       | <b>A</b> Latrines.          |
| <b>2</b> Lieux d'aisances sommaires.                        | <b>B</b> Caserne militaire. |
| <b>3</b> Construction soutenant un mur.                     | <b>C</b> Contrefort.        |
| <b>4</b> Ouverture qui permet de soutenir des échafaudages. | <b>D</b> Crépi.             |
|   | <b>E</b> Éperon.            |
|   | <b>F</b> Redoute.           |
|   | <b>G</b> Trou de boulin.    |

### Règles de rédaction:

1. Il ne faut retenir que des éléments importants.
2. Il convient de regrouper des éléments étroitement liés les uns aux autres, sinon l'association devient trop évidente.
3. Il importe de ne pas allonger démesurément la liste des éléments (cinq à dix par exercice). Si la liste est trop longue, il faut rédiger plusieurs questions.
4. Il faut éviter les appariements complets. Il est préférable d'inscrire un plus grand nombre d'éléments dans l'ensemble-réponse, sinon certaines réponses peuvent se trouver par déduction.
5. Il faut faire en sorte que plusieurs éléments de l'ensemble-réponse soient également attrayants pour chacun des éléments de l'ensemble-question.
6. Il convient d'insérer les énoncés les plus longs dans l'ensemble-question afin de faciliter la tâche du répondant et d'éviter de lui fournir des indices.
7. Il faut fournir des renseignements précis sur le contenu de chaque colonne, le but de l'appariement et la façon d'indiquer le choix.
8. Il convient d'insérer toute la question sur une même page.
9. Il importe de respecter les règles générales de rédaction des items (voir p. 202).

### La question à réponse brève

Un questionnaire à correction objective peut compter quelques questions à réponse brève. La correction doit être effectuée à partir d'un critère précis. On doit recourir à une correction dichotomique, c'est-à-dire accorder un point par élément de réponse. L'énoncé de la question doit également très bien identifier le type d'élément-réponse attendu.

*Exemples:*

- 1 En quelle année la ville de Québec a-t-elle été fondée? \_\_\_\_\_
- 2 Qui a découvert le Canada? \_\_\_\_\_

### Règles de rédaction:

1. La question doit mesurer des notions spécifiques.
2. La question doit être courte, concise et précise.

3. La question doit être fermée, c'est-à-dire qu'on puisse y répondre par un élément précis, un mot, un symbole.
4. La formulation de la question doit éviter toute ambiguïté.
5. Il importe de respecter les règles générales de rédaction des items (voir p. 202).

Ce protocole est inspiré et adapté de: [Boucher, Suzanne] Régie du bâtiment. (1993). *Guide méthodologique d'élaboration des examens de qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et des constructeurs-propriétaires*, 61 p.

## **B** **PROTOCOLE D'ADMINISTRATION D'UN QUESTIONNAIRE COGNITIF**

Afin de s'assurer qu'un questionnaire soit toujours administré de façon similaire, il est nécessaire de rédiger un protocole d'administration.

Les consignes rédigées à l'intention de l'administrateur doivent être spécifiques à chaque questionnaire.

Il s'avère important que le test cognitif soit administré en prétest et en post-test, soit avant et après la réalisation du programme éducatif, afin de vérifier les connaissances acquises par les participants. Dans le cas où le questionnaire cognitif n'est administré qu'après la réalisation du programme éducatif, il sera difficile de vérifier si les connaissances ont été acquises lors de la réalisation du programme ou avant.

Ce texte est inspiré et adapté de: [Boucher, Suzanne] Régie du bâtiment. (1993). *Guide méthodologique d'élaboration des examens de qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et des constructeurs-propriétaires*, 61 p.

## **PROCOLE**

### **d'administration d'un questionnaire cognitif**

- 1** Distribuer le **test cognitif**.
- 2** Lire à haute voix avec les élèves la page de **directives**.
- 3** Expliquer aux élèves qu'ils devront répondre individuellement aux autres questions.
- 4** Distribuer la **feuille-réponse** (s'il y a lieu).
- 5** Expliquer la suite logique de la feuille-réponse: toujours vérifier si le numéro de la question à laquelle on répond correspond bien à celui de la feuille-réponse.
- 6** Mentionner le temps accordé pour répondre au test.
- 7** Demander aux élèves s'ils ont des questions.
- 8** Répondre aux questions des élèves portant sur la façon de remplir le questionnaire.
- 9** Demander aux élèves de retourner leur feuille-réponse à l'envers ainsi que le questionnaire lorsqu'ils auront terminé.
- 10** Demander aux élèves de répondre au questionnaire.
- 11** Mentionner que s'ils ne comprennent pas certaines questions, ils peuvent les laisser de côté et y revenir plus tard.
- 12** Avertir les élèves deux minutes avant la fin du temps prévu pour répondre.
- 13** Lorsque tous les élèves ont terminé, recueillir la **feuille-réponse** en premier, puis le **questionnaire**.

**Il est important de ne laisser aucun questionnaire aux élèves et de s'assurer que les enseignants remettent tous leurs exemplaires.**

## **C** **PROTOCOLE D'ANALYSE D'UN QUESTIONNAIRE COGNITIF**

### **7 ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS**

Plusieurs méthodes statistiques peuvent être utilisées lors de l'analyse des résultats des tests. Par contre, il n'est pas nécessaire de recourir à de telles méthodes lorsque l'échantillon comprend moins de cent sujets. Nous privilégions la méthode du signe qui est simple et indique rapidement la tendance des résultats obtenus. Elle consiste à établir l'indice de difficulté pour chaque item du questionnaire. On obtient l'indice de difficulté (p) en calculant la moyenne des candidats ayant répondu correctement à un item ou à une question. Notons que plus l'indice de difficulté (p) se rapproche de la valeur 1, plus l'item est facile. L'évolution des connaissances se calcule en soustrayant l'indice de difficulté (p) du prétest à l'indice de difficulté (p) du post-test.

*Exemple:*

<b>Question</b>	<b>Post-test (p)</b>	<b>Prétest (p)</b>	<b>Évolution des connaissances</b>
Q.1	.96	.88	.08
Q.2	.79	.29	.50
Q.3	.80	.90	-.10
Q.4	.88	.88	0

Il est possible d'approfondir davantage la signification des résultats en recourant à des méthodes statistiques qui demandent davantage d'investissement. Par exemple, le programme STATISTICAL PACKAGE FOR SOCIAL SCIENCES (SPSS) (Nie, N.D. Bent et C.H. Huell, 1975) pourra être utilisé.

Le texte précédent est inspiré et adapté de: [Boucher, Suzanne] Régie du bâtiment. (1993). *Guide méthodologique d'élaboration des examens de qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et des constructeurs-propriétaires*, 61 p.

## Questionnaires d'entretien avec un visiteur

Le but poursuivi par l'administration d'un questionnaire aux visiteurs consiste à cerner la compréhension générale de la thématique. On procède généralement en posant des questions ouvertes, les invitant à exprimer, à l'aide de leurs souvenirs, leur perception des notions ou des objets présentés à l'institution muséale.

Vous trouverez, dans les pages suivantes, quelques exemples de questionnaire destinés à des visiteurs enfants, adultes ou encore immigrants. Ils s'appliquent principalement aux lieux historiques. Un dernier questionnaire concerne le musée d'art.

Le questionnaire peut être administré oralement (en réalisant un entretien) immédiatement ou quelques jours après la visite, ou par écrit, de façon individuelle ou collective. La collaboration de l'enseignant peut s'avérer précieuse à cet égard, notamment auprès des élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire.

Le questionnaire doit être complété d'une fiche de données sociodémographiques, qui permet de dresser un portrait des visiteurs (l'échantillon). La taille de l'échantillon ne devrait pas dépasser quarante individus, car on constate une saturation dans les propos au-delà de vingt-cinq questionnaires.

Les outils présentés doivent être adaptés au programme évalué.

Pour poursuivre la réflexion:

Daignault, Lucie. (1994). *Regards sur le fleuve: embarquement immédiat à bâbord ou à tribord. Une évaluation qualitative de l'exposition «Saint-Laurent, attention fragile»*. Rapport d'étude n° 11. Québec: Musée de la civilisation.

Daignault, Lucie. (1997). *Voyage à travers l'exposition «Trois pays dans une valise»*. Coll. «La pratique muséale». Québec: Musée de la civilisation, Service de la recherche et de l'évaluation, 125 p.

Daignault, Lucie, avec la collaboration de C. Tarpin et A.-M. Grandtner. (1998). *Un jeu la nuit (février), évaluation auprès des visiteurs de l'exposition «La Nuit»*. Coll. «La pratique muséale». Québec: Musée de la civilisation, Service de la recherche et de l'évaluation, 135 p.

**Exemple d'un questionnaire d'entretien  
à administrer à un visiteur enfant**

**QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN**

**1** Dis-moi ce que tu as le plus aimé au musée ou au lieu historique que tu as visité et explique-moi pourquoi. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**2** Dis-moi ce que tu as le moins aimé au musée ou au lieu historique que tu as visité et explique-moi pourquoi. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**3** Que signifie pour toi maintenant (après la visite) ce musée ou ce lieu historique?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**4** D'après toi, est-ce important de conserver des objets? Explique-moi pourquoi.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**5** Est-ce que la présence du guide t'a aidé à comprendre? Explique-moi comment.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**6** Est-ce que la visite de ce musée ou de ce lieu historique te donne le goût d'en visiter d'autres?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Exemple d'un questionnaire d'entretien  
à administrer à un visiteur adulte d'un lieu historique**

**1** Pourquoi êtes-vous venu dans ce lieu historique? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**2** Qu'avez-vous préféré lors de votre visite? Pourquoi? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**3** Quel équipement d'interprétation avez-vous utilisé (exposition, sentier, spectacle son et lumière, etc.)?  
Expliquez ce que vous avez le plus et le moins aimé pour chacun.  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**4** Avez-vous participé à une activité ? Si oui, laquelle? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**5** Cette activité a-t-elle enrichi votre visite? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**6** Quel événement commémore-t-on au lieu historique que vous venez de visiter?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**7** Pouvez-vous identifier et décrire les différents objets, structures ou bâtiments sur le site qui sont rattachés à la ressource patrimoniale et y associer un type d'occupation?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**8** Qu'est-ce que le lieu historique que vous venez de visiter signifie pour vous?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**9** Est-ce que les activités d'interprétation (visite guidée, exposition, etc.) vous ont aidé à comprendre la signification de ce lieu? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**10** Est-ce que votre visite au site vous incitera à visiter d'autres lieux historiques? Pourquoi? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**11** Y a-t-il suffisamment de panneaux explicatifs sur le site?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**12** Y a-t-il suffisamment de guides sur le site? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**13** Comment réagiriez-vous s'il n'y avait pas de service d'interprétation sur le site?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**14** Croyez-vous que votre expérience de visite (au lieu historique national que vous venez de visiter) est une expérience mémorable qui vous a enrichi?

Si oui, expliquez comment. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Si non, que faudrait-il faire pour qu'elle le devienne? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Exemple d'un questionnaire d'entretien  
à administrer à un visiteur adulte  
provenant d'un centre d'orientation  
et de formation des immigrants (COFI)**

Ce guide d'entretien doit être adapté à chaque lieu historique ou institution muséale.

**1** Quelle exposition de l'institution muséale avez-vous visitée avec votre groupe?

---

---

**2** Avez-vous bien compris le guide? Ce dont il a parlé?

---

Avez-vous eu de la difficulté à comprendre certaines parties de la visite?

---

**3** Racontez votre visite. \_\_\_\_\_

---

---

**4** Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé? Pourquoi?

---

---

**5** Qu'est-ce qui vous a le moins intéressé? Pourquoi?

---

---

**6** De quelle période historique traitait-on?

---

---

**7** Autrefois, qui habitait ce lieu? \_\_\_\_\_

À quel personnage de l'histoire canadienne se réfère-t-on?

---

**8** Qui était-il? \_\_\_\_\_  
Quel rôle jouait-il dans la société canadienne? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**9** Qu'a-t-il fait de remarquable? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**10** Dans le cas d'un lieu historique: le bâtiment [ou le lieu] a-t-il évolué au cours des âges? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**11** Avez-vous compris la thématique de l'institution muséale?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**12** À la suite de votre visite, quelles questions vous posez-vous?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**13** Était-ce votre première visite:  
• à un lieu historique?  oui  non  
Si non, lesquels avez-vous visités? \_\_\_\_\_  
• à un musée au Canada ?  oui  non  
Si non, lesquels avez-vous visités? \_\_\_\_\_  
• à un musée, peu importe le pays?  oui  non

**14** Est-ce que votre expérience vous incitera à visiter d'autres musées?  
Pourquoi? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## **Exemple d'un questionnaire d'entretien à administrer à un jeune visiteur d'un musée d'art**

L'**objectif** consiste à cerner une évolution dans l'appropriation symbolique d'une œuvre d'art actuel par un élève du primaire, en sollicitant ses réactions verbales en présence de l'œuvre avant et après sa participation à un programme éducatif.

Le **guide d'entretien** explore ces deux dimensions: d'une part, l'activité cognitive, rationnelle, logique, cernant un **champ de références sociales** face à l'œuvre d'art; d'autre part, l'activité affective, intuitive, librement associative, circonscrivant un **parcours imaginaire** face à l'œuvre. La dernière question est fermée; elle vise à déceler, chez le répondant, un éventuel **rapport de familiarité** avec les œuvres d'art.

Le guide d'entretien comporte deux versions, la première devant être administrée en milieu scolaire quelques jours avant la participation à un programme éducatif; la seconde, quelques jours après.

L'entretien semi-directif se réalise en présence d'une œuvre, de sa maquette ou de sa reproduction, laquelle est recouverte d'un voile lorsque l'élève pénètre dans la salle où a lieu l'entretien.

### **Premier entretien**

Les directives transmises à l'élève consistent en ceci:

J'aimerais connaître tes impressions à propos d'un objet que je vais te montrer. Je vais te poser dix questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses. Tu peux me raconter tout ce qui te passe par la tête. Tu peux enlever le voile maintenant.

- 1** Qu'est-ce qui attire le plus ton attention dans cet objet-là?
- 2** Est-ce qu'il y a des questions que tu te poses en le regardant?
- 3** À quoi te fait penser cet objet-là? Un objet, un personnage ou une histoire?
- 4** Comment appellerais-tu ce genre d'objet?
- 5** Aimes-tu ça? Pourquoi?
- 6** Penses-tu que c'est bien fait?
- 7** À quel endroit mettrais-tu l'objet?
- 8** Aurais-tu envie que cet objet t'appartienne? Si oui, où le mettrais-tu?

- 9 À ton avis, qui a fait ça?
- 10 As-tu déjà vu quelque chose de semblable? Où?
- 11 As-tu visité un musée d'art ou une exposition d'art depuis l'année dernière?

## Second entretien

Lorsque l'élève pénètre dans la salle de l'entretien, les mêmes éléments sont installés. Les **directives** transmises à l'élève sont les suivantes:

Maintenant que tu as visité le musée, j'aimerais connaître tes impressions à propos du même objet que je vais te montrer. Je vais te poser dix questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses. Tu peux me raconter tout ce qui te passe par la tête. Tu peux enlever le voile maintenant.

- 1 Est-ce que cet objet-là te rappelle quelque chose?
- 2 Qu'est-ce qui attire le plus ton attention maintenant quand tu le regardes?
- 3 Est-ce qu'il y a des nouvelles questions que tu te poses en le regardant?  
Pourrais-tu essayer d'y répondre?
- 4 Maintenant, qu'est-ce qui te vient en tête quand tu le regardes?  
À quoi ça te fait penser?
- 5 Comment appellerais-tu ce genre d'objet?
- 6 En quoi crois-tu que c'est fait?
- 7 Crois-tu que tu serais capable toi aussi de faire ce genre d'objet?  
En as-tu déjà eu envie?
- 8 Comment appellerais-tu la personne qui a fait cet objet?
- 9 Si tu rencontrais cette personne, aurais-tu envie de lui dire ou de lui demander quelque chose de particulier? Quoi?
- 10 Aimes-tu ça? Pourquoi?

Extrait de Larouche, M.-C. (1993). *Le Musée de Lachine et son jeune public: l'appropriation symbolique d'œuvre d'art actuel par un jeune public dans le contexte d'une approche communicationnelle éducative*. Mémoire de maîtrise en communications, Université du Québec à Montréal, 146 p.

Voir aussi:

Larouche, M.-C. (1994). «Le Musée de Lachine et son jeune public: l'appropriation symbolique des œuvres d'art dans le contexte d'une approche communicationnelle éducative». In B. Lefebvre (dir.). *L'éducation et les musées, visiter, explorer et apprendre*. Montréal: LOGIQUES, p. 51-64.

**Fiche d'entretien**

Il est important de consigner des données sociodémographiques lors des entretiens. Voici un exemple de fiche d'entretien conçue à l'intention d'un visiteur immigrant. Toutefois, celle-ci devra être adaptée à la clientèle du programme éducatif.

**FICHE D'ENTRETIEN**  
**avec un visiteur provenant d'un COFI**

Nom: \_\_\_\_\_ Pays d'origine: \_\_\_\_\_

Âge: \_\_\_\_\_ Sexe:  F  M

Métier (exercé dans le pays d'origine): \_\_\_\_\_

Arrivé au Canada depuis: \_\_\_\_\_ (mois et année)

Scolarité:           (primaire)           0-6 années: \_\_\_\_\_  
                           (secondaire)        7-12 années: \_\_\_\_\_  
                           (collégial)           13-14 années: \_\_\_\_\_  
                           (université)        15 années et plus: \_\_\_\_\_

Classe: \_\_\_\_\_ Nom du COFI: \_\_\_\_\_

Date de la visite: \_\_\_\_\_ Date de l'entretien: \_\_\_\_\_

Commentaires de l'enquêteur: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Première visite dans un lieu historique?    oui    non  
 Si non, lesquels avez-vous visités? \_\_\_\_\_

Première visite dans un musée, au Canada?    oui    non  
 Si non, lesquels avez-vous visités? \_\_\_\_\_

Première visite dans un musée, peu importe le pays?    oui    non

Problème de compréhension du vocabulaire du prétest cognitif?    oui    non

ANNEXE



## *Définition d'une politique éducative*

Peu d'institutions muséales se sont dotées d'une véritable politique éducative. À cet égard, Suzanne Boucher (1994) a dégagé les composantes d'une politique éducative de musée. Adaptées et regroupées sous forme de tableau, elles stimulent la réflexion et confortent les intervenants dans leur démarche.

### **Composantes d'une politique éducative de musée**

#### **1. Analyse de la mission du musée**

Définir la mission du musée et identifier les éléments propres à l'éducation.

#### **2. Finalité de l'éducation muséale**

Épanouir la personne et l'intégrer dans la communauté par le biais du musée considéré comme lieu d'enseignement et de divertissement.

La direction de chaque musée doit prendre position: adopte-t-elle cette finalité, la rejette-t-elle, la modifie-t-elle? (Dans ce dernier cas, quelles sont les modifications?)

La finalité se conforme-t-elle à la mission du musée?

#### **3. Orientations éducatives du musée**

- éducation centrée sur l'objet muséal (paradigme rationnel);
- éducation centrée sur le message transmis par le biais de l'objet muséal (paradigme technologique);
- éducation sans objet centré sur le milieu (paradigme inventif);
- éducation centrée sur le visiteur (paradigme humaniste).

À quel paradigme le musée s'identifie-t-il et pourquoi?

L'orientation éducative se conforme-t-elle à la mission du musée?

#### **4. Conceptions du rôle éducatif du musée envers l'école**

- déscolarisation du musée;
- parascolarisation du musée;

- concentration sur le programme d'études (scolarisation);
- concentration sur la démarche intellectuelle.

À quelle conception du rôle du musée envers l'école l'institution muséale adhère-t-elle et pourquoi?

## 5. Identification des buts éducationnels

Il faut préciser le résultat attendu de l'action éducative en inventoriant d'abord les connaissances, les habiletés et les attitudes visées par la politique éducative, puis en discutant des priorités avec les intervenants concernés.

## 6. Analyse des besoins

Déterminer la situation actuelle par rapport aux buts.

Existe-t-il des programmes éducatifs qui poursuivent ces buts?

Si non, convient-il d'en développer?

Décrire et analyser les écarts.

Pour quels publics et pour quels thèmes convient-il de développer des programmes éducatifs?

Déterminer l'ordre de priorité des besoins en matière de programmes éducatifs.

Les critères peuvent être fonction des demandes des clientèles, de l'importance accordée à la mission du musée, etc.

## 7. Moyens privilégiés d'interventions éducatives

Quelles sont les actions à mettre en œuvre par le musée pour atteindre la finalité, les orientations et les conceptions précisées ci-dessus?

Par exemple, comment peut-on réaliser (concrétiser) l'intégration de la personne dans la communauté humaine?

Par exemple, comment réaliser (concrétiser) une éducation centrée sur le visiteur?

Par exemple, comment réaliser (concrétiser) une centralisation sur la démarche intellectuelle?

Pour en savoir plus:

Hooper-Greenhill, E. (éd.). (1991). *Writing a Museum Policy*, Dept. of Museum Studies, University of Leicester.

Bertrand, Y. et P. Valois. (1982). *Les options en éducation*. 2<sup>e</sup> édition. Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche. Québec: Gouvernement du Québec, 224 p.

## *Indice de participation du visiteur*

Afin de cerner le degré de participation du visiteur aux activités du programme éducatif, Louise Robitaille (1997), s'inspirant de l'analyse de Claude Benoit (1994), a établi un indice dit de participation. À cet égard, elle a retenu trois énoncés:

- « 1. L'activité proposée fait vivre des situations expérimentales concrètes.
2. L'activité permet d'explorer, de construire, de discuter seul ou en équipe.
3. L'activité favorise l'expérience au propre rythme du visiteur. » (p. 16)

«Les activités muséales possédant les trois caractéristiques obtiennent l'indice de participation 3. C'est l'indice le plus élevé, donc celui qui suppose le maximum de participation de la part des visiteurs. Les activités muséales totalisant deux des caractéristiques obtiennent l'indice de participation 2, alors que celles qui ne sont caractérisées que par un des énoncés se voient accoler l'indice 1. Quant aux activités qui ne présentent aucune des trois caractéristiques, elles obtiennent l'indice 0. Elles supposent un faible niveau de participation de la part des visiteurs.

Selon cette grille d'analyse, les activités qui offrent aux visiteurs la possibilité de diversifier les formes de participation dans des situations concrètes, et qui de plus leur permettent d'adopter un rythme qui leur convient, favorisent la participation des visiteurs.

Les activités qui n'offrent pas toutes ces possibilités occupent des positions intermédiaires sur un continuum qui se termine par les activités n'offrant aucune des caractéristiques énumérées. Celles-ci sont considérées comme étant peu favorables à la participation des visiteurs.» (p. 17)



## *Définition des objectifs d'un programme éducatif*

La définition des objectifs est une étape fondamentale à l'élaboration du programme éducatif. Elle fonde l'évaluation du programme, dans la mesure où celle-ci vise notamment à mesurer l'atteinte des objectifs.

Les objectifs doivent être définis de façon «claire, précise et modeste», recommandent Allard et Boucher (1991: 45). Il faut tenir compte de la durée de l'activité, sachant que le groupe de visiteurs séjournera une heure, au maximum une journée, à l'institution muséale. Enfin, deux ou trois objectifs suffisent.

Trop souvent les objectifs définis sont beaucoup trop vastes: ex.: faire connaître l'histoire de la Nouvelle-France. D'autres sont beaucoup trop vagues: ex.: faire aimer l'art ancien. Dans ce cas, ils ne pourront pleinement être atteints. De plus, on pourra difficilement évaluer s'ils sont atteints ou non. (Allard et Boucher, 1991: 43)

Les objectifs doivent indiquer le résultat attendu chez le visiteur au terme de l'activité. Ce sont des objectifs dits pédagogiques.

Les objectifs pédagogiques peuvent être d'ordre cognitif et d'ordre affectif. Un **objectif d'ordre cognitif** peut porter sur l'acquisition de connaissances, la compréhension de concepts ou la maîtrise d'habiletés intellectuelles ou techniques. Un **objectif d'ordre affectif** peut porter sur le développement d'une attitude positive, un sentiment ou une valeur (Allard et Boucher, 1991: 43).

Par ailleurs, on retrouve une troisième catégorie d'objectifs, dits sensoriels, car relatifs aux sens et aux sensations (*Le Petit Robert*, 1982). Un **objectif sensoriel** décrit un aspect de l'expérience de visite qu'entend proposer le programme éducatif.

Voici quelques exemples de ces trois types d'objectifs:

**Objectif d'ordre cognitif: fait**

Le visiteur «devra être capable d'identifier les moyens d'éclairage utilisés au XVII<sup>e</sup> siècle»\*.

**Objectif d'ordre cognitif: concept**

Le visiteur «devra être capable d'expliquer dans ses propres mots la signification du concept de migration»\*.

**Objectif d'ordre cognitif: habileté**

Le visiteur «devra être capable de lire et d'utiliser une carte géographique»\*.

**Objectif d'ordre affectif**

Le visiteur devra être en mesure d'apprécier les œuvres d'un artiste.

**Objectif sensoriel**

Le visiteur pourra déterminer la variété des fourrures par le biais du toucher.

\* Ces objectifs sont extraits de Allard, M. et S. Boucher. (1991). *Le musée et l'école*. Ville LaSalle: Hurtubise HMH, p. 43.

# ANNEXE 32

## Tableau-synthèse de l'évaluation d'un programme éducatif

ANNEXE  
32

Le tableau des pages suivantes permet de consigner les résultats et les commentaires relatifs à l'évaluation d'un programme éducatif particulier. Il reprend chacune des questions soulevées par cette méthode d'évaluation.

**Rappel:** Les questions marquées d'un astérisque (\*) ne s'appliquent qu'aux lieux historiques.

Aspect analysé	Question	Réponse	Commentaires
<b>PRÉALABLES</b>			
existence d'un public	<b>A</b>		
existence d'un programme éducatif	<b>B</b>		
assises historiques	<b>C*</b>		
fondements du programme éducatif	<b>D</b>		
<b>ÉLABORATION</b>			
prémises	<b>1</b>		
	<b>2</b>		
public cible	<b>3</b>		
	<b>4</b>		
	<b>5</b>		
	<b>6</b>		
mise en valeur de l'institution muséale	<b>7*</b>		
	<b>8*</b>		
	<b>9*</b>		
	<b>10*</b>		
	<b>11</b>		

Aspect analysé	Question	Réponse	Commentaires
<b>ÉLABORATION (suite)</b>			
mise en valeur de l'institution muséale (suite)	<b>12</b>		
	<b>13</b>		
	<b>14</b>		
	<b>15</b>		
	<b>16</b>		
thématique	<b>17</b>		
	<b>18</b>		
	<b>19</b>		
	<b>20</b>		
	<b>21</b>		
	<b>22</b>		
	<b>23</b>		
	<b>24</b>		
	<b>25</b>		
	<b>26</b>		
	<b>27</b>		
	<b>28</b>		
	<b>29</b>		
	<b>30</b>		
	<b>31</b>		
	<b>32</b>		
arrimage avec le lieu	<b>33</b>		
	<b>34</b>		
	<b>35</b>		

Aspect analysé	Question	Réponse	Commentaires
<b>ÉLABORATION (suite)</b>			
arrimage avec le lieu (suite)	<b>36*</b>		
	<b>37*</b>		
	<b>38*</b>		
	<b>39*</b>		
arrimage avec les expositions	<b>40</b>		
	<b>41*</b>		
partenariat avec le milieu de l'éducation	<b>42</b>		
	<b>43</b>		
	<b>44</b>		
	<b>45</b>		
	<b>46</b>		
	<b>47</b>		
	<b>48</b>		
	<b>49</b>		
	<b>50</b>		
	<b>51</b>		
recherche de nouveaux publics	<b>52</b>		
	<b>53</b>		
planification de nouveaux programmes éducatifs	<b>54</b>		
	<b>55</b>		
spécificité du programme éducatif	<b>56</b>		
	<b>57</b>		

Aspect analysé	Question	Réponse	Commentaires
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
intervention des guides	<b>58</b>		
	<b>59</b>		
	<b>60</b>		
	<b>61</b>		
	<b>62</b>		
	<b>63</b>		
	<b>64</b>		
	<b>65</b>		
	<b>66</b>		
	<b>67</b>		
	<b>68</b>		
<b>69*</b>			
participation des visiteurs	<b>70</b>		
	<b>71</b>		
	<b>72</b>		
	<b>73</b>		
	<b>74</b>		
partenariat avec le milieu de l'éducation	<b>75</b>		
	<b>76</b>		
suivi du programme	<b>77</b>		
	<b>78</b>		
	<b>79</b>		
	<b>80</b>		
	<b>81</b>		
	<b>82</b>		

Aspect analysé	Question	Réponse	Commentaires
<b>IMPACT</b>			
	<b>83</b>		
	<b>84</b>		
	<b>85</b>		
	<b>86</b>		
	<b>87</b>		
	<b>88</b>		

A  
N  
N  
E  
X  
E

**32**



# BIBLIOGRAPHIE

- American Association of Museums. (1992). *Excellence and Equity, Education and the Public Dimension of Museums*. Washington: American Association of Museums, 28 p.
- Allard, Michel. (1994). «Les adolescents et les musées». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XIX, n° 4, p. 765-774.
- Allard, Michel et Suzanne Boucher. (1991). *Le musée et l'école*. Montréal: Hurtubise HMH, 136 p.
- Allard, Michel et Suzanne Boucher. (1988). *La découverte du chemin qui marche*. Montréal: Noir sur Blanc, 98 p.
- Allard, Michel, Suzanne Boucher et Lina Forest. (1994). *L'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques, bibliographie commentée*. Réalisée par le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées, de l'Université du Québec à Montréal, pour Parcs Canada, Région du Québec, Ministère du Patrimoine canadien. Montréal: Société des musées québécois, 163 p.
- Allard, Michel, Suzanne Boucher et Lina Forest. (1993). «Effets du nombre de visites dans un programme éducatif muséal». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XIX, n° 2, p. 275-290.
- Allard, Michel, Suzanne Boucher, Lina Forest et Guy Vadeboncoeur. (1995). «Effets d'un programme éducatif muséal comprenant des activités de prolongement en classe». *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 20, n° 2, p. 171-180.
- Allard, Michel, Suzanne Boucher, Lina Forest et Christine Gauthier. (1991). *Politique pédagogique du futur Musée de la Nouvelle-France*. Rapport inédit. Groupe de recherche sur l'éducation et les musées. Université du Québec à Montréal, 129 p.
- Bardin, Laurence. (1991). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses universitaires de France, 291 p.
- Benoit, Claude. (1994). «Contribution au développement d'une épistémologie de la communication scientifique et technique». In B. Lefebvre (dir.). *L'éducation et les musées, visiter, explorer et apprendre*. Montréal: LOGIQUES, p. 217-224.
- Bertrand, Y. et P. Valois. (1982). *Les options en éducation*. 2<sup>e</sup> édition. Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche. Québec: Gouvernement du Québec, 224 p.
- Bitgood, Stephen et Amy Cota. (1995). «Principles of Orientation and Circulation within Exhibitions». *Visitor Behavior*, X, n° 2, Été, p. 7-8 et 15-16.

- Boucher, Louise. (1993). «La contribution de l'interactivité à la rencontre muséale». *L'interactivité au musée, Communications présentées à l'occasion de la table ronde lors de la visite en éducation muséale, du 17 au 20 février 1993*. Montréal: Société des musées québécois, 12 p.
- Boucher, Suzanne. (1986). *Influence de deux types de visite au musée sur la réalisation d'apprentissages en sciences humaines et sur le développement d'attitudes chez les élèves du 2<sup>e</sup> cycle du primaire*. Mémoire de maîtrise en éducation non publié, Montréal: Université du Québec à Montréal, 225 p.
- Boucher, Suzanne. (1994). *Développement d'un modèle théorique de pédagogie muséale*. Thèse manuscrite de doctorat en éducation, Montréal: Université de Montréal, 427 p.
- [Boucher, Suzanne]. (1993). *Guide méthodologique d'élaboration des examens de qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et des constructeurs-proprétaires*. Régie du bâtiment, 61 p.
- Brière, Marie-Andrée. (1996). *Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation, présentée à l'Université de Montréal*. Document ronéotypé, 2 p.
- Bringer, J.-P. et J. Toche. (1996). *Pratique de la signalétique d'interprétation*. Brochure produite par l'Atelier technique des espaces naturels et publiée par le ministère français de l'Environnement.
- Cameron, Duncan. (1968). «Un point de vue: le musée considéré comme un système de communication et les implications de ce système dans les programmes éducatifs muséaux». Traduit de l'anglais. In *Vagues: une anthologie de la nouvelle muséologie*. (1992). Savigny-le-Temple: MNES, p. 259-270.
- Camirand, Monique et Marie-Thérèse Bournival. (1989). *Animer dans un contexte d'exposition. Guide de formation*, 114 p. et annexes.
- Camirand, Monique et Marie-Thérèse Bournival. (1990). *Créativité et groupes scolaires. Guide de formation*, 23 p.
- Canada, Ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada. (n.d.). *Lignes directrices concernant la rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*. Document de travail, 11 p.
- Canada, Ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada. (1994). *Principes directeurs et politiques de gestion*. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 127 p.
- Canada, Ministère de l'Environnement, Parcs Canada. (1993). *Rapport statistique 1992, Région du Québec, parcs nationaux, lieux historiques nationaux, canaux historiques nationaux*. Pierre Bertrand (dir.). Section politiques et recherche, Région du Québec, Service des parcs, 124 p.
- Canada, Ministère de l'Environnement. Parcs Canada. (1981). *Plan directeur, parc historique national, Les Forges-du-Saint-Maurice*. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 73 p.
- Canada, Ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada, Région du Québec, Service de l'interprétation. (n.d.). *Grille d'évaluation des guides-interprètes*. Document ronéotypé, 28 p.
- Canada, Ministère de l'Environnement, Service des parcs. (n.d.). *Le lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, Le canal de Lachine, Questionnaire d'évaluation*. Document ronéotypé, 54 p.

- Communications Canada (éd.). (1988). *Des enjeux et des choix: Projet d'une politique et de programmes fédéraux intéressant les musées*. Ottawa, Gouvernement du Canada, 65 p.
- Cordier, J.-P. (1991). «Conditions et modalités d'éducation muséale: analyse des variables socio-familiales et socio-scolaires». *Musées*, 13, n° 3, p. 38-47.
- Côté, Lise et Denis Samson. (1995). *Guide de planification stratégique des ressources humaines dans le secteur muséal*. Société des musées québécois. (s.l.), n.p.
- Daignault, Lucie. (1994). *Regards sur le fleuve: embarquement immédiat à bâbord ou à tribord. Une évaluation qualitative de l'exposition «Saint-Laurent, attention fragile»*. Rapport d'étude n° 11. Québec: Musée de la civilisation.
- Daignault, Lucie. (1997). *Voyage à travers l'exposition «Trois pays dans une valise»*. Coll. «La pratique muséale». Québec: Musée de la civilisation, Service de la recherche et de l'évaluation, 125 p.
- Daignault, Lucie, avec la collaboration de C. Tarpin et A.-M. Grandtner. (1998). *Un jeu la nuit (février), évaluation auprès des visiteurs de l'exposition «La Nuit»*. Coll. «La pratique muséale». Québec: Musée de la civilisation, Service de la recherche et de l'évaluation, 135 p.
- Department of National Heritage, United Kingdom. (1997). *A Common Wealth, Museums and Learning in the United Kingdom*, 100 p.
- Dufresne-Tassé, Colette et André Lefebvre. (1996). *Psychologie du visiteur de musée*, Montréal: HMH, 174 p.
- Dussault, Gilles. (1986). «Dossier». *Réseau*, janvier, p. 13-17.
- Edwards, A.-L. (1957). *Techniques of Scale Attitude Construction*. New York: Appleton-Century-Crofts.
- Eidelman, J. et J. Peignoux. (1995). «Les enseignants du Primaire et la Cité des sciences: les conditions du partenariat École-Musée». *La Lettre de l'OCIM*, 37, janvier-février, p. 17-25.
- Falk, John H. et Lynn D. Dierking. (1992). *The Museum Experience*. Washington (D.C.): Whalesback Books, 205 p.
- Falk, John H. et Lynn D. Dierking (dir.). (1995). *Public Institutions for Personal Learning, Establishing a Research Agenda*. American Association of Museums, Technical Information Service, 143 p.
- Forest, Lina. (1991). «Élaboration d'une grille d'observation des habiletés intellectuelles mises en œuvre au musée chez des écoliers», *Musées*, vol. 13, n° 3, septembre, p. 78-81.
- Fortier, Chantal, Mary Ellen Herbert et Hélène Lamarche. (1997). *L'éducation au cœur des musées canadiens*. Rapport du groupe de travail «Éducation et Musées» déposé à l'Association des musées canadiens.
- Giroux, Aline. (1991). «La "teste bien faite": à réinventer». *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 16, n° 4, p. 397-419.

- Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal. (1990). *Questionnaire d'appréciation des activités à l'intention des enseignantes et enseignants participants, Projet d'utilisation du Musée David M. Stewart dans l'enseignement des sciences humaines en 5<sup>e</sup> année du primaire*. Document ronéotypé, 14 p.
- Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal. (1994). *Modèle opérationnel d'évaluation appliqué au lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie*. Rapport présenté à Parcs Canada, Région du Québec, 82 p.
- Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal. (1995). *Modèle opérationnel d'évaluation appliqué au lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice*. Rapport présenté à Parcs Canada, Région du Québec, 127 p.
- Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal. (1996). *Modèle opérationnel d'évaluation appliqué au lieu historique national Maison Sir George-Étienne-Cartier*. Rapport présenté à Parcs Canada, Région du Québec, 127 p.
- Hooper-Greenhill, Eilean. (1991). *Writing a Museum Education Policy*. Leicester: Department of Museum Studies, University of Leicester, 32 p.
- Hooper Greenhill, Eilean. (1994). «Museum Education». *The Educational Role of the Museum*. London: Routledge, p. 229-253.
- Jacobi, Daniel et Odile Coppey. (1996). «Musée et éducation: au-delà du consensus, la recherche du partenariat». *Publics et Musées*, n° 7, p. 10-21.
- Knopf, R. C. (1981). «Cognitive Map Formation as a Tool for Facilitating Information Transfer in Interpretive Programming». *Journal of Leisure Research*, 13, n° 3, p. 232-242.
- Lapointe, Linda. (n.d.) *Questionnaire d'évaluation du programme Jeunes Découvreurs de Pointe-à-Callière*. Document imprimé, s.l., 8 p.
- Larouche, M.-C. (1993). *Le Musée de Lachine et son jeune public: l'appropriation symbolique des œuvres d'art dans le contexte d'une approche communicationnelle éducative*. Mémoire de maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal, 146 p.
- Larouche, M.-C. (1994). «Le Musée de Lachine et son jeune public: l'appropriation symbolique des œuvres d'art dans le contexte d'une approche communicationnelle éducative». In B. Lefebvre (dir.). *L'éducation et les musées, visiter, explorer et apprendre*, Montréal: LOGIQUES, p. 51-64.
- Larouche, M.-C. (1998). *Prolégomènes à l'élaboration d'un modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques nationaux mis en œuvre auprès des publics scolaires québécois*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation déposée à l'Université René Descartes (Paris V), 496 p. et annexes.

- Larouche, M.-C. et M. Allard. (1997). «Modèle théorique d'évaluation des programmes éducatifs des lieux historiques». In M. Allard et B. Lefebvre (dir.). *Le musée: un lieu éducatif*, Montréal: Musée d'art contemporain, p. 377-387.
- Lefebvre, Bernard et Hélène Lefebvre. (1994). «Le musée, une ressource pour l'éducation continue des aînés». In B. Lefebvre (dir.). *L'éducation et les musées, visiter, explorer et apprendre*, Montréal: LOGIQUES, p. 151-165.
- Legendre, Renald. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. 2<sup>e</sup> édition. Montréal-Paris: Guérin -ESKA, 1 500 p.
- Legendre, R. (1983). *L'éducation totale*. Montréal: Nathan/Ville-Marie, 263 p.
- McManus, Paulette. (1993). «Le contexte social: un des déterminants du comportement d'apprentissage dans les musées». *Publics et musées*, n° 3 (juin), p. 59-75.
- Marrou, Henri-Irénée. (1975). *De la connaissance historique*. 6<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris: Seuil, 318 p.
- Martineau, R. (1991). «L'éducation au musée: vers un savoir apprendre». *Musées*, vol. 13, n° 3, p. 27-31.
- Meunier, Anik. (1996). *Les acteurs de l'éducation dans le musée: analyse d'entretiens centrés sur la description de leurs pratiques professionnelles*. Mémoire de diplôme d'études approfondies, Université de Bourgogne, 129 p. et annexes.
- Miles, R. S., M. B. Alt, D. C. Gosling, B. N. Lewis et A.F. Tout. (1988). *The Design of Educational Exhibits*. 2<sup>e</sup> édition, London: George Allen and Unwin, 198 p.
- Nie, N.-H., H. Bent et C.H. Hull. (1975). *SPSS: Statistical Package for Social Sciences*, 2<sup>e</sup> édition, N. Y.: McGraw-Hill, 675 p.
- Paquin, M. (1991). «Le rôle de l'agent dans l'éducation muséale». *Musées*, vol. 13, n° 3, p. 20-25.
- Péladeau, N. et C. Mercier. (1993). «Approches qualitative et quantitative en évaluation de programmes». *Sociologie et sociétés*, XXV, 2, automne, p. 111-124.
- Pitcaithley, D.T. (1987). «Historic Sites: What Can be Learned From Them». *The History Teacher*, vol. 20, n° 2, p. 207-219.
- Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. (1990). *Devis de formation professionnelle guide animateur / guide animatrice (contexte muséal)*. Code C.C.D.P.: 2359-XXX. Document publié par la Société des musées québécois.
- Québec, Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. (1989). *Devis de formation professionnelle éducateur de musée*. Code C.C.D.P.: 2359-116. Document publié par la Société des musées québécois.
- Québec, Ministère de l'Éducation (MEQ). (1983). *Guide pédagogique, sciences humaines, primaire*. Gouvernement du Québec.

- Québec, Ministère de l'Éducation (MEQ). (1997). *Parents: des réponses à vos questions à propos du programme d'éducation préscolaire*. Gouvernement du Québec, 21 p.
- Québec, Ministère de l'Éducation (MEQ), Direction de la formation générale des adultes, service de l'éducation populaire. (n.d.). *Programme de soutien à l'éducation populaire, automne 1995-1998 (mis à jour pour 1996-1997)*. Document ronéotypé, 2 p.
- Québec, Office de la langue française (OLF). (1984). *Néologie en marche: interprétation du patrimoine*, numéro 38-39, 183 p.
- Reboul, Olivier. (1994). *La Philosophie de l'éducation*. Coll. «Que sais-je?», n° 2441, 6<sup>e</sup> édition, Paris: Presses universitaires de France, 127 p.
- Robitaille, Louise. (1997). *Observation des habiletés intellectuelles exercées au site archéologique de Pointe-du-Buisson ainsi qu'au lieu historique national Fort Lennox par des élèves de quatrième année en visite scolaire*. Projet d'intervention en milieu scolaire, Maîtrise en enseignement au primaire, Université du Québec à Montréal, 53 p.
- Sauvé, Lucie. (1992). *Éléments d'une théorie du design pédagogique en éducation relative à l'environnement. Élaboration d'un supramodèle pédagogique*. Thèse manuscrite de doctorat en éducation, Université du Québec à Montréal, 700 p.
- Studart, Denise. (1997). «Educational or just fun? The perceptions of children and their families in a child-orientated museum exhibition». *JEM (Journal of Education in Museums)*, 18, p. 26-28
- Studart, Denise. (1997). *Are the educational goals of children's galleries being met? The perceptions of children and their families in a child-orientated museum exhibition*. Texte d'une communication présentée au congrès des Visitor Studies (Birmingham, Alabama, 15 au 19 juillet), 9 p.
- Tessier, Roger. (s.d.). *Le savoir pratiqué: savoir et pratique du changement planifié*. Document ronéotypé, 277 p.
- Tilden, Freeman. (1957). *Interpreting Our Heritage*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 119 p.
- Triquet, Éric. (1993). *Analyse de la genèse d'une exposition de science, pour une approche de la transposition médiatique*. Thèse de doctorat non publiée, Université Claude Bernard-Lyon I, 284 p. et annexes.

# REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est le fruit d'une démarche objectivée et a vu le jour grâce à la collaboration de plusieurs personnes.

Nos remerciements vont d'abord au personnel responsable de l'interprétation des lieux historiques nationaux du Parc-de-l'Artillerie, des Forges-du-Saint-Maurice, de Sir-George-Étienne-Cartier, du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, des Fortifications-de-Québec et de Cartier-Brébeuf.

Nous sommes d'autre part très reconnaissants envers les directeurs, les enseignants et les élèves des écoles Les Bocages (Saint-Augustin-de-Desmaures), La Découverte (Charlesbourg), La Nacelle (Saint-Jean-Chrysostome), Jean-Baptiste-Meilleur (Montréal), Paul-Bruchési (Montréal), Boisjoli (Trois-Rivières), Pont-Rouge (Québec), Polyvalente des Baies (Baie-Comeau) ainsi qu'au personnel des Centres d'orientation et de formation des immigrants Parc, Alain-Grandbois et Nord, qui ont rendu possible l'expérimentation de nos instruments de mesure.

Durant l'automne 1997, un groupe d'étudiants inscrits à un cours portant sur l'éducation muséale, dans le cadre de la maîtrise en muséologie dispensée conjointement par l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal, a participé à la validation du présent guide. Nous les en remercions.

Nous remercions également Marlaïne Grenier et Michelle Lebot qui ont consacré temps et énergie à préparer le manuscrit.

Enfin, nous sommes redevables à tous ceux et celles qui ont participé, à différents titres, à l'élaboration de ce guide. Qu'ils et qu'elles s'en trouvent ici remerciés.

Le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées recevra avec plaisir tout commentaire du lecteur.

 Groupe de recherche sur l'éducation et les musées  
Département des sciences de l'éducation  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, Succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Téléphone: (514) 987-3000 poste 3841#

Télécopieur: (514) 987-4608

Courrier électronique: grem@uqam.ca



Cet ouvrage a été imprimé  
sur un papier recyclé contenant  
des fibres désencrées.



imprimerie gagnée l'œil



IMPRIMÉ AU CANADA



# Guide de planification et d'évaluation des programmes éducatifs

Lieux  
historiques  
et autres  
institutions  
muséales

La visite d'une institution muséale peut répondre à différents objectifs, s'adresser à des publics variés et emprunter de multiples approches. Apprendre à bien définir ces objectifs et mesurer leurs résultats, voilà ce que propose le **Guide de planification et d'évaluation des programmes éducatifs**.

Cet outil de planification et d'évaluation conçu sous la forme d'un questionnaire permet de recueillir des données pour juger la qualité d'un programme éducatif. Cet ouvrage invite le lecteur à réfléchir sur les aspects suivants:

- Le programme éducatif est-il adapté à la mission et aux expositions de l'institution muséale?
- Les stratégies et les moyens utilisés incitent-ils les visiteurs à participer pleinement et à apprécier leur visite?
- Comment le guide, à titre d'animateur, peut-il contribuer à l'amélioration du programme?
- Comment rendre profitable la collaboration des intervenants externes?
- Quelles sont les étapes incontournables de la planification d'un programme?

Ceux et celles qui œuvrent dans les institutions muséales trouveront dans ce guide des moyens concrets et efficaces pour améliorer la qualité de leurs programmes éducatifs.

**Michel Allard** est professeur au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal. Il dirige le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM).

**Marie-Claude Larouche** et **Anik Meunier**, détentrices respectivement d'une maîtrise en communication et d'un diplôme d'études approfondies en muséologie, sont chercheuses au GREM.

**Pierre Thibodeau** est conseiller en évaluation au Centre de services du Québec à Paris Canada. Il est responsable du programme d'évaluation des communications d'interprétation.

Canada

ISBN: 2-89381-564-2



00681



9 782893 815640